

d'Lëtzebuurger **Land**

Q&A

Unabhängige Wochenzeitung für Politik,
Wirtschaft und Kultur

#47 66. Jahrgang 22. November 2019



5 453000 174663



19047

4,00€

Fliegender Wechsel

Die Regierung will sich einen neuen verschärften Verhaltenskodex geben. Für Etienne Schneiders Zukunftspläne könnte das zu einem Problem werden

Veni Vidi V.C.

Les *venture capitalists* débarquent à Belval. Snoop Dogg ne se présente pas comme prévu initialement, mais le ministre des Finances fait tomber la cravate

Guerre de mouvement contre guerre de position

L'OGBL veut conquérir le secteur du commerce avec les méthodes du *community organizing* – Reportage du terrain syndical

Photo: Sven Becker



« On a besoin de soldats. Sans vous, on ne fait rien du tout. » Action de l'OGBL, vendredi dernier à la Belle Étoile. Le président de la délégation de Cactus Patrick Outh (photo à gauche, au premier plan) et avec le secrétaire central David Angel (photo à droite)

Guerre de mouvement et guerre de position

Bernard Thomas

Le nouvel adhérent « J'ai pris un membre ! Un tout jeune ! » La déléguée du personnel Antonia Do Rosário Santos est ravie. Nous nous trouvons à la Belle Étoile, sous les lumières fluorescentes d'un long couloir souterrain qui mène aux vestiaires et à la cantine du personnel. Un employé vient de remplir sa fiche d'adhésion. Il s'excuse : « J'ai pas le temps, j'ai seulement vingt minutes de pause. » Puis d'expliquer que c'est son épouse qui l'a motivé à prendre sa carte : « L'OGBL l'a bien défendue contre son ancien patron. Et avec tous les problèmes chez Cactus maintenant... » L'OGBL est souvent considéré comme un Automobile Club des relations sociales : On y cotise pour s'assurer les services, surtout juridiques.

Il y a deux semaines, l'OGBL distribuait des tracts à des centaines de caissières, vendeurs et ouvriers à la Belle Étoile. Trois délégués du personnel, accompagnés de deux permanents de la centrale syndicale, saluent leurs collègues, en recueillent les doléances, distribuent des cartes de visite. (Seul un employé aura refusé le tract : « Je suis en période d'essai. ») « Il faut nous appeler plus souvent pour qu'on puisse en parler aux réunions [avec la direction], dit un délégué. On ne donne jamais de nom. » Les échanges sont fugaces mais cordiaux, farceurs parfois. « On travaille comme on est payés : mal ! », s'exclame un ouvrier. « Ça fait 32 ans que je suis à l'OGBL et je n'ai toujours pas ma veste », lance un autre quand il aperçoit les délégués aux anoraks rouges estampillés OGBL. « Pas de cadeaux de fin d'année, pas de stylos ? Rien dans les poches qui traîne ? », s'enquiert une ouvrière. (Les permanents lui offrent un petit calendrier OGBL.)

On commère sur tel chef de rayon, on s'enquiert sur un collègue, mais on relate également les problèmes. L'ambiance parmi le personnel à la Belle Étoile semble maussade et la mobilisation autour d'une nouvelle convention collective permet de cristalliser les frustrations. Les négociations sont dans l'impasse, l'Office national de conciliation

L'OGBL s'inquiète à l'idée d'abandonner sa traditionnelle guerre de position (la Tripartite avec ses tranchées délimitées et sa lourde superstructure) au profit d'une nouvelle guerre de mouvement, qui risquera également de dévoiler sa faiblesse

saisi, le bras de fer engagé. Mais les salariés rencontrés évoquent très peu l'évolution des carrières, pourtant l'objet des négociations menées entre syndicats et direction. Ce sont les heures de travail qui se trouvent au centre des préoccupations et qui sont le thème récurrent de presque toutes les conversations : « On est débordés » ; « On n'est jamais avec les enfants » ; « Je ne veux même pas savoir ce que ce sera pour les fêtes ». Un ouvrier rencontré dans le stock annonce qu'il vient de démissionner : « C'est moi, la 87^e démission de la Belle Étoile depuis le début de l'année ». Après 18 années passées chez Cactus, il vient d'accepter une offre d'emploi de la part d'un fournisseur. Il évoque une « prise de tête » avec son supérieur hiérarchique « à cause des horaires » : « Pendant dix jours, je n'avais pas vu mon gamin. »

« Optimum », le nouvel algorithme génère les plages horaires en corrélation avec la fréquentation du magasin. Froidement, disent les syndicats ; sans favoritisme, dit la direction. Lancé en 2018 en phase test à la Belle Étoile, le système de planification y a surtout provoqué l'acrimonie. Les horaires, se plaignent les syndicats, auraient été ultra-flexibilisés, mettant les salariés – souvent des femmes, frontalières et monoparentales – devant d'insolubles défis logistiques. (Contactée par le *Land*, la direction de Cactus n'a pas voulu s'exprimer tant que les négociations sont toujours en cours.)

Le héros de l'OGBL Aux nouveaux salariés, Patrick Ourth se présente de manière quelque peu alambiquée : « Je suis le président de la délégation, élu six fois de suite ». Une vendeuse attablée dans la cantine se moque gentiment en faisant un geste de grande révérence. Ourth a commencé à travailler au rayon fruits et légumes en 1986, à l'âge de 17 ans. Élu délégué des ouvriers en 1993, il devient délégué libéré en 2003, puis président de l'ensemble de la délégation du groupe en 2008. Il porte aujourd'hui l'auréole de sa mise à pied décrétée en 2009 par un ancien directeur des ressources humaines qui avait considéré un courrier du délégué Ourth comme « hautement irrespectueux, calomnieux et injurieux ». En 2013, la Cour d'appel condamnait Cactus à réintégrer le président de la délégation. Après 42 mois en exil, Ourth fit un retour triomphal dans l'entreprise.

Avec 80 pour cent aux dernières élections sociales, Cactus est devenu un bastion de l'OGBL. Depuis l'arrêt Ourth, les délégués y disposent d'une liberté de mouvement quasi totale, « impensable » dans les autres supermarchés. Ils poussent leur action de tractage jusqu'aux entrailles de la Belle Étoile : le stock, la section des fruits, la chaîne d'emballage, les quais à camions. Mardi dernier, Patrick Ourth répétait inlassablement le même mot d'ordre : « On a besoin de soldats. Sans vous, on ne fait rien du tout. » L'OGBL mobilise ses troupes en vue d'un

« piquet de protestation mobile » le 14 décembre devant les hypermarchés. Pour diffuser le message, le syndicat a posté des vidéos sur Youtube, dont la dernière a été partagée à 188 reprises sur Facebook. « Beaucoup de frontaliers ne lisent pas la presse luxembourgeoise », explique Ourth en aparté.

Saul Alinsky à la Belle Étoile David Angel, le nouveau secrétaire central en charge du secteur du commerce, se retrouve à réexpliquer des dizaines de fois les modalités techniques de la procédure de conciliation aux salariés de Cactus : « Il faut attendre seize semaines, après on a le droit de grève. » Il avoue que « quatre mois, c'est sacrément long pour maintenir la pression ».

Âgé de trente ans, physique baraqué, barbe noire et cheveux rasés, David Angel a gravi les échelons de l'OGBL avec une étonnante rapidité : embauché en mars 2018, il est élu secrétaire central en septembre 2019. Un exemplaire du Code du travail traîne sur son bureau au troisième étage de la Maison du peuple, boulevard Kennedy à Esch-sur-Alzette. Sur les murs, Angel a suspendu une écharpe de La Horda Frénétique. Il est membre de ce club de supporters « ultras », antiraciste et gauchiste, du FC Metz, ville qu'habite le jeune frontalier luxembourgeois avec sa compagne et sa fille. Dessous, une plaquette commémorative, décernée par la Unió Sindical Obrera de Catalunya à son grand-père maternel, qui jusqu'à sa mort passait tous les matins dans sa centrale syndicale à Barcelone.

Angel explique vouloir « faire escalader graduellement » les modes d'actions. Il compte appuyer là où ça fait mal. La prochaine étape serait donc de viser les clients. C'est-à-dire exactement ce que la direction veut éviter. Cactus se targue de sa proximité avec les paysans luxembourgeois et de son paternalisme envers ses salariés. Un piquet devant ses hypermarchés serait donc du plus mauvais effet, surtout à quelques jours de Noël. Angel dit s'être inspiré des livres de Saul Alinsky (1909-

1972) qui avait théorisé les notions de « community organizing » et d'« empowerment » aux États-Unis. La méthode préconisée par l'activiste de Chicago est aussi radicale que pragmatique : analyser l'adversaire et en identifier les vulnérabilités, le déstabiliser en le prenant à contre-pied.

Partie de poker Une tactique qu'on retrouve également dans une des deux revendications principales du syndicat : celle que les chauffeurs de poids lourds soient reclassés dans le barème du personnel qualifié. L'importance donnée à une question concernant à peine 80 salariés (sur un total de 3 200 personnes couvertes par la convention collective) peut surprendre. Or si les camionneurs entraient en grève, les 24 supermarchés Cactus seraient coupés de leur approvisionnement, asséchés en quelques jours. Considéré d'un point de vue logistique, une petite centaine de salariés suffirait donc à bloquer le troisième employeur du pays. David Angel décrit les camionneurs comme « très excités ». Il peinerait à contenir leur impatience de bloquer la centrale de distribution au Windhof.

Mais les négociations pour une nouvelle convention collective sont un jeu de poker avec sa part de bluff. Autrement dit : une grève reste très improbable. C'est que la convention collective de Cactus compte comme la plus avantageuse dans le secteur. Et puis, on finit généralement par s'arranger au Luxembourg. L'été dernier, l'OGBL avait mené et remporté une grève dans le secteur des soins. Mais la facture de la victoire syndicale fut réglée par l'État. Faire plier le capital, c'est une autre paire de manches. Il y a cinq ans, l'OGBL n'avait ainsi pas réussi à atteindre le quorum (75 pour cent des membres) requis pour lancer une grève chez Arcelor-Mittal ; une humiliation – d'ailleurs largement occultée par la direction syndicale – dans son fief historique. À force de dévoquer la menace de la grève, l'OGBL court donc le risque de rejouer la fable du Garçon qui criait au loup, « mais pas un villageois ne bougea... 'Encore une vieille farce l' dirent-ils tous ».

L'OGBL veut conquérir le secteur du commerce avec les méthodes du *community organizing* – reportage sur le terrain syndical

Mais alors que la tripartite – qui avait également été un puissant dispositif de démobilisation – se trouve à l’agonie, les syndicats sentent de manière confuse qu’ils auront à se réinventer. Les appels aussi solennels que pathétiques à la paix sociale lancés à l’adresse de l’Union des entreprises luxembourgeoises indiquent que le « syndicat n°1 » est déboussolé, en quête d’une nouvelle stratégie. Assagi par des décennies de syndicalisme assis, l’OGBL semble inquiet à l’idée d’abandonner sa traditionnelle guerre de position (la Tripartite avec ses tranchées délimitées et sa lourde super-structure) au profit d’une nouvelle guerre de mouvement, qui risquera de dévoiler sa faiblesse. Mais comme l’avait noté Gramsci dans ses *Cahiers de prison* : « La vérité est qu’on ne peut pas choisir la forme de guerre qu’on veut ».

Erschließungsgewerkschaft En quinze ans, le taux de syndicalisation (mais non le nombre absolu de membres) est tombé de plus de quarante à trente pour cent. Alors que quelque 10 000 nouveaux emplois sont créés tous les ans au Luxembourg, la part des cotisants se dilue. Pour endiguer cette érosion, l’OGBL est condamné à conquérir de nouveaux secteurs. Et avec un taux de 25 pour cent de syndiqués et soixante pour cent de délégués du personnel qui ne sont pas affiliés à un syndicat, le commerce semble un laboratoire idéal pour mettre en pratique de nouvelles méthodes de recrutement.

Si l’OGBL est solidement implanté dans la grande surface (avec des majorités très confortables chez Cactus, Auchan, Match et Naturata) et les multinationales du textile (Zara, H&M, C&A), il existe un vaste *no man’s land* syndical. Pour la multitude de quelque 1 500 sociétés actives dans le commerce, Angel évoque la possibilité de fédérer des « structures semi-autonomes ». Du *community organizing*, il a retenu l’idée qu’il faut être près de la base et ne pas se contenter de passer uniquement par des relais. On devrait commencer par identifier « ces détails qui font beaucoup de différence ». Il cite l’exemple d’un grand magasin de textile dont la direction avait proposé d’allonger les heures d’ouverture de trente minutes, ce que, légalement, elle était autorisée à faire. « Les salariées ont fait savoir qu’elles n’étaient pas d’accord

Les meneurs locaux, « ce ne sont pas forcément ceux qui ont la grande gueule ou ceux qui jouent au Mega-Revoluzzer. Ce sont plutôt des piliers de l’entreprise. Des gens qui sont appréciés et respectés, qui ont une ligne et dont les collègues savent qu’ils ne vont pas tout répéter. » David Angel, secrétaire central à l’OGBL

et qu’elles allaient s’y opposer par tous les moyens. La direction a vite retiré l’idée. Lors des réunions, certaines personnes ont pleuré : ‘Vous désorganisez toute ma vie privée, je vais rater mon train, le petit devra rester une heure de plus chez la nounou...’ Ce fut un vrai exutoire, un succès qui a repolitisé les gens. »

« Comme un Témoin de Jéhovah » Dans *Reveille for Radicals* (1946), Alinsky évoque « l’infinie patience » nécessaire au travail d’implantation dans une communauté. À commencer par le repérage des « meneurs locaux ». « Au début, c’est vraiment un travail emmerdant. On se sent comme un Témoin de Jéhovah », dit Angel. Débarquer



Le thème récurrent de presque toutes les conversations entre salariés et délégués : « On est débordés » ; « On n’est jamais avec les enfants »

La famille

Cactus est un des principaux annonceurs publicitaires, sponsorise des événements sportifs, remet des chèques géants aux bonnes œuvres, affiche sa proximité avec les agriculteurs locaux. « Oui nous voulons faire du bénéfice », mais « nos engagements sociaux, ça vient du cœur », disait son directeur Laurent Schonkert lors d’une conférence il y a deux mois. Les bénéfices engrangés par Cactus SA ces dernières années ont été conséquents : 34 millions d’euros en 2013, 35 millions en 2014, 31 millions en 2015, 30,5 millions en 2016, 32 millions en 2017, 40 millions en 2018. (Ces millions remontent vers Betsah Invest SA – « ceuf » en hébreu –, la société-mère et holding familiale de la discrète et austère famille Leesch.)

Cela semble beaucoup et peu à la fois, comparé à un chiffre d’affaires qui s’élevait à 777 millions d’euros en 2018. Interrogé par *Radio 100,7* en février 2017, Laurent Schonkert avait évoqué le milliard d’euros comme « la carotte dans l’air » à rattraper « à court ou à moyen terme ». (Quelques mois plus tard, sur les ondes de *RTL Radio*, il précisera l’horizon temporel : « Deux à trois prochaines années » pour atteindre l’objectif financier. Or, comparée à l’explosion démographique, la progression du chiffre d’affaires de Cactus aura finalement été assez lente. Depuis 2008, il n’a augmenté « que » de cent millions d’euros.

La concurrence est rude, la nervosité règne. Les chaînes de supermarchés se livrent une guerre territoriale. Il s’agit d’occuper un maximum d’emplacements, en attendant que les prévisions démographiques se réalisent et finissent par rattraper la suroffre. Tandis qu’Auchan s’est implanté au Kirchberg et au Ban de Gasperich, Delhaize à Belval, au Royal-Hamilius et au pied de la tour de luxe Infinity, Cactus a préféré ne pas investir ces sites emblématiques du « nouveau Luxembourg ».

Cactus, le Migros luxembourgeois, semble perdre des parts de marché. En 2017, TNS-Ilres l’avait placé en tête du classement avec 76 pour cent des sondés déclarant y faire leurs courses, suivi par Delhaize (41 pour cent), Auchan (39), Aldi (38), Lidl (36) et Match (32). L’empire Leesch reste une société à part. Entreprise familiale, le personnel y a une ancienneté – atypiquement – élevée. Sa somptueuse fête du personnel, organisée chaque printemps sous un gigantesque chapiteau au Windhof, est un événement majeur. C’est souvent la première fois que les employés aperçoivent leurs collègues hors uniforme. Beaucoup de couples s’y sont formés, contribuant à une endogamie d’entreprise. bt

dans une entreprise, aborder les employés, leur demander s’ils sont membres de l’OGBL – voire s’ils connaissent le syndicat –, dans l’espoir d’identifier « les gens intéressants ». « Ce ne sont pas forcément ceux qui ont la grande gueule ou ceux qui jouent au *Mega-Revoluzzer*. Ce sont plutôt des piliers de l’entreprise. Des gens appréciés et respectés, qui ont une ligne et dont les collègues savent qu’ils ne vont pas tout répéter. »

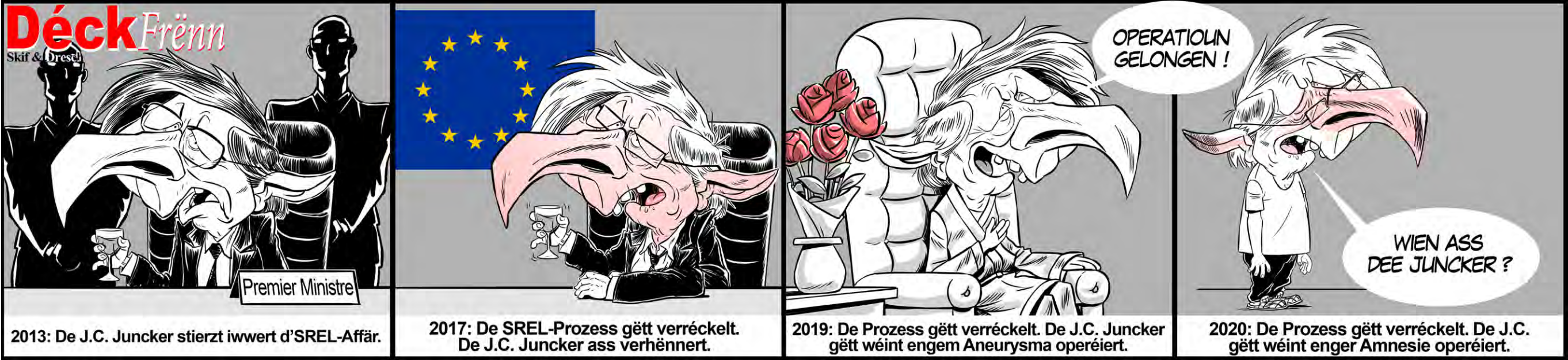
En mars 2018, quand Angel commençait à travailler pour l’OGBL, le défi était de trouver des candidats pour les élections sociales qui allaient se tenir une année plus tard. Avec seulement trois permanents et demi pour couvrir un vaste secteur éparpillé, l’OGBL choisit de se concentrer sur les entreprises comptant plus de 250 salariés, le nouveau seuil à partir duquel la délégation du personnel a droit à un délégué libéré à plein temps. Au début, il

faudrait veiller à faire « profil bas », éviter les directeurs, ne pas être « trop offensif ». Angel parle d’un « travail pour dissiper la peur » dans un secteur avec peu de traditions syndicales et politiques.

Pour les quatre années prochaines, l’OGBL s’est fixé comme objectif de rentrer chez les *hard discount* Lidl et Aldi. (Bizarrement, la délégation d’Aldi est affiliée à Aleba ; ce serait plus le fruit du hasard que d’une stratégie, fait-on savoir à la centrale du syndicat des employés de banque.) En amont des dernières élections sociales, David Angel avait une première fois sondé le terrain chez Lidl. Face à la difficulté d’entrer en contact avec des employés « hyper-stressés et sous surveillance vidéo », ce fut une exploration « très undercover », admet-il, voire assez maladroite. Le secrétaire central finit par acheter un chewing-gum. Alors qu’il payait, il passa un tract à la caissière, en contrebande.

New Kids on the Block Ancien rédacteur au *Woxx*, David Angel fait partie d’une nouvelle génération de permanents recrutés par l’OGBL ces dernières années. Beaucoup parmi eux sont issus du journalisme, comme Michelle Cloos (*Tageblatt*), Olivier Landini (*Quotidien*), Paula Telo Alves ou José Correia (*Contacto*). La génération actuellement aux commandes, recrutée à l’ère Castegnaro, est sur le départ, à commencer par le président André Roeltgen et son fidèle lieutenant Nico Clement.

Quand on lui demande ce qui l’a le plus surpris dans son nouveau travail, Angel répond : « Comme beaucoup de gens de gauche, j’ai toujours pensé en termes de base qui est radicale et de bureaucratie [syndicale] qui bloque. En fin de compte, c’est souvent – mais pas toujours – l’inverse. Souvent, c’est la structure qui doit pousser. »



Édito

Féckmillchen

josée hansen

À qui est la *Radio 100,7* ? Qui est son patron, son actionnaire principal, celui auquel il faudrait que la rédaction fasse allégeance ? La question semble stupide : C'est pourtant grosso modo à cette interrogation fondamentale que se résume l'actuelle guerre des tranchées entre d'un côté le ministre de tutelle, le conseil d'administration et la direction, et de l'autre les équipes (cinquante personnes) de la radio. Une guerre des tranchées qui a déjà entraîné deux départs notoires – le directeur Jean-Paul Hoffmann en automne 2018 et le président Laurent Loschetter ce lundi. Il aurait, écrit Loschetter, « rempli la mission pour laquelle [il a] été nommé » – renégociation de la convention avec l'État, avec une dotation budgétaire substantiellement revue à la hausse (6,6 millions d'euros pour 2020, soit 734 250 euros de moins que la promotion de la presse écrite, tous journaux confondus), modernisation des systèmes informatiques et surtout recrutement d'un nouveau directeur, en la personne de Marc Gerges, qui a commencé son mandat début juillet. Mais Gerges, qui vient du journalisme (*RTL*, *Land*, *Quotidien*, *PaperJam*), fut soupçonné dès le début de collusion avec son ami de jeunesse Loschetter, qui lui, s'est toujours vanté de sa proximité d'avec le Premier ministre et ministre des Médias, Xavier Bettel (DP). Donc par transitivité, Gerges serait l'homme de paille de Bettel, passablement énervé de la liberté d'expression dont se vante la radio, au plus tard depuis une chronique média de la rédaction en chef l'année dernière, qui s'inquiéta d'une possible ingérence politique dans le contenu de la radio. Ces derniers mois, des mises en garde et remarques mal placées de la hiérarchie (du CA en passant par la pré-

sidence jusqu'à la direction) sur l'opportunité d'une question, le bienfondé d'une interview ou le ton d'un commentaire ont fait le reste : depuis un mois, les fronts se sont durcis, au point que deux tiers des équipes se sont inquiétés par écrit de leur indépendance dans deux lettres envoyées à la direction.

Pour comprendre comment on en est arrivé là, il faut se tourner vers l'histoire de la radio : fondée par la loi de 1991 sur la libéralisation des médias électroniques, la radio socioculturelle 100,7, fut un projet socialiste, porté à bout de bras par Robert Krieps. Dans un pays où la politique médiatique se résumait à faire en sorte que RTL soit content, la lutte pour son autonomie fut longue et douloureuse, et prit, par à-coups, un quart de siècle. Le DP, le parti du marché privé et de la CLT-Ufa (longtemps dirigé par leur emblématique ancien Premier ministre Gaston Thorn), avait toujours eu la radio publique en horreur, au point qu'Anne Brasseur proposa même de simplement l'abolir en 1996. Son argument : trop cher pour trop peu d'auditeurs. Donc quand Laurent Loschetter fustigea le taux d'audience relativement modeste de la radio (quatre pour cent), cela fit forcément hérisser le poil de l'équipe. L'audimat est-il le seul critère pour mesurer l'importance du travail d'une radio de service public ? Au service des Médias de Xavier Bettel, les nerfs sont à vif en ce moment : Entre RTL Group qui annonce la délocalisation de certains de ses services à Cologne, malgré un contrat de concession très généreux, et l'embrouillamini entourant la gouvernance de la

production audiovisuelle via le Film Fund, le dossier *Radio 100,7* embête Bettel. Parce que le soupçon que le gouvernement Bettel/Schneider/Bausch veuille (faire) censurer la liberté d'expression d'une manière ou d'une autre est contraire à cette image de pays jeune, dynamique et hautement développé que les quadras/quinquas au pouvoir voudraient donner.

« Une réflexion sur le rôle et les missions de la Radio socioculturelle dans le paysage audiovisuel » sera menée, promet l'accord de coalition de 2018. Un débat parlementaire devrait avoir lieu en début d'année prochaine, pour adapter la loi en ce qui concerne « les missions, le cadre légal et la gouvernance » de l'établissement public. Une première adaptation, on le sait déjà, concernera la nomination du conseil d'administration, actuellement trop politisée. Des barrières entre le pouvoir politique et la radio seraient de mise, recommande aussi l'Ebu (European Broadcasting Union) dans une *peer review* de 2018 – des recommandations que Xavier Bettel a promis de prendre au sérieux et qui constitueront la base du débat parlementaire. Il aura l'occasion de le mettre en musique en nommant le nouveau président ou la nouvelle présidente, qui devrait, selon la loi, se faire d'ici un mois. Mais ce gouvernement n'a pas de plan pour la défense du service public en général, ni en ce qui concerne les médias, ni pour le système de santé et encore moins pour l'éducation nationale. Parce que, *psst !*, l'actionnaire principal de la *Radio 100,7*, c'est le peuple. Multiple et divers, et en droit d'attendre la radio la plus indépendante possible en contrepartie des impôts qu'il paye.

OGBL, LCGB und CGFP hatten am Dienstag nach Feierabend zu einer Kundgebung in einem Dommeldinger Hotel aufgerufen. Nach eigenen Angaben waren 2 000 Gewerkschafter gekommen, um dagegen zu protestieren, dass der Unternehmerverband UEL den Ständigen Beschäftigungsausschuss und damit den „Sozialdialog boykottiert“, so OGBL-Präsident André Roeltgen. Nach diesem überraschenden Erfolg der Kundgebung versprach Präsident Nicolas Buck am Donnerstag im *Luxemburger Wort*, dass seine Union des entreprises luxembourgeoises wieder an der nächsten Sitzung des Beschäftigungsausschusses am 2. Dezember teilnehmen werde. rh.

Sven Becker



blog

Personalie	Personalien	Politik	Politik	Finanzen	Verkehr
------------	-------------	---------	---------	----------	---------

Marcel Mart



aus Esch-Alzette war zuerst Rechtsanwalt und Korrespondent der Agence Europe. 1960 wurde er beigeordneter Sprecher der Europäischen Gemeinschaft für Kohle und Stahl, der Ceca, und danach Direktor ihres Informationsbüros in New York. Zurück in Luxemburg, gehörte er von 1969 bis 1977 zuerst der CSV/DP-Koalition unter Pierre Werner und dann der DP/LSAP-Koalition unter Gaston Thorn als Wirtschafts-, Mittelstands-, Fremdenverkehrs-, Transport- und Energieminister an. Nachdem er zuerst für eine Modernisierung und Diversifizierung der Volkswirtschaft stand, wurde er mitverantwortlich für die Gesetzgebung in der Erdöl- und dann der Stahlkrise. So wurde er zum Vater der autofreien Sonntage und des vereitelten Atomreaktors von Remerschen. 1977 verließ er unter heftigen Kritiken der CSV die Mitte-Links-Koalition, um Mitglied und 1984 Vorsitzender des Europäischen Rechnungshofs zu werden. Seine berufliche Laufbahn schloss er 1990 als Hofmarschall und Präsident der Banque Générale ab. Marcel Mart, der auch 42 Beiträge für das *Lëtzebuurger Land* verfasste, starb am Freitag im Alter von 92 Jahren (Foto: Jochen Herling). rh.

Deidre Du Bois,

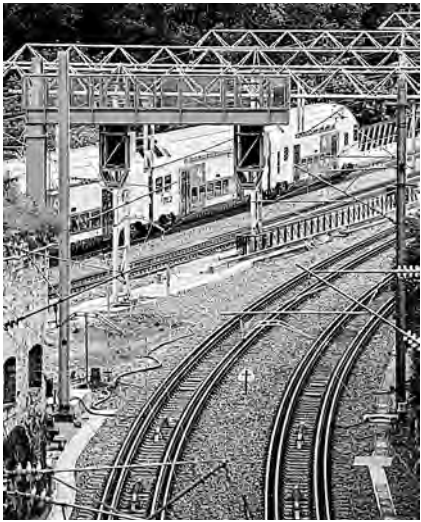
im Familienrecht kündigte Rechtsanwältin, wurde am Mittwoch vom Parlament auf Vorschlag der Grünen mit 49 Stimmen zur neuen Staatsrätin und Nachfolgerin des vorzeitig zurückgetretenen Staatsrats René Kollwelter (LSAP) gewählt. Der grüne Arzt Jean-Marc Cloos, Vikar der auf den US-Physiker Bobby Henderson zurückgehenden antikerikalen Église pastafrienne luxembourgeoise du monstre de spaghetti volant, kam auf fünf Stimmen. Ein Stimmzettel blieb weiß. rh.

Steve Melmer,

Kampfsporttrainer, kündigte am Wochenende die Auflösung seiner Fräi Sozial Alternativ (FSA) an. Die sehr rechte Kleinstpartei mit der Flamme des französischen Front national im Logo war vergangenes Jahr aus der Spaltung der Fräi ökologesch demokratesch Partei hervorgegangen, die Steve Melmer zusammen mit dem Briefträger Ronald Mordiconi gegründet hatte. Melmer war zuvor Mitglied der Sozialdemokratischen Volkspartei des vorbestraften Geschäftsmanns Nico Castiglia. Nun hört er auf und schreibt entmutigt, dass „zu dem sind wir bezweifeln wir dass sich die Situation (mit dem Koalition System) in Luxemburg jemals bessern wird“. rh.

Staatsbeihilfe?

Im Entwurf zum Staatsbudgetgesetz 2020 steht ein Artikel, durch den „une dernière fois jusqu'au 31 décembre 2025“ festgeschrieben werden soll, dass die Staatskasse den CFL die Mehrkosten für Mitarbeiter mit Eisenbahner-Statut erstattet, die zu CFL Cargo abgestellt sind. Bei der 2006 als Joint-venture mit Arcelor-Mittal gegründeten Frachttöchter gelten die Bedingungen des Privatsektors mit einem Tarifvertrag. Der Staatsrat rügt, dass die Regierung sich auf Artikel 7 im CFL-Gesetz von 1997 bezieht, laut dem der Staat der Bahn „notamment“ Mehrkosten erstatten kann, die ihr wegen des parastaatlichen Status ihres Personals entstehen. Weil „notamment“ impliziere, dass er ihr auch noch anderweitig Geld zuschießen könnte, verlangt der Staatsrat den Nachweis, dass der Artikel im Budgetgesetz nicht gegen die diversen Staatsbeihilferegeln und Bahn-Liberalisierungspakete der EU verstößt, und droht andernfalls, eine zweite Lesung des Haushaltsgesetzes zu verlangen. pf



Vom Tanktourismus

Als der Conseil national des finances public am Montag seinen Bericht über den Staatshaushalt 2020 und den Mehrjahreshaushalt vorstellte, merkte sein Präsident Romain Bausch an, Mineralsteuererhöhungen um ein paar Cent brächten keine Änderungen im Spritexport, der so schwer auf der Luxemburger Klimabilanz lastet. Selbst eine Erhöhung um zehn Cent wäre vermutlich nicht genug, weil sie im Auf und Ab der Rohölpreise untergehe. Zum 1. Mai hatte Finanzminister Pierre Gramegna (DP) die Dieselsteuern um zwei Cent, die auf Benzin um einen Cent erhöht. Noch diesen Monat will die Regierung über eine weitere Erhöhung entscheiden, denn bis Ende September hatten die Spritverkäufe weiter zugenommen. pf

Belastete Quellen

Die Zahl der Trinkwasserquellen, die zurzeit wegen einer Belastung durch Nitrate und Rückstände von Pflanzenschutzmitteln außer Betrieb sind, entspreche in „deren Gesamtschüttung einem Einwohnergleichwert von 75 000 Bürgern“, erklärte Umweltministerin Carole Dieschbourg (Grüne) auf eine parlamentarische Anfrage hin. Der Direktor des Wasserwirtschaftsamts, Jean-Paul Lickes, bestätigte auf Nachfrage, dass die recht technische Formulierung tatsächlich so zu verstehen ist, dass 75 000 Bürger zusätzlich versorgt werden könnten, wenn alle Quellen in Ordnung wären. „Die Zahl wurde auf einem Tagesverbrauch von 120 Litern pro Person errechnet und entspricht dem Bevölkerungszuwachs der letzten fünf bis sechs Jahre“, so Lickes. pf

Olos, Cluster, Pharos



Finie la mainmorte fiscale pour les Fonds d'investissement spécialisé (FIS) de Becca, Giorgetti, Lux & Cie (*d'Land* du 20 avril 2018 et du 15 mars 2019) ? Ce mercredi au Parlement, en réponse à une intervention du député David Wagner (Déi Lénk) sur les FIS, le ministre des Finances a déclaré : « Je peux vous assurer qu'on va le changer dans la réforme fiscale ». Pierre Gramegna (DP) a concédé que la critique envers le traitement fiscal des FIS était « juste » et a rappelé « ce n'est pas moi... ce n'est pas ce gouvernement qui l'a inventé ». En attendant la réforme fiscale (négociée à huis-clos entre les trois partenaires de coalition), la Chambre a décidé de faire monter une motion Déi Lénk à la Commission du Logement. La motion appelle « à produire dans les six mois à venir un rapport détaillé sur les activités des fonds immobiliers nationaux et internationaux ». Le DP a tenté de la bloquer, mais Alex Bodry (LSAP) l'a finalement repêchée : « Je suis d'avis qu'il faut pousser l'analyse des FIS plus loin ». Décidément, sur la question immobilière, la raison de coalition se fissure. bt

26 juin 2016,

Ce fut la date à laquelle le dernier train de nuit a quitté la gare de Luxembourg. Dans sa réponse à une question parlementaire de Marc Goergen (Piraten), le ministre de la Mobilité François Bausch (Déi Gréng), se montre très peu optimiste quant à une renaissance de ce réseau abandonné par quasi toutes des sociétés de chemins de fer. « Pour être économiquement viables, les trains de nuit doivent connecter des grandes villes avec un potentiel élevé, sur une longue distance et sans concurrence avec des TGV. Les trains de nuit partant ou arrivant à Luxembourg ont donc malheureusement peu de potentiel. » Point de mobilité hors Easy Jet ? Et depuis quand les chemins de fer sont-ils « économiquement viables » ? bt



Nachtrag

Die Nationalbibliothek digitalisiert den historischen Zeitungsbestand wie *Courrier du Grand-Duché de Luxembourg*, *L'Union* und *Luxemburger Wort*. (*d'Land*, .15.11.2019).

Die Regierung will sich einen neuen verschärften Verhaltenskodex geben. Für Etienne Schneiders Zukunftspläne könnte das zu einem Problem werden

Fliegender Wechsel

Pol Schock

Fallbeispiel Als die CSV 2013 auf der Oppositionsbank Platz nehmen musste, suchte ein Mann das Weite: Luc Frieden. Der langjährige Finanzminister konnte sich mit den Niederungen des parlamentarischen Alltags nicht anfreunden: „Das war mir alles zu negativ“, sagte er in einem Interview mit *RTL*. Also öffnete er sein prall gefülltes Adressbuch und arbeitete an einem Wechsel von der Politik in die Privatwirtschaft. Im Juli 2014, also etwas mehr als ein halbes Jahr nach dem Ausscheiden aus dem Regierungsamt, gab der frühere Finanzminister des größten Private-Banking-Finanzplatzes der Eurozone bekannt, zukünftig im Dienst der Deutschen Bank in London zu stehen. Das sorgte kurzzeitig für Aufregung, das Problem eines Interessenkonfliktes stand im Raum. Aber es gab nichts, was den früheren CSV-Minister an seinen Plänen hätte hindern können. Denn der Verhaltenskodex für Minister (Code de déontologie), der noch unter CSV-Justizminister François Biltgen ausgearbeitet worden war, trat erst in Kraft, nachdem die CSV-LSAP Koalition bereits Geschichte war. Also blieb es im persönlichen Ermessen des früheren Ministers, über seine berufliche Zukunft zu entscheiden. Das klang so: „Nach reiflicher Überlegung bin ich zur Überzeugung gelangt, dass sich das Problem der Deontologie in meinem Fall nicht stellt, dies umso mehr, da ich ins Ausland wechsle.“ (*Luxemburger Wört*, 19.09.2014)

Die *Woxx* sprach damals wie andere Medien auch von einem „regelrechten ‚cas de figure‘ eines Interessenkonflikts“. Allerdings war es nicht der einzige fliegende Wechsel eines Regierungsmitglieds in die Wirtschaft in der jüngeren Vergangenheit Luxemburgs. LSAP-Politiker Jeannot Krecké war 2012 in einem ähnlichen Fall und stand unmittelbar nach seinem Rücktritt als Wirtschaftsminister im Dienst von mehreren Unternehmen, darunter der Verwaltungsrat von Arcelor-Mittal, der East-West United Bank sowie dem Seebaggerunternehmen Jan De Nul. Und auch ein aktueller Minister liebäugelt ganz offen mit einem fliegenden Wechsel: Etienne Schneider. Der einstige Hoffnungsträger der LSAP war damals Nutznießer von Kreckés Rückzug. Schneider übernahm den Ministerposten seines Ziehvaters und war zentraler Akteur der Bildung des bis heute bestehenden Dreierbündnisses. Manche sagen, er sei gar der eigentliche „Macher“ der Koalition.

Karenzzeit Schneider hat dabei nie einen Hehl daraus gemacht, dass er sein Schicksal nicht an die Politik koppelt. Die Frage nach der Mandatsbegrenzung von zehn Jahren im Referendum von 2015 war seine Idee. Und so war es auch wenig überraschend, als er unlängst ankündigte, sein Regierungsmandat nicht zu Ende führen zu wollen. Während hinter seinem Rücken bereits ein Machtkampf um seine Nachfolge als Wirtschaftsminister geführt wird, den *Land*-Informationen zufolge Franz Fayot für sich entscheiden konnte, hat Schneider den genauen Zeitpunkt seines Abgangs sowie seine beruflichen Pläne noch nicht mitgeteilt. Kreckés Mandat als Regierungsvertreter im Verwaltungsrat von Arcelor-Mittal endet dabei im Frühjahr 2020. Den naheliegenden Schluss, dass Schneider den Pfaden seines einstigen Mentors folgen könnte, dementiert der scheidende Minister klar und deutlich.

Für Transparenzorganisationen ist das Verhalten von Schneider grenzwertig. Wer schon in der Zeit als Politiker einen Posten in der Wirtschaft anstrebt, laufe Gefahr, seine Entscheidungen zu Gunsten des neuen Arbeitgebers zu fällen, heißt es in der „Drehtür-Studie“ der Organisation Lobbycontrol. Allein schon der Verdacht auf unternehmensfreundlichere Entscheidungen schade dem Vertrauen in die Demokratie. Doch auch der aktuelle Verhaltenskodex für Minister



Luc Frieden wechselte 2014 von der Politik zur Deutschen Bank, wohin die Reise von Gesundheits- und Wirtschaftsminister Schneider geht, ist unklar

könnte für Schneider zu einer Hürde werden. Darin heißt es, dass ehemalige Minister während einer Karenzzeit von zwei Jahren keinen Gebrauch von ihrem ministeriellen Insiderwissen machen dürfen. Dass das kontrolliert und gegebenenfalls sanktioniert werden soll, und ob das einen Etienne Schneider in seinen beruflichen Plänen aufhalten wird, darf zumindest bezweifelt werden. Biltgens ursprünglichen Vorschlag, Minister nach Amtsende für zwei Jahre gar nicht im Bereich ihres vorherigen Ministerresorts arbeiten zu lassen, haben weder die Regierung Juncker/Asselborn noch die späteren Fensteröffner von Gambia bei ihrer Reform des Verhaltenskodex zurückbehalten. Doch die Regierung bastelt aktuell an einem neuen, restriktiveren Kodex, der dem *Land* vorliegt. Im „Avant-projet d'arrêté grand-ducal“ heißt es, dass zukünftig der Ethikrat zwei Monate vor

einem Wechsel in die Wirtschaft informiert werden muss. Der Rat soll daraufhin dem Premierminister ein Gutachten erstellen, im Falle eines Interessenkonflikts könnte die Regierung den Wechsel für zwei Jahre blockieren. So zumindest die Theorie.

Wie hast du's mit den Immobilien Warum die Regierung gerade jetzt an einem neuen Verhaltenskodex arbeitet, hat laut Angaben des Staatsministeriums weniger mit den Plänen von Etienne Schneider zu tun, geschweige denn mit den Affären um Corinne Cahen (DP) und Carole Dieschbourg (déi Gréng). Vielmehr geht die Arbeit auf Druck von außen zurück. Bereits im Juni 2018 kurz vor den Wahlen hat der Greco (Staatsgruppe gegen Korruption des Europarats), den zu laschen luxemburger Verhaltenskodex für Minister deutlich angepran-

gert: Die Handhabung von Interessenkonflikten für scheidende Regierungsmitglieder sei ebenso verbesserungsfähig wie die Regeln im Umgang mit Lobbyismus und Annahmen von Geschenken. Der neue Text trägt diesen Empfehlungen nun Rechnung. Im Entwurf steht die Einführung eines Lobbyregisters, das öffentlich für alle sichtbar festhält, mit welchen Vertretern sich Regierungsmitglieder treffen, ähnlich wie es bei der Europäischen Kommission oder auch dem Europäischen Parlament bereits der Fall ist. Zudem sollen die Minister bei Amtsantritt nicht nur ihre Aktienanteile offenlegen, sondern auch ihren Immobilienbesitz. In Artikel 2 (4) heißt es, dass „les propriétés immobilières qui ne leur servent pas d'habitation ainsi que les parts dans des sociétés immobilières“ ebenso veröffentlicht und dem Ethikrat mitgeteilt werden

müssen wie „toute dette dépassant le montant de 50.000 euros“. Der neue Kodex sieht demnach vor, die Vermögensverhältnisse der Minister transparent darzulegen. Damit würde nicht nur für alle sichtbar werden, dass der Premierminister Aktienanteile von Unternehmen wie Nintendo, Deutsche Bank oder Société générale besitzt, sondern wie er es mit den Immobilien in einem Land hält, dessen größtes Problem die Wohnungsknappheit ist.

Kodex für hohe Beamte Doch der eigentliche Clou des neuen Kodex ist eine andere Regelung: Denn auf Drängen des Greco bezieht sich der Verhaltenskodex nicht nur auf Minister, sondern auch auf den höheren öffentlichen Dienst. Es handelt sich dabei um die Beamten in der sogenannten politischen Karriere, die von der Regierung direkt ernannt werden, ohne Staatsexamen, ohne Probezeit. Das sind aktuell neun Conseillers de gouvernement adjoints (Dienstgrad 14 der Gehaltsleiter), 18 Conseillers de gouvernement (Grad 15), 35 Conseillers de gouvernement première classe (Grad 16), 58 Premiers conseillers de gouvernement (Grad 17) sowie einige wenige Kommissare und Direktoren. Ihr Grundgehalt liegt je nach Erfahrung und Dienstgrad zwischen 7 500 und 12 000 Euro.

Auch diese politischen Beamten sollen laut Vorentwurf eine Liste erstellen, die über Vermögens- und Immobilienbesitz aufklärt. Allerdings gehören diese Informationen nicht veröffentlicht, sondern werden lediglich dem Ethikrat zur Verfügung gestellt, damit mögliche Interessenkonflikte geprüft werden können. Im schlimmsten Fall kann der Ethikrat eine Nominierung verhindern. Doch auch der Wechsel eines Regierungsrats in die Privatwirtschaft soll ähnlich streng gehandhabt werden wie bei Regierungsmitgliedern. Der fliegende Wechsel des hohen Beamten Tom Eischen aus dem Energieministerium zum Energieunternehmen Encevo wäre mit dem neuen Kodex nicht möglich gewesen. Ziel ist es, den Drehtür-Effekt beziehungsweise die *Pantouflage* zu unterbinden.

Dabei stellt sich grundsätzlich die Frage, warum es bis heute noch keinen Verhaltenskodex für hohe Beamte gibt. Denn bereits seit 2006 kündigen die Regierungen regelmäßig einen verbindlichen Rahmen mit deontologischen Regeln für den öffentlichen Dienst an. Und 2011 gab es sogar schon ein „Avant-projet“, das eigentlich mit dem Ministerkodex von 2014 umgesetzt werden sollte. Doch die Beamtengewerkschaft CGFP konnte die Regierung zunächst davon überzeugen, die Einführung des Kodex bis zur Reform des öffentlichen Diensts zu verschieben. Und als der Beamtenkodex aus dem öffentlichen Gedächtnis verschwand, ignorierte die Dreierkoalition fünf Jahre diskret den Text. Angesichts von mittlerweile rund 120 hohen politischen Beamten und dem Druck des Greco sollte dieses Kunststück nicht noch einmal fünf Jahre gelingen.

Doch der eigentliche Clou: Der Verhaltenskodex bezieht sich nicht nur auf Minister, sondern auch auf hohe Beamte

Liste reprenant les informations à soumettre au Premier ministre par chaque membre du Gouvernement en vertu du Code de déontologie

Nom : BETTEL
Prénom(s) : Xavier
Fonction : Premier Ministre, Ministre d'Etat, Ministre des Communications et des Médias, Ministre des Cultes, Ministre de la Digitalisation, Ministre de la Réforme administrative

Activités rémunérées exercées au cours des 10 années précédant la prise de fonction :

- 2013-2018 : Premier Ministre, Ministre d'Etat, Ministre des Communications et des Médias, Ministre des Cultes
- 2015-2018 : Ministre de la Culture
- 2011-2013 : Bourgmestre de la Ville de Luxembourg
- 2005-2011 : Echevin de la Ville de Luxembourg
- 2001-2013 : Avocat au barreau de Luxembourg
- 1999-2013 : Député

Participations financières individualisées, sous forme d'actions ou d'autres titres, dans le capital d'une entreprise¹ :

- CELSION, DEUTSCHE BANK, NINTENDO, SOCIETE GENERALE, KERYX

Activités professionnelles exercées par le conjoint/partenaire au moment de la prise de fonction :

- nature de l'activité : Architecture et promotion
- dénomination de la fonction exercée : Architecte associé
- nom de l'employeur (le cas échéant) : IDS, A-5 et A-3 Architecture, 50, rue de l'Hydron, B-6700 Arlon

Je soussigné :

- certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente liste ;
- m'engage, en cas d'évolution de la situation ou des intérêts mentionnés dans les différentes rubriques, à mettre à jour la présente liste ;
- ai pris connaissance que cette liste sera publiée en annexe de ma notice biographique sur le site Internet du gouvernement.

Date : 5 décembre 2018 Signature : [Signature]

¹ Les parts de fonds communs de placement, vu qu'elles ne représentent pas un intérêt direct dans le capital d'une entreprise, ne doivent pas être déclarées.

Liste reprenant les informations à soumettre au Premier ministre par chaque membre du Gouvernement en vertu du Code de déontologie

Nom : SCHNEIDER
Prénom(s) : ETIENNE
Fonction : VICE-PRÉMIER MINISTRE

Activités rémunérées exercées au cours des 10 années précédant la prise de fonction :

- MINISTRE
- FONCTIONNAIRE

Participations financières individualisées, sous forme d'actions ou d'autres titres, dans le capital d'une entreprise¹ :

-

Activités professionnelles exercées par le conjoint/partenaire au moment de la prise de fonction :

- JEROME DONANGE
- EUROPEAN BUSINESS DEVELOPER
- BANK OF CHINA

Je soussigné :

- certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente liste ;
- m'engage, en cas d'évolution de la situation ou des intérêts mentionnés dans les différentes rubriques, à mettre à jour la présente liste ;
- ai pris connaissance que cette liste sera publiée en annexe de ma notice biographique sur le site Internet du gouvernement.

Date : 5 décembre 2018 Signature : [Signature]

¹ Les parts de fonds communs de placement, vu qu'elles ne représentent pas un intérêt direct dans le capital d'une entreprise, ne doivent pas être déclarées.

Regierungsmitglieder müssen seit 2014 Informationen über ihre professionelle Vergangenheit sowie etwaige Aktienanteile offenlegen

„Es ziehen nicht alle am selben Strang“

Interview: Peter Feist

d'Land: Herr Knebler, nach der Krankenkassen-Quadrupartite vergangene Woche sagten Sie, noch immer seien nicht alle versprochenen Leistungsverbesserungen an die Versicherten umgesetzt. Was fehlt noch?

Christophe Knebler: Ziemlich viel. 2016 und 2017 hatte der Sozialminister aus den hohen Reserven der CNS Leistungsverbesserungen im Umfang von 25 Millionen Euro angekündigt. Umgesetzt wurde das zur Hälfte, was noch fehlt, sind Verbesserungen bei Zahnarzt- und Optikerleistungen. Da zahlen die Patienten besonders viel zu. Laut Schätzungen der CNS liegt über alle Zahnarztleistungen die Eigenbeteiligung bei 50 Prozent, bei Optikerleistungen sogar bei 75 Prozent. Das ist enorm, wenn man bedenkt, dass es bei Arztleistungen im Schnitt 8,2 Prozent sind.

Es gab aber Verbesserungen beim Zahnarzt und beim Optiker, oder?

Nicht genug. Noch immer kommt die CNS zum Beispiel nicht für weiße Zahnfüllungen auf, obwohl die seit vielen Jahren gemacht werden. Es gibt keinen Tarif dafür, also zahlt der Patient die Mehrkosten aus seiner Tasche. Die Kostenübernahme für Brillen soll modernisiert und erhöht werden. Geschehen ist bisher nichts. Lediglich die Frist, ab der man Anspruch auf Kostenübernahme für Kontaktlinsen hat, wurde an die Frist für Brillen angepasst.

Ist das die Schuld der CNS oder des Sozialministers?

Berechtigte Frage. Ein neuer Tarif für Zahnfüllungen muss in die Gebührenordnung der Zahnärzte eingefügt werden. Damit müsste die Nomenklaturkommission sich befassen, doch die war ab Mai 2018 blockiert, weil der Ärzteverband AMMD an ihren Sitzungen nicht mehr teilnahm. Die Blockade zu lösen, war ein politisches Problem für den Sozialminister. Die Kostenübernahme für Brillen zu verbessern, könnte die CNS beschließen. Ihr Verwaltungsrat wartet aber bis heute darauf, vom Sozialminister zu erfahren, was er dazu angedacht hat. Das wurde von Anfang an vage gehalten. Ohne Hinweise aus dem Ministerium ist es für die CNS wegen des Tripartite-Prinzips im Verwaltungsrat nicht so einfach, Verbesserungen zu beschließen. Dass die Unternehmervertreter sie mittragen würden, ist nicht gesagt. Wir hatten zum Beispiel diskutiert, die Frist zu verkürzen, ab der die Kasse einen Teil der Kosten für die Erneuerung einer Zahnprothese übernimmt. Früher lag sie bei 15 Jahren, der Sozialminister schlug 12 Jahre vor. Die Zahnärzte erklärten auf einer Quadrupartite, zehn Jahre seien besser, ihre Begründungen leuchteten den Gewerkschaftsvertretern bei der CNS ein. Bei der Abstimmung im Verwaltungsrat hielten die UEL-Vertreter an 12 Jahren fest, die Gewerkschaften wollten zehn und der CNS-Präsident als Vertreter des Ministers schloss sich der UEL an. Der Minister hatte also nicht den politischen Mut, die zehn Jahre mitzutragen! Dabei belaufen sich die Mehrkosten auf eine halbe Million Euro im Jahr. Setze ich das in Beziehung zu den 607 Millionen in der Reserve, wird mir schlecht.

Funktioniert der Sozialdialog in der CNS noch?

Ja. In allen Gremien der Sozialversicherung gibt es keine großen Auseinandersetzungen zwischen UEL und Gewerkschaften. Meinungsverschiedenheiten gibt es, das liegt in der Natur der Sache. Aber wir sind nicht wie Katz' und Maus, wir wollen letztlich alle ein gutes Gesundheitssystem. In vielen Fällen besteht Einigkeit zwischen den Sozialpartnern, zum Beispiel rund um die Mutterschaftsausgaben. Die wurden bis 2010 gänzlich über den Staatshaushalt finanziert, anschließend gingen sie immer stärker zu Lasten der CNS. Sowohl die Gewerkschafts- als auch die Arbeitgebervertreter bemängeln, dass die Mutterschaftsausgaben derzeit nur mit 20 Millionen Euro pro Jahr vom Staat bezuschusst werden, obwohl die Gesamtkosten sich für die CNS für 2019 auf 64 Millionen belaufen. Beide Seiten teilen auch die Auffassung, dass die CNS in der Prävention aktiver werden müsste.

Wie ist das gemeint?



Christophe Knebler ist als stellvertretender Generalsekretär beim LCGB für Sozialpolitik zuständig

Ich meine damit zum Beispiel eine Kostenübernahme auch für Zahnsparungen für Erwachsene durch die CNS. Ich kenne Leute, die benötigen aus medizinischen Gründen eine Zahnsparung. Doch die Kostenübernahme endet bei 18-Jährigen, wer älter ist, zahlt Tausende von Euro, und die CNS erstattet nicht einen Cent. Dabei vermeidet eine Zahnsparung spätere Behandlungen. Prävention ist ein sehr großes Thema.

Prävention soll auch eines der fünf Themen am Gesundheitstisch sein.

Der Gesundheitstisch ist sehr wichtig. Eigentlich müsste unser Gesundheitssystem sich ständig in Frage stellen und erneuern. Was die Prävention angeht, verlangen die Gewerkschaften seit Jahren eine Bilanz der bestehenden Präventionsprogramme. Zuständig für die Programme ist in erster Linie das Gesundheitsministerium. Bisher gibt es keine Bilanz. Präventionsprogramme werden formuliert, sobald ein Problem festgestellt wurde, doch dann werden sie laufen gelassen, ohne nach den Resultaten zu schauen. Wenn es ein Programm gibt wie *Gesond essen, mei bewegen* und dennoch die Diabetes-Erkrankungen zunehmen, muss man sich fragen, ob die Prävention ihren Zielen gerecht wird.

Neben der Prävention soll der Gesundheitstisch auch über die Finanzierung des Systems; über Innovationen; die klinische und außerklinische Versorgung sowie das Verhältnis zwischen Versicherten und Gesundheitsdienstleistern sprechen. Sind das die richtigen Themen?

Der LCGB stellt diese Themen nicht infrage. Ich fand es aber seltsam, dass die Regierung den Gesundheitstisch ankündigte und auf der Quadrupartite vergangene Woche darüber groß diskutieren lassen wollte. Denn vor der Sitzung waren die fünf großen Themen nicht bekannt. Nun heißt es, es soll noch ein „Kick-off Meeting“ geben; wieso konnte man nicht vor der Quadrupartite die Partner einweisen und in der Sitzung die Themen im Konsens festlegen? Eine solche Einigung hätte man sogar als Erfolg nach draußen tragen können.

Vermissen Sie beim Sozialminister politische Führung?

Pilotage wäre der richtige Ausdruck. Er müsste der Pilot eines Flugzeugs sein, das CNS heißt und in dem viele Passagiere sitzen. Chef an Bord ist der Kapitän, der mit seiner Crew schauen muss, dass alles klappt.

In unserer Wirklichkeit aber scheint die linke Hand nicht zu wissen, was die rechte macht. Da müsste der Minister zumindest dafür sorgen, dass alle Beteiligten zusammenkommen. Eigentlich nicht nur der Sozialminister, sondern auch der Gesundheitsminister. Ich bin zurzeit nicht überzeugt, dass alle am selben Strang ziehen und dass es einen großen Plan gibt, sondern viele kleine Pläncchen, und dass das Gesundheitsministerium sein Ding machen will und das Sozialministerium seines. Über die Leistungsverbesserungen, die wir schon erwähnt haben, hinaus hatte die vorige Regierung noch weitere Ankündigungen gemacht. Gesundheitsministerin Lydia Mutsch berief 2018 eine Pressekonferenz ein, um zu verkünden, dass die CNS demnächst für Osteopathie zahle, obwohl es damals noch keine Konvention mit einem Osteopathenverband gab, geschweige Tarife. Beides gibt es bis heute nicht, wie aber geht es weiter?

Meinen Sie, dass Etienne Schneider im Amt bleibt, bis der Gesundheitstisch abgeschlossen ist?

Das müssen Sie den Gesundheitsminister fragen. Im Moment sieht es so aus, aber die Ankündigung, er werde gehen, schwebt im Raum. Gut ist das nicht, der Gesundheitstisch braucht Kontinuität bei den politisch Verantwortlichen.

Wann beginnt der Gesundheitstisch?

Das ist unklar. Laut Regierung vor Jahresende, aber das ist ja bald. Vorher soll es, wie gesagt, noch einen Austausch mit den Partnern zu den fünf großen Themen geben, doch wir wissen nicht so richtig, wer die einzelnen Gesprächspartner sind. Die Frage wurde auf der Quadrupartite gestellt, die Antwort war nicht überzeugend. Unklar ist auch, wie die Themen behandelt werden sollen – ob der Reihe nach in großen Versammlungen oder in fünf Arbeitsgruppen, die einer koordinierenden Versammlung nachgeordnet sind. Das hätte alles längst geklärt werden können.

Vermutlich musste der Minister erst den Konflikt mit der AMMD lösen. Nicht zuletzt sie hatte ja eine große Systemdebatte verlangt. Dann nähme sie auch wieder an der Nomenklaturkommission teil.

Es gab im Juni dieses Jahres eine entscheidende Sitzung mit Sozialminister Romain Schneider, der CNS, der AMMD und dem Krankenhausverband. Dort wurde der Konflikt mit der AMMD beendet

und der Gesundheitstisch lanciert. Aber seitdem war fast ein halbes Jahr Zeit zur Vorbereitung. Übrigens war es die CNS, die wesentlich half, den Konflikt zu lösen. Dass abgemacht wurde, der Nomenklaturkommission einen neutralen Präsidenten zu geben, ging stark auf die CNS zurück. Umso mehr empört mich, dass es erst im Oktober eine Sitzung der Nomenklaturkommission gab, die vollzählig war, auf deren Tagesordnung aber nicht jene Leistungsverbesserungen standen, die seit Jahren versprochen sind. Im Raum steht nun, es könnte 2021 so weit sein, vielleicht aber auch erst 2023. Uns ist vermittelt worden, dass es Gespräche zwischen dem Minister und den Zahnärzten gab. Romain Schneider hat demnach eine Initiative ergriffen, aber ob und wann etwas dabei herauskommt, weiß ich nicht. Der Blockade der Nomenklaturkommission hat der Minister auf jeden Fall zu lange zugeschaut. Die CNS konnte ihre Vorschläge erst machen, als er endlich alle Beteiligten zusammengerufen hatte.

Was halten Sie von Romain Schneiders Ankündigung auf der Quadrupartite, in drei Jahren gebe es einen „Tiers payant de nouvelle génération“, während einen Tag vorher die AMMD das Konzept einer Smartphone-App präsentierte, die das schon im kommenden Frühjahr bieten soll? Passt die AMMD-Initiative zu den Plänen des Ministeriums?

Der CNS hatte die AMMD ihre App schon im Vorfeld vorgestellt und dort ebenfalls vom Start im Frühjahr 2020 gesprochen. Wie ich das verstehe, soll die App aber dafür sorgen, dass der Patient die Arztrechnung elektronisch von seinem Bankkonto bezahlt, die Rechnung an die CNS geht und der Patient von ihr, sofern die Zusammenarbeit mit seiner Bank klappt, schneller sein Geld bekommt. Das wäre eine Beschleunigung des derzeitigen Rückerstattungsprinzips. *Tiers payant* dagegen heißt, dass der Patient dem Arzt lediglich seine Eigenbeteiligung zahlt und der Arzt von der CNS den verbleibenden Teil bekommt. Das soll der *Tiers payant de nouvelle génération* bewirken.

Läuft das wegen der elektronischen Verarbeitung am Ende nicht auf dasselbe hinaus?

So einfach ist das nicht. Beim AMMD-Konzept bliebe es dabei, dass der Patient etwas vorstrecken muss. Die Rückzahlungsdauer wäre kürzer, wenn alles

„Drei Jahre für die technische Umsetzung des *Tiers payant* sind viel zu lang. Wenn es nicht anders geht, muss man den Leuten mit Zwischenlösungen entgegenkommen. Da hat die AMMD nun die Regierung überholt“

klappt. Das Ministerium dagegen will ein öffentliches System schaffen, das den *Tiers payant* jedem garantiert, der hier krankensichert ist. Wie es technisch umgesetzt wird, weiß ich nicht. Als LCGB wollen wir ein öffentliches System. Wir meinen, dass die App bestenfalls komplementär sein kann. Dass auch die AMMD an einer Lösung arbeitet, begrüßen wir aber.

Die App setzt natürlich voraus, dass jeder Patient ein Smartphone hat.

Ja, und dass alle mit der App klarkommen und dass sämtliche Banken mitmachen. Beim Konzept des Ministeriums wäre eine Frage, ob es nur in Luxemburg funktionieren würde oder auch im Ausland, was Grenzpendler interessieren wird. Bei der App stellt diese Frage sich auch. Generell finden wir, dass auch die Regierung an einer Zwischenlösung hätte arbeiten können. Drei Jahre für die technische Umsetzung des *Tiers payant* sind viel zu lang. Wenn es nicht anders geht, muss man den Leuten mit Zwischenlösungen entgegenkommen. Da hat die AMMD die Regierung nun überholt.

Lassen Sie uns noch einmal auf den Sozialdialog zurückkommen, denn am Dienstag fand die Kundgebung der drei großen Gewerkschaften statt. Fürchten Sie, die UEL könnte ihre Mitarbeit in der CNS infrage stellen? Sie hatte ja schon vor drei Jahren erklärt, nichts mehr mit den Sachleistungen der Kasse zu tun haben zu wollen.

Gut ist es nicht, wenn in der Öffentlichkeit nationale Tripartite-Gremien infrage gestellt werden, weil dann sofort die Frage aufkommt, was das für die Sozialversicherung bedeutet. Dass die UEL 2016 sagte, sie wolle die CNS verlassen, verstand ich nicht. Sie sagte, sie habe die nötigen Fachkompetenzen nicht, und es sei nicht der Betrieb, der krank wird. Doch zu einem Betrieb gehören Mitarbeiter, und Fakt ist, dass ein Mensch auch wegen seines Arbeitsumfelds erkranken kann. Da ist auch der Arbeitgeber gefordert, und es ist sinnvoll, dass Betriebe Beiträge zur Krankenversicherung zahlen und sich die Unternehmerverbände dafür interessieren, wo das Gesundheitssystem hinsteuert.

Worüber soll der Gesundheitstisch diskutieren können, wenn ein großes Thema „Finanzierung“ heißt?

Wir wollen weiterhin ein öffentliches System, das nach dem Tripartite-Modell finanziert wird. Das schließt nicht aus, sich nach neuen Einnahmequellen umzusehen. Wie gesagt: Wir sind dafür, die Gesundheitsversorgung zu hinterfragen und zu erneuern, sie ist nichts Statisches. Wenn sich am Ende neue Finanzbedarfe ergeben, muss man langfristig schauen, wie man sie deckt. Aber daraus kann nicht folgen, die solidarische Finanzierung infrage zu stellen.

Gesundheitstisch, Tiers Payant, Leistungsverbesserungen: Für Christophe Knebler, LCGB-Vertreter im Verwaltungsrat der CNS, mangelt es im Gesundheitswesen akut an politischem „Pilotage“

In zwei Jahren spätestens soll die Reform des Jugendschutzes stehen. Dafür holt sich Justizministerin Sam Tanson Hilfe aus der Schweiz

Das Versprechen

Ines Kurschat

„Ein ganz neuer Text muss her“, forderte Deidre Du Bois am Mittwochmorgen. Anlässlich des Weltkindertags hatte *RTL Radio* die Rechtsanwältin, Vize-Präsidentin der Menschenrechtskommission und seit ihrer Nominierung durch die Grünen diese Woche vielleicht künftiges Staatsratsmitglied ins Studio gebeten, um mit ihr die Reform des Jugendschutzes zu diskutieren.

Die hatte Blau-Rot-Grün eigentlich für die erste Amtszeit bis 2019 versprochen; sie kam aber wegen erheblicher Meinungsverschiedenheiten zwischen dem sozialen Sektor und den Justizbehörden – und nicht zuletzt wegen eines grünen Justizministers, der lange nicht Position beziehen wollte, nicht über das Stadium eines – umstrittenen – Entwurfs heraus.

Jetzt soll es einen neuen Anlauf geben, verspricht Justizministerin Sam Tanson, die das Ressort vom erkrankten, amtsunfähigen Félix Braz übernommen hat. In einem Interview mit dem *Radio 100,7* vor zwei Wochen war die Grüne formell: „Wir können Minderjährige nicht mit erwachsenen Straftätern in ein Gefängnis setzen“, sagte sie und fügte hinzu: „In egal was für einem Fall nicht.“ Damit schloss die grüne Ministerin eine Hintertür, die Braz, auf Wunsch der Jugendrichter und Staatsanwaltschaft, in seiner Vorlage noch offen gehalten hatte: Unter bestimmten Umständen und wenn kein anderes Mittel blieb, sollte es in Zukunft doch möglich sein, Minderjährige in Schrägg einzusperren.

Erst eine Konferenzreihe der Uni Luxemburg und des Fachverbands für Sozialarbeit Ances mit internationalen Rechtsexperten, die offenlegte, wie sehr Luxemburg Entwicklungen im Jugend(straf)recht hinterherläuft, und schließlich ein resolutes „So nicht!“ der damaligen Vorsitzenden des UN-Kinderrechtskomitees, Renate Winter (heute dort Vizepräsidentin), hatte diese öffentliche Kehrtwende möglich gemacht: Aufgrund des Drucks versprach Braz, seinen repressiven Entwurf entlang internationaler Rechtsnormen zu überarbeiten. Danach passierte erst einmal: nichts weiter.

Gut, dass diese Woche Weltkindertag war und das UN-Kinderrechtskomitee zum 30. Jahrestag der Kinderrechtskonvention der Vereinten Nationen alle Unterzeichnerländer gebeten hat, sich neu mit konkreten Zusagen zu ihren Zielen zu bekennen. *Pledges* heißt das im Amtsschlingens, und tatsächlich erneuerten Justiz- und Erziehungsministerium gerade noch rechtzeitig zum Stichtag ihre diesbezüglichen Versprechen. Was Félix Braz mündlich zusagte, gibt es nun schriftlich verbrieft: Luxemburg wird sein Jugendschutzgesetz von 1992 so reformieren, dass in Zukunft keine Minderjährigen mehr ins Erwachsenenengefängnis kommen. Nicht nur dass, diverse Rechtsgarantien, deren Fehlen im Brazschen Entwurf vom Staatsrat gerügt wurde, sollen ebenfalls kommen. Außerdem soll ein neuer Text präzise zwischen Schutzgedanken und strafrechtlichen Elementen unterscheiden.

Im Interview mit *Radio 100,7* wollte sich Ministerin Tanson zwar noch nicht festlegen, ob es nun zwei Texte werden, mit einem gesonderten Jugendstrafrecht, wie es das Kinderrechtskomitee ORK fordert, oder ein gemeinsamer. Womöglich wird, um das Gesetzgebungsverfahren nicht weiter zu verlängern, es einen neuen Text mit zwei Kapiteln geben. Die zuständige Juristin aus dem Justizministerium, Véronique Bruck, spricht gegenüber dem *Land* gleichwohl von einer „refonte complète“, also einer vollständigen Überarbeitung.

Kein Wunder, dass die Stimmung am Mittwochabend bei der Vorstellung des Jahresberichts des Kinderrechtsbeauftragten entsprechend gelöst war. Für diesen Paradigmenwechsel streiten ORK, Menschenrechtskommission, Organisationen der Sozialarbeit und viele andere seit Jahrzehnten, hatten sich aber nie gegen die Richter- und Staatsanwaltschaft, deren Vertreter bei den Beratungen im Justizministerium dabei waren, durchsetzen können. Auch das *Land* hatte die eklatanten, menschenrechtswidrigen Schutzlücken im Jugendschutz ein ums andere Mal thematisiert.

Nun wendet sich das Blatt. Der Weg ist frei, in Luxemburg wirklich ein Paradigmenwechsel einzuläuten und damit, wie es Braz nach seinem Meinungsumschwung formuliert hatte, EU-Vorreiterland in Sachen Jugendschutz zu werden. Umsetzen wird die Reform Sam Tanson. Und sie hat niemand anderes als Renate Winter als Beraterin zu Hilfe geholt, ehemalige Jugendrichterin und bestens mit der Materie vertraut. Winter hat diverse Länder dabei unterstützt, ihrer Jugendstraf- und Jugendhilfesysteme zu modernisieren. Bis Januar 2022, so wurde als maximale Deadline gesetzt, soll die Reform abgeschlossen sein. Dann wird vermutlich auch Schluss mit einer weiteren Luxemburger Besonderheit im Jugendschutz sein: Hierzulande wird Eltern, deren Kinder vom Gericht in ein Erziehungsheim einge-

In dem Punkt haben die Jugendrichter Recht: Sie müssen mit den bestehenden Erziehungshilfeangeboten auskommen; es gibt noch immer zu wenige spezialisierte Therapieplätze. Der Mangel an differenzierten Behandlungsangeboten führt dazu, dass vielen Kindern in Not nicht frühzeitig die nötige Hilfe zuteil wird und sie dann, wenn hierzulande nichts geholfen hat, mitunter in fragwürdigen Maßnahmen im Ausland landen, die sich jeglicher Qualitätskontrolle entziehen und die von Luxemburg kaum mit der nötigen Sorgfalt begleitet werden (können). Das ORK fordert daher einen Aktionsplan Jugendschutz.

Für schwere Fälle gibt es seit November 2017 die Unisec in Dreiborn. Aber auch wenn der jüngst vorgestellte Bericht der Kontrollbehörde CELPL



Die Jugend ist eine schwierige Lebensphase. Was, wenn in Not adäquate Hilfe fehlt?

wiesen werden, automatisch das Sorgerecht weggenommen. Schon im Brazschen Text sollte diese Praxis korrigiert werden, die dazu führt, dass Heimeinrichtungen stellvertretend über so wichtige Dinge wie medizinische Eingriffe, Schulwechsel und mehr entscheiden, während die jeweiligen Eltern sich oft von so wichtigen Entscheidungen und Informationen ohne Mitspracherecht abgeschnitten fanden.

Es sind aber nicht nur die Gesetze, die aus kinderrechtlicher Sicht bedenklich sind – es ist auch das Hilfsangebot in der Jugendhilfe an sich. Dort liegt seit vielen Jahren etliches im Argen, was Ressourcen, aber insbesondere auch die zugestandenen Rechte der Jugendliche – und die ihrer Eltern angeht. Ein paternalistisches Verständnis von Jugendhilfe sorgte dafür, dass Familien auseinandergerissen wurden, Jugendliche ohne Anhörung und Fürsprache in Heimen eingewiesen und sie bestraft wurden, ohne dass die Kriterien für die Disziplinierung für alle gleichermaßen transparent gewesen waren. In Luxemburg ist der Anteil richterlicher Paltzierungen in Heime im Vergleich zu den freiwilligen Unterbringungen, wenn also Eltern dies entscheiden, seit jeher besonders hoch.

Die Praxis ändert sich erst allmählich, als mit der Schaffung des ORK und mit der Kontrollbehörde *Contrôle externe des lieux privés* (CELPL; heute geleitet von Claudia Monti) zunehmend Externe Einblick in die Jugendhilfeeinrichtungen erhielten, diese mit internationalen Standards verglichen – und deutlich wurde, wie unhaltbar die Zustände teilweise waren. Inzwischen wurden zahlreiche der internen Prozeduren in den staatlichen Heimen neu geregelt, gibt es die Möglichkeit, gegen als unfair erlebte Behandlung Beschwerde einzulegen. Das sind wichtige Verbesserungen.

den dort Beschäftigten eine gute Arbeit bescheinigt, einen Geburtsfehler in der Konstruktion der Unisec können sie nicht beheben. Geschaffen wurde die Jugendanstalt mit ihren hohen Mauern als Alternative zur Inhaftierung im Erwachsenenengefängnis. Gleichzeitig hatten ihre Erfinder nie wirklich zu Ende gedacht, wer in die geschlossene Erziehungsanstalt unterkommen soll – und wie die Unisec in das Gesamtgefüge der Jugendhilfemaßnahmen einfügen sollte. Weil Wegsperrn Freiheitsentzug heißt, also ein Grundrecht beschränkt wird, wurde die Unterbringungsdauer auf maximal drei Monate begrenzt, mit einmaliger Möglichkeit zur Verlängerung. Das macht Sinn als eine Art Warnschuss, beschränkt zugleich aber die Wirkungsmöglichkeiten der dort beschäftigten Sozialpädagogen und Psychologen. „Das erzieherische Personal stabilisiert die Jugendlichen in einer ersten Phase. Der Hilfeplan muss aber stärker auch die Zeit nach der Entlassung in den Blick nehmen“, betont Lynn Bertrand, Kriminologin und CELPL-Kontrollleurin.

Der beste Hilfeplan und die besten Vorsätze helfen nicht weiter, wenn im Anschluss an die Unterbringung kein Hilfenetz existiert, das die Behandlung sinnvoll fortführt. „Was fehlt, sind Folgeangebote“, unterstreicht Bertrand. Oftmals werde ehemaligen Unisec-Jugendlichen die Aufnahme in andere Maßnahmen verweigert mit dem Argument, sie passten nicht ins jeweilige Behandlungskonzept. Die Erkenntnis, dass aktuelle Angebote nicht ausreichen, ist indes keine neue und hatte schon Montis Vorgängerin, Lydie Err, in einem Bericht beanstandet.

Immerhin: Die Verantwortlichen für Dreiborn, Direktor Ralph Schroeder und Vizedirektorin Joëlle Ludewig, sind seit einiger Zeit dabei, ihre Angebots-

Der beste Therapieplan hilft nicht, wenn im Anschluss nicht ein Hilfenetz existiert, das die Behandlung fortführt. Das ORK fordert deshalb einen Jugendhilfe-Aktionsplan



Im Gespräch ist eine weitere intensivpädagogische Gruppe für WiederholungstäterInnen, aber auch andere Optionen werden geprüft. „Das Alleinstellungsmerkmal von Dreiborn, so weit sind wir uns einig, ist unsere Expertise im Umgang mit straffällig gewordene Jugendlichen beziehungsweise mit solchen, die riskieren, straffällig zu werden“, sagt Ludewig.

Dafür wird das schon in die Jahre gekommene Erziehungsheim Dreiborn umstrukturiert: Mädchen sollen ab März in die ehemalige Jugendherberge nach Bourglinster umziehen, dann wird ihr Wohngebäude frei. Auch eine semistationäre Tagesstruktur ist in Planung, die es erlauben soll, Jugendliche, die zwar über den Tag Hilfe benötigen, dennoch in ihrem familiären Umfeld zu behalten. Das entspricht einem weiteren Grundsatz der UN-Kinderrechtskonvention: Kinder und Jugendlichen so lange in ihren Familien zu belassen und sie nur, wenn es gar nicht anders geht, aus dem familiären Umfeld herauszunehmen, und dies so kurz wie möglich.

Auf andere Mängel, die von den unabhängigen Kontrolleuren bemängelt wurden, haben Ludewig und Schroeder indes wenig Einfluss: etwa dass Jugendliche, die in der Unisec weggesperrt sind, offenbar nicht immer regelmäßig von Jugendrichtern angehört werden. Dass Jugendliche angehört werden sollen, ist ebenfalls ein Grundsatz der Kinderrechtskonvention, hatte Anwältin Deidre Du Bois gegenüber *RTL Radio* unterstrichen. Aber auch der Umgang mit persönlichen Gesundheitsdaten lässt zu wünschen übrig; die Kontrolleure des CELPL fordern, nur geschultes Krankenpflegepersonal mit der Medikamentenausgabe zu beauftragen und diese nicht, wie es zum Zeitpunkt der Visiten der Fall war, den Erziehern zu überlassen.

Auch die Polizei tut sich offenbar noch schwer mit dem Umsetzen internationaler Standards bei Jugendlichen. In der Vergangenheit wurden wiederholt Minderjährige, die in die Unisec mussten, per Gefangenentransporter und in Handschellen gebracht. Auch solche Jugendlichen, bei denen keine Gefahr bestand, sie könnten ausrasten oder fortlaufen. Auf Betreiben der CELPL werden Jugendliche nun mit dem Polizeiauto zur Anstalt gefahren; an den Handschellen hält die Polizei allerdings fest, angeblich aus Sicherheitsgründen. Wie wäre es, wenn die Polizeidirektion oder ihr oberster Dienstherr, der grüne Polizeiminister François Bausch, diese Praxis mit Blick auf die Kinderrechtskonvention noch einmal überdenkt? Die repressive Lesart der Polizei hatte in der Vergangenheit dazu geführt, dass Heimkinder, die von der Schule ins Heim mussten, von uniformierten Polizisten abgeholt wurden – ungeachtet dessen, was das für ihre emotionale Stabilität und die ihrer Klassenkameraden bedeutete. So viel zum Jugendschutzgedanken in diesem Land.

D’Fondation Sommer trauert ëm hire Grënner

Pierre Brahms

08.02.1934 – 05.11.2019

De Pierre war en immens léiwen, häerzlechen, interesséierten an engagéierte Mënsch. Hie wäert eis all vill feelen.

D’Fondation Sommer wäert dem Pierre seng Visioun weider droen.

De Verwaltungsrot an d’EQUIPE vun der Fondation Sommer

Nach dem national bewegten Referendum 2015 verluxemburgischt die neue Rechtschreibreform weitere Fremdwörter

E Farleerer ass keen Hellseeër

Romain Hilgert

Am vergangenen Freitag hieß das Regierungskabinett eine weitere Reform der Luxemburger Orthographie gut. Sie trat noch am selben Tag generalstabsmäßig in Kraft. Das staatliche Zenter fir d'Lëtzebuurger Sprooch hatte im Voraus 1 500 Broschüren mit den neuen Rechtschreibregeln drucken lassen, von denen es am Wochenende auf den Walfer Bicherdeeg 1 300 Exemplare zusammen mit Kochkäse-Soufflé verschenkte. Aber auch die 19. Auflage der Broschüre *Eis Sprooch richteg schreiwén* des ehemaligen *Tageblatt*-Redakteurs Josy Braun und die siebte Auflage der Fibel *De roude Fuedem. Richteg Lëtzebuergesch schreiwén* der pensionierten Lehrerin Christiane Ehlinger lagen schon druckfrisch zum Verkauf bereit.

Ganz gleich, wie wissenschaftlich sie daherkommt, eine Rechtschreibreform ist immer politisch. Das gilt um so mehr in einem Land, das seine nationale Identität einzig aus einer Sprache konstruiert, die noch vor einer Generation gar nicht als Sprache, sondern als Dialekt eines im Laufe der Geschichte aggressiven Nachbarstaats angesehen wurde. Und es gilt umso mehr in einem Land, in

kulturellen Legitimation des entstehenden Nationalstaats waren privat, deshalb hatte jeder seine eigene Rechtschreibung. Bis zum Zweiten Weltkrieg wurden 29 verschiedene Orthographiesysteme gezählt (*D'Hémecht*, 18.8.1945).

Um die Jahrhundertwende, im Zeitalter des Imperialismus, stieg europaweit die Nachfrage nach Vaterlandsliebe. Die Regierung gab ein halbamtliches Wörterbuch und das erste Schulbuch, *Das Luxemburgische und sein Schrifttum*, in Auftrag. Diese offizielle Literatur verlangte eine offizielle oder zumindest einheitliche Rechtschreibung. Nunmehr waren es Sekundarlehrer, manche mit politischen Ambitionen, die für den Rest des Jahrhunderts mit Akzenten, Umlauten, Apostrophen, Tremata, Zirkumflexen, Háček, Längen- und Unterstrichen gegen eine Hydra von Vokalen und Diphthongen kämpften. Es waren Germanisten und Anglisten, die mit René Engelmänn meinten, mangels „einer durch Schule, Schrift und Lektüre eingprägten dialektischen Rechtschreibungsnorm bleibt uns die einzige, die sie ersetzen kann, die der hochdeutschen Schriftsprache“ (*Auf heimatlichen Pfaden*,

Deshalb griff das ab 1950 in Einzellieferungen erschienene große *Luxemburger Wörterbuch* die Orthographie von René Engelmänn und Nikolaus Welter aus dem Ersten Weltkrieg wieder auf. Sekundarlehrer Robert Bruch hatte sie überarbeitet und von ihren vielen Apostrophen befreit. Die Exportindustrie setzte auf die entstehende Europäische Wirtschaftsgemeinschaft, die Politik sah sich als Vermittlerin zwischen Frankreich und Deutschland, und Robert Bruch entdeckte, dass das Luxemburgische zwar eine deutsche Mundart sei, aber seit der Völkerwanderungszeit auch ein wenig eine fränkisch-französische. Seine Rechtschreibung „übernimmt also weitgehend die phonetischen Unzulänglichkeiten des schriftdeutschen und französischen Systems“, wie er in seinem deutsch-französischen *Précis de grammaire luxembourgeoise* 1955 erklärte (S. 11).

In den Siebzigerjahren, als die 68-er-Revolute sich zum Landleben und zur Volksmusik zurückentwickelte, machte der Archivbeamte und Volkskundler Alain Atten im Auftrag der Regierung aus Robert Bruchs Wörterbuchrechtschreibung ein Regelwerk, das die DP/LSAP-Koalition als „l'orthographe historico-phonétique établie par la commission du dictionnaire“ durch Ministerialerlass vom 10. Oktober 1975 zur neuen offiziellen Orthographie erklärte. „In general, the spelling is a rather phonetic one for the vowels and it is oriented more to the German system with regard to the consonants“, so Uni-Luxemburgistiker Peter Gilles (in: Davies, Ziegler, *Macro and micro language planning*, 2015).

Im neuen Nationalismus der Achtzigerjahre, als zu Beginn nationale Solidaritätsoffer für die Arbed verlangt wurden und am Ende die rechtsradikale Nationalbewegung gegründet wurde, erklärte das Parlament 1984 nach langen Auseinandersetzungen zwischen Verteidigern des Vaterlands, der Dialektforschung und der Exportwirtschaft das Luxemburgische zur Nationalsprache. Seither wird die Rechtschreibung zum Leidwesen der luxemburgisch Schreibenden im Jahrzehnterhythmus reformiert. Dadurch soll sie kohärenter und gegenüber der deutschen Rechtschreibung selbständiger werden. Doch statt, wie beim gescheiterten Versuch von 1946, alle Fremdwörter auf einen Schlag gnadenlos zu verluxemburgischen, geht man nun in Etappen vor.

Die erste Reform arbeitete eine neue Wörterbuchkommission, später Conseil permanent de la langue luxembourgeoise genannt, bis 1999 aus, als die CSV die Rentenmauer und bald danach den 700 000-Einwohnerstaat entdeckte und die ADR sieben Abgeordnete bekam. Nunmehr wurden Verben nicht mehr nach dem deutschen, sondern nach dem luxemburgischen Infinitiv konjugiert: nicht mehr *du fällt* von fallen, sondern *du fäls* von *falen*. Die Reform von 1999, hatte aus dem kurzen deutschen „ö“ ein luxemburgisches „œ“ gemacht. So wurde das Adjektiv von *Osten östlech* und von *Norden nördlech*.

Durch die vergangene Woche gutgeheißene Reform verschwindet nun auch das deutsche Dehnungs-„h“. Der *Föhn* wurde zum *Fön*, die *Ahnung* zur *Anung*, *berühmt* zu *berüümt*, der *Fehler* zum *Feeler* und die *Ausnahm* zur *Ausnam*. Das gedehnte „e“ im Deutschen wird seit diesem Monat im Luxemburgischen verdoppelt: die *Regel* von 1999 wird zehn Jahre später zur *Reegel* und das *Segel* zum *Seegel*. Aus dem *Hellseher* wird ein *Hellseeër*, wie der *Fahrlehrer* nun *Farleerer* heißt.



Die Unterschriftensammler 2017 im Parlament, um das Luxemburgische zur Amtssprache zu erklären

Ganz gleich, wie wissenschaftlich sie daherkommt, eine Rechtschreibreform ist immer politisch

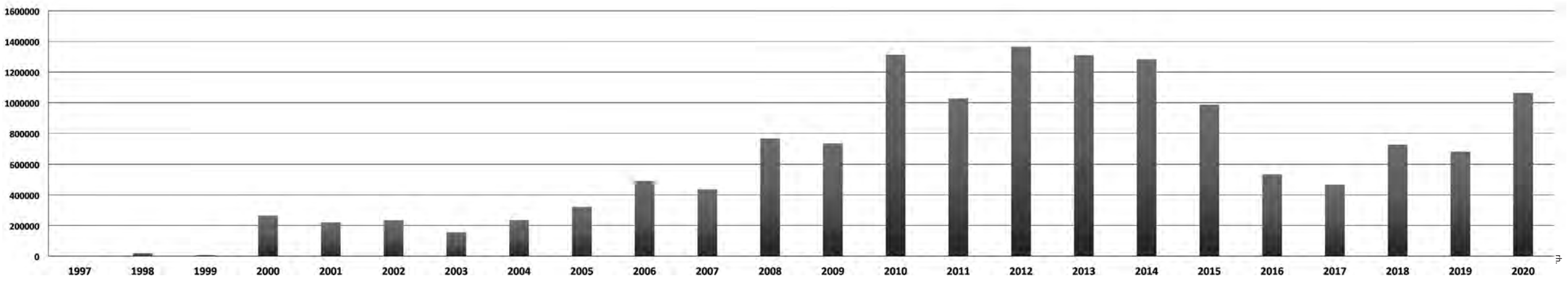
Die neu gegründete Universität erfand die Wissenschaft der Luxemburgistik, welche ihre Bedeutung durch die Erklärung des Dialekts oder der Ausbausprache zur „richtigen“ Sprache steigerte. Im Streit zwischen germanistischen Dialektologen und Linguisten, die dem französischen Strukturalismus näher stehen, verteidigten Erstere erfolgreich ihre Kontrolle über das Luxemburgische.

Nach der Finanz- und Wirtschaftskrise und der anschließenden Austeritätswelle dominierten nationalistische Reflexe bei sich von der Globalisierung bedroht fühlenden Arbeitern, Beamten, kleinen Angestellten und Geschäftsleuten. Sie versprachen sich von der Beherrschung des Luxemburgischen Vorteile gegenüber qualifizierteren Ausländern auf dem Arbeitsmarkt. Das Referendum von 2015 wurde zum Plebiszit gegen das Ausländerwahlrecht; 2017 wollten 14 702 Unterzeichner das Luxemburgische zur ersten Amtssprache erklären lassen.

Um nicht Opfer dieser reaktionären Bewegung zu werden, versuchte die Regierung, sich an ihre Spitze zu stellen. Der liberale Erziehungsminister Claude Meisch verstaatlichte die bis dahin vom Kulturministerium unterstützte Sprachpflege. Noch schnell vor den Wahlen 2018 bestätigte er sie mit einer eigenen, gezielt volkstümlichen statt akademischen Bürokratie, höheren Zuschüssen und einem Entwicklungsprogramm für die nächsten 20 Jahre, zu dem die „Normeierung vun Orthographie a Grammaire“ gehört.



Referendumskampagne 2015 gegen das legislative Ausländerwahlrecht



Die staatlichen Direktausgaben für das Luxemburgische steigen seit 2000. Sie gingen vor allem an ein Online-Wörterbuch und die 2014 abgeschaffte Entschädigung von Unternehmen, deren Beschäftigte Luxemburgischkurse besuchten

17^e

ticker

C'est la position qu'occupe le Luxembourg dans le *benchmark* 2019 de la Heritage Foundation. C'est une des informations qu'on glane en parcourant le nouveau « Bilan de la compétitivité » publié cette semaine par le ministère de l'Économie. (Qui ne perd pas un mot, rien, sur le fait que cette Heritage Foundation est un think tank ultra-libéral et climatoc-sceptique financé par Koch Industries.) Sans aucune remarque critique, l'Observatoire de la compétitivité note que Hong Kong se trouve en tête de cet Index of Economic Freedom 2019 (suivi par Singapour, qui est une sorte de Luxembourg mais avec la peine de mort). Puis de noter, sans sourcilier, que « cette liberté économique est définie comme l'absence de toute capacité de coercition ou de contrainte de la part du gouvernement sur la production, la distribution ou la consommation de marchandises et de services. » Idem pour les autres indicateurs du Forum économique mondial où Hong Kong se place dans le top 3. En réalité, la liberté s'y limitera bientôt à celle de s'enrichir et à laisser le Parti s'occuper de politique, un parfait exemple du libéralisme autoritaire. bt

Le Luxembourg Future Fund embrasse la transparence

Le fonds d'investissement dans la diversification du pays, le Luxembourg Future Fund, a tenu lundi à la Banque européenne d'investissement (BEI), au Kirchberg, sa première réunion annuelle de réseautage. Outre l'ambition de *networking*, l'objectif exprimé du bout des lèvres par ses actionnaires, la SNCI (Société nationale de crédit et d'investissement) pour 120 millions d'euros et le Fonds européen d'investissement (filiale de la BEI) consistait à donner davantage de clarté et de visibilité à ce projet d'investissement public né dans la confusion. Annoncé en janvier 2012 par le ministres de l'Économie, Jeannot Krecké (LSAP), et celui des Finances, Luc Frieden (CSV), le LFF n'a finalement été opérationnel que le 20 avril 2015. Les initiateurs du fonds censé investir dans des sociétés porteuses de potentiel pour l'économie luxembourgeoise ont tergiversé à cause, notamment, de laborieuses tractations avec Genii Capital. La société d'investissement de Gerard Lopez et Éric Lux, alors actionnaire majoritaire de l'Écurie de Formule 1 Lotus devait devenir « co-adviser » d'un compartiment du fonds chargé d'investir cinquante millions d'euros dans des entreprises innovantes. Après avoir multiplié les *due diligences* sur la société basée à Howald, le FEI, leader sur la conduite des discussions, a finalement renoncé au projet de collaboration au motif que Gerard Lopez, aujourd'hui président du club de football de Lille, n'apportait pas assez de garanties en termes de disponibilité.

Selon les explications données ce lundi, le Fonds européen d'investissement opère aujourd'hui la sélection des sociétés et fonds éligibles à investissement (une fonction de conseil facturée à 0,72 pour cent du capital investi, soit un million d'euros de frais annuels en 2019) et les propose au comité d'investissement où siègent les représentants de la banque publique, la SNCF. Fin mars 2019, date de clôture du dernier exercice, le LFF comptait 54 millions d'euros de participations. La valeur de l'investissement dans le fonds de capital risque (premier compartiment), Paladin European Cyber Fund, s'élève à 17 millions d'euros. Les parts dans les six sociétés à fort potentiel (compartiment co-investissements) sont valorisées à 37

millions d'euros. Chacune d'entre elles était représentée lundi. Ces sociétés actives dans les Fintech (Crosslend, Solarisbank, Digital Origin, Lendinvest), le spatial (Spire Global) et la cybersécurité (cyberhedge) se sont tour à tour présentées à un auditoire peu nombreux (une cinquantaine de personnes), mais trié sur le volet. Relevons pour les sociétés les plus avancées dans leur stade de développement Solarisbank, société disposant d'une licence bancaire en Allemagne et qui met à disposition d'autres acteurs (dont Crosslend, basée au Luxembourg) une plateforme de services financiers et de paiements. Lendinvest est une plateforme en ligne spécialisée dans les financements immobiliers. Selon les termes du communiqué, elle accorde des prêts « très rapidement (parfois en deux semaines à peine) » et permet aux particuliers comme aux institutionnels d'investir dans des prêts immobiliers garantis. « La société entend installer officiellement son centre d'affaires hors Royaume-Uni au Luxembourg et y créer des emplois. » Le concept du LFF repose sur l'espoir de ruissellements (*spillover effects*) de tels investissements sur l'ensemble de l'économie, notamment en termes d'emploi, de réputation de la place et de recettes fiscales. « The LFF moves up the value chain », constate le directeur de la Luxembourg School of Finance, Ulf von Lilienfeld-Toal. Et le ministre des Finances, présent à la BEI lui aussi d'acquiescer.

A filtré aussi l'information selon laquelle le LFF boucle ces jours-ci un investissement dans un deuxième fonds de capital risque, MiddleGame Ventures, notamment actionnaire de Ripple, système de paiement basé sur un protocole distribué et *open source* qui a ouvert un bureau au Grand-Duché en 2016. En revanche, le projet de troisième compartiment, pour permettre au LFF d'investir aux côtés de Family offices et de Business Angels, ne verra pas le jour. Le fonds a été réorganisé de sorte à ce que seuls deux compartiments demeurent : un fonds de fonds et un fonds en co-investissement.

« Der Luxembourg Future Fund ist nicht das einzige Instrument, mit dem Luxembourg der Ansiedlung von Unternehmen unter die Arme greift », souligne le *Journal* mardi. Le quotidien

libéral, qui a consacré deux pages et demi au sujet, évoque le Digital Tech Fund, un fonds développé dans via un partenariat public-privé. Celui-ci est géré par Expon Capital, une société de capital risque montée par ceux qui travaillaient chez Genii Capital lors des discussions avec le FEI au sujet du Luxembourg Future Fund. Un autre *spillover effect*. pso

Pornhub: Paypal soulage la CRF



Le site de vidéo pornographique, *Pornhub*, a annoncé en fin de semaine dernière que la banque et opérateur de paiements en ligne PayPal avait bloqué la possibilité de passer par son intermédiaire pour payer certains des services offerts par le site pour adultes. Contacté, le groupe bancaire indique: « Following a review, we have discovered that Pornhub has made certain business payments through PayPal without seeking our permission. We have taken action to stop these transactions from occurring. » La société vise en fait le site *modelhub.com* via lequel, depuis décembre dernier, des particuliers (Pornhub les présente comme des modèles) vendent des vidéos « à la pièce » et/ou sur demande. Or PayPal n'a pas la maîtrise des contenus. « Our overriding concern is to ensure that PayPal is not used in connection with any illegal activity », nous dit la firme. Puisqu'elle est basée au Luxembourg pour ses activités européennes, elle doit s'en tenir au droit national en matière « d'exploitation sexuelle, y compris celle des enfants » (articles 383 et 384 du code pénal). En l'espèce, les déclarations de suspicion émanant des banques (Paypal dispose d'une licence bancaire) ont augmenté de 135 pour cent de 2017 à 2018, passant de 117 à 275 unités. C'est le cinquième motif de sollicitation de la Cellule de renseignement financier du parquet (après le trafic de drogue, la fraude, les infractions fiscales et le financement du terrorisme). La CRF indique par ailleurs participer à un groupe de travail international qui a pour objet de lutter « contre ce phénomène (dont les live shows qui représentent des mineurs) », po

Google joue carte sur table

La multinationale américaine Google a envoyé jeudi une poignée de représentants à Bissen, dans la municipalité où l'on sait depuis deux ans et un tweet d'Étienne Schneider (LSAP) qu'elle envisage de bâtir un centre de données. La presse a été conviée à l'heure du déjeuner rue de la laiterie, dans la modeste salle polyvalente de la commune, 3 183 habitants selon le moteur de recherche. Après de longs mois de « viendra-viendra pas », Fabien Vieau, responsable de l'expansion géographique du groupe, fait l'état des lieux. Le quadra, look négligence parfaitement connotation, parle toujours de « d'installation potentielle ». Ses équipes ont déposé le Plan d'aménagement particulier (PAP) fin octobre. Il a été discuté au conseil communal et les habitants devaient être informés jeudi soir (au moment où le *Land* partait à l'impression) des détails. Le représentant de Google rappelle que le projet respecte scrupuleusement le Plan d'aménagement général, mais qu'il peut être amené à évoluer en fonction de l'utilisation du *data centre*. La hauteur (aujourd'hui limitée à 24,5 mètres) pourrait constituer une pierre d'achoppement. « On voudrait un PAP qui nous autorise quelques mètres supplémentaires pour éventuellement implémenter la nouvelle génération de centre de données », glisse Fabien Vieau. Les discussions sont en cours et la possibilité pour Google de faire encore marche arrière lui confère un poids certain dans la négociation. Google prospecte perpétuellement en Europe pour acquérir des terrains. La firme a par exemple acheté 200 hectares en Norvège au mois d'août.

Du point de vue de l’empreinte écologique, le porte-parole du groupe se dit ce jeudi « très conscient qu’un centre de données consomme de l’énergie de façon conséquente ». Il évoque « plusieurs dizaines de mégawatts ». Google deviendrait, avec sept pour cent puis douze pour cent (selon les deux phases de développement envisagées), le premier consommateur d’électricité avec ArcelorMittal. Toutes choses égales par ailleurs. Dans l’hypothèse où la firme implanterait son centre de données, celui-ci sortirait de terre au plus tôt en 2023. Fabien Vieau prévient en outre que le groupe pourrait ne pas avoir à construire tout de suite après avoir obtenu les autorisations administratives. Si d’autres structures répondent alors aux besoins de calculs de Google sur une période *t*, alors la construction attendra. Celui dont le titre exact est directeur régional « Data Center Energy & Location Strategy EMEA » souligne de plus que Google n’a aucun intérêt à consommer plus d’énergie que nécessaire et que le groupe travaille au quotidien à l’optimisation de son efficacité énergétique, « dans une logique écologique, mais aussi économique ». « Nous sommes sept fois plus efficace maintenant qu’il y a cinq ans pour le même calcul. » « Un centre de données classique consomme cinquante pour cent d’électricité en plus qu’un centre de données Google. » Tels sont les arguments avancés. Mais la massue demeure : « On ne fait que répondre à la demande ». Le besoin global en électricité des centres de données augmente annuellement de vingt pour cent.

Concernant les retombées économiques, Fabien Vieu se réfère aux expériences en Belgique et aux Pays-Bas où Google exploite des data centres (photo : Pierre Sorlut). Entre cent et 350 emplois directs pourraient être créés. L'activité du centre de données générerait directement 800 millions d'euros de valeur ajoutée. S'ajouteraient des externalités positives comme des activités dans la recherche. Les synergies avec le développement de l'intelligence artificielle et du superordinateur luxembourgeois sont aussi à considérer. pso





Le public du Global Venture Summit à Belval rassemble entrepreneurs, investisseurs et étudiants



L'acteur Billy Zane et le ministre Pierre Gramegna avant de monter sur scène

Set the stage

Pierre Gramegna (DP) aurait dû serrer la main de Snoop Dogg mercredi. Mais le rappeur et investisseur américain annoncé, comme le ministre des Finances, sur l'affiche du *Global Venture Summit* ces mercredi et jeudi, n'est pas venu. Snoop Dogg devait intervenir sous sa casquette d'investisseur à risque, ou plutôt de *venture capitalist*, idiome qui sied le mieux au petit monde qui a fait le déplacement de la Silicon Valley jusqu'à la capitale de la *Minett*. Mais l'investisseur dans les jeunes pousses aux noms évocateurs (Miss Grass, Merry Jane, Cannalysis ou Indose) a laissé débarquer ses compatriotes sans lui. Il demandait trop d'argent selon l'organisateur Ahmed Shabana de Parkpine Capital. « Un million de dollars », nous indique-t-il. Pierre Gramegna se contentera de quelques mots échangés avec Billy Zane. L'acteur aperçu dans *Zoolander* et détesté dans *Titanic* (il joue le riche fiancé de l'héroïne Rose) s'associe à l'initiative de Parkpine Capital, société californienne qui capitalise sur ces sommets thématiques où l'on espère signer deals sur deals. Et pas seulement avec Snoop.

Le *Global Venture Summit* entend favoriser les investissements dans des sociétés à un stade précoce (c'est ce qu'on désigne par *venture capital*). Il est annoncé depuis le mois d'avril à grand renfort de marketing... y compris des vraies fausses annonces pour mieux vendre cette plateforme de rencontre entre ces firmes qui ont de l'argent, les *ventures*, et les porteurs locaux de projets novateurs, notamment dans les nouvelles technologies. L'organisateur avait promis la présence d'une certaine Lindsey Pelas, influenceuse à la plastique généreuse, qui a pour

principaux liens avec le monde de la tech ses millions d'abonnés sur insta et son titre de *cybergirl Playboy*. Elle n'est pas venue, elle non plus.

Overvaluation Outre les manifestations d'optimisme débordant de la part de l'organisateur, l'événement qui amène la « Silicon Valley to the world » a pour but de fédérer autour de la thématique du *venture capital*. Il s'agit de l'argent dont les jeunes sociétés peuvent avoir besoin pour se développer après avoir dépassé le cercle de la famille et des amis, voire après avoir atteint un certain niveau de rentabilité. « Une fois la vallée de la mort traversée », disent les *venture capitalists*. Ils se spécialisent dans l'identification de ces sociétés à fort potentiel puis y investissent. Pour cela, ils lèvent l'argent auprès d'institutionnels comme des assurances, des fonds de pension ou de banques, ainsi que de familles fortunées. On dit dans le milieu que neuf start-up investies sur dix font faillite ou presque. La dixième, « the dragon », doit permettre au VC (prononcer « vici ») de rentrer dans ses frais. S'il y en a plus, tant mieux. Le *partner* prend en général une commission (*carry interest*) de vingt à 25 pour cent à l'*exit*, la cession des parts.

Selon l'étude *Venture Pulse* de KPMG, le volume et la valeur des transactions de ces firmes ont fortement augmenté depuis 2010. En neuf ans, la somme des transactions est passée de cinquante milliards de dollars à 240. La valeur médiane des deals est passée de 2,1 millions de dollars en 2010 à 5,5 pour le *early stage* (à un stade précoce de développement), de six à 11,4 pour le *later stage*. En revanche, le nombre de créations de start-up et de deals a sensiblement diminué ces trois dernières années, de vingt pour cent environ. Faut-il y voir la raison de l'intérêt que portent les investisseurs américains vers l'extérieur ? Le *venture capital* ne se cantonne plus à la Silicon Valley. Selon la classification de KPMG, les sociétés éditrices de logiciels (*softwares*) sont celles intéressant le plus les « VCs » (environ quarante pour cent), devant celles opérant dans la santé (une vingtaine de pour cent) et les services commerciaux. Au Luxembourg, on met évidemment la place financière en avant. La Lhoft, où logent les sociétés de la technologie financière, a été chargée de promouvoir le *venture capital*. Son directeur général Nasir Zubairi a signé en avril à San Francisco avec Ahmed Shabana (Parkpine) un accord selon lequel un *Global Venture Summit* sera organisé tous les ans au Grand-Duché jusqu'en 2022. C'est en tout cas ce qui était écrit dans le communiqué suite à la signature. On n'a donc pas fini d'entendre parler du thème. D'autant plus que le *venture capital* appartient au monde, plus grand, du *private equity*, de l'investissement dans des sociétés non cotées en somme. L'industrie est aux aguets. Son lobby, le LPEA (Luxembourg Private Equity Association), cofinance l'événement. Les avocats y occupent une bonne place. Le développement du secteur dépend grandement du cadre légal et fiscal en la matière. pso

Les *venture capitalists* débarquent à Belval. Snoop Dogg ne se présente pas comme prévu initialement, mais le ministre des Finances fait tomber la cravate

On stage

Pas de Snoop Dogg ni de Lindsey Pelas ce mercredi matin sur la scène de l'auditorium de la Maison du savoir, mais le ministre Pierre Gramegna et l'acteur Billy Zane. Le *Global venture summit* démarre timidement. Le brouillard hivernal a-t-il intimidé la centaine d'investisseurs californiens annoncés ? Les précédents rassemblements avaient été organisés à Bali (Indonésie) et à Guadalajara (Mexique). Le prochain se déroulera à Riyad (Arabie saoudite). Devant une centaine de personnes et au moins autant de sièges vides, le ministre libéral défait le nœud de sa cravate pour arborer « son Silicon Valley style ». S'enchaînent ensuite les arguments promotionnels d'usage. L'Europe va bien. Le Luxembourg a bâti sa richesse sur l'acier, mais a su se diversifier, notamment grâce à une juste dose de régulation. Les opérateurs de paiement y ont établi leurs quartiers généraux européens (Paypal, Amazon, Rakuten ou Alipay sont pris en exemple). Le Luxembourg est la deuxième juridiction internationale pour la distribution de fonds, derrière les États-Unis, avec « cinq trillions de dollars sous gestion »... et de conclure le chapelet par un émouvant « close to our heart, close to our business priorities, welcome to Luxembourg ». Pierre Gramegna remettra sa cravate avant d'enregistrer son entretien avec RTL.

Mise en abîme Les interventions des orateurs, dont une poignée de *venture capitalists*, révèlent les ficelles du spectacle que peut constituer cet univers de l'investissement. D'abord, une cause doit souvent précéder l'intérêt du gain. Après avoir mis sa notoriété au service des énergies renouvelables auprès des Nations unies, l'acteur Billy Zane dit l'utiliser pour bâtir des coopérations « win-win » dans le monde du *venture capital*. « The storytelling is one of the reasons I jumped in this party », ajoute-t-il. Pour l'intéressé, chaque société devrait créer un département « mise en scène ». « It's more than marketing », dit-il. Présenter son projet dans cet univers nécessite de maîtriser certains codes, comprend-on. Malheureusement, le responsable capital risque pour le Fonds européen d'investissement (FEI), David Dana, n'aura pas droit à la projection de son Power Point sur les écrans géants. Ce malgré des suppliques répétées. Plus tard, mercredi après-midi, Eric Bielke, *venture capitalist* américain et directeur investissement chez GE Ventures dira à un entrepreneur : « The pitch deck is about showing how good a showman you could be ». Révélateur. Peu après, le VC qui place les sous de l'acteur Will Smith, annoncé seul, monte sur scène avec une collaboratrice de *Forbes* qui déroule une interview commandée, à la surprise de l'animatrice. L'apparence, le travail sur le caractère désirable, la valorisation subjective détermine pour une partie significative la valorisation objective, en monnaie sonnante et trébuchante, d'une entreprise. Les *venture capitalists* ne le savent que trop bien. Leur présence dans l'actionnariat se limite à six, sept ou huit ans, période à l'issue de laquelle ils espèrent vendre au meilleur prix.

Veni Vidi V.C.



Attention partagée entre le smartphone et la scène



Xavier Bettel mercredi soir au Technoport, en marge du Global Venture Summit

Backstage

La mise en scène doit convaincre. La startup VNX a cassé sa tirelire pour figurer en bonne place dans le programme. Son nom sonne déjà familier. Cette fintech russo-luxembourgeoise (hébergée à la Lhoft) s'est déjà associée les services de l'avocat (et VRP) Luc Frieden et de l'éminent Michael Jackson (anciennement Mangrove et Skype) pour annoncer, dès l'automne 2018, son prochain lancement. Ce mercredi, le ministre des Finances, le directeur général de la Lhoft, l'ambassadeur de Corée du Sud et le patron de la société, Alexander Tkachenko, sonnent la cloche devant les appareils photos et le public. Cette entreprise

La mise en scène détermine pour une partie significative la valorisation objective

des fintech accueille officiellement son premier client. VNX met sur le marché des *tokens* adossés à des actifs porteurs d'une valeur de trois millions d'euros, en l'occurrence des obligations convertibles émises par la société coréenne Streami, bourse et chambre de règlements de *cryptocurrency*. Dans l'esprit d'Alexander Tkachenko, les transactions réalisées (via la *blockchain*) sur sa plate-forme de marché doivent rendre plus liquide la finance internationale, notamment l'univers du *venture capital*, dans lequel les différentes étapes d'investissement (A, B, C, D... *Series* en fonction de la séniorité du titulaire des parts) ralentissent l'arrivée de nouveaux actionnaires... et donc ralentissent les développements. C'est bigrement compliqué. Un panel de spécialistes aux très respectables pedigrees (dont l'avocat du digital Jean-Louis Schiltz et Radu State, chercheur spécialisé à l'Université du Luxembourg), bien sûr acquis à la cause de VNX, monte sur scène pour en vanter les mérites. Face à tant de complexité, un peu de complaisance aide, d'autant qu'elle n'enlève rien, aux yeux des observateurs interrogés, à la pertinence du projet. Beaucoup, dans les couloirs de la Maison du savoir, voient en VNX le futur des bourses. Reste à répondre à la question de la régulation et de savoir dans quelle case placer cet ovni du marché. Service de paiement ? Plate-forme multilatérale de négociation ? pso

La première édition du *Global Venture Summit* démarre dans un léger chaos. L'absence de réponse aux demandes d'accréditation des journalistes sur le site de l'organisateur Parkpine avait annoncé la couleur. Dans un questionnaire inédit en la matière, la société californienne pose ses conditions. « If you're a journalist reporting for a major media outlet or a private blogger with a considerable audience, we'd be happy to have you join as our guest. » Sinon, il faut payer plusieurs centaines de dollars. Personne ne répondra jamais au formulaire rempli dix jours avant l'événement. L'organisateur local, la Lhoft, rattrape le coup avec volontarisme. Mais les journalistes des grands médias internationaux sont absents. Mercredi matin, les participants qui ont bravé le brouillard et le froid peinent à trouver du café dans l'antichambre de l'auditorium. Il est servi dans un autre bâtiment et la signalétique pêche. La machine Nespresso sur le stand de Luxembourg for Finance, devant l'entrée de la salle, tourne à plein régime pour combler le déficit. La réalisation semble défailante. Musique d'ambiance et micro pour les questions de la salle manquent. Plusieurs participants remarquent ces détails. Les porteurs du projet au Luxembourg aussi, mais d'autres leurs paraissent plus importants. Plusieurs têtes d'affiche ne viennent pas. Le nombre de *venture capitalists* américains annoncés, une centaine, n'y est pas non plus. Des parties prenantes à l'organisation témoignent qu'une vingtaine ont fait le déplacement. Une autre vingtaine viendrait du reste du monde. La collaboration avec Parkpine (elle avait commencé en avril par un déjeuner en Californie en présence de la société et d'investisseurs) ne s'est pas bien passée. On n'envisage plus du tout dorénavant de la reconduire. Le thème du *venture capital* garde toutefois toute sa pertinence. « Cela peut se faire avec une autre société », nous dit-on.

Sécession Concernant l'ambition de rapprocher les porteurs de projets et les bailleurs financiers, les témoignages divergent. Une quarantaine d'entrepreneurs, membres de la Lhoft, de la House of Start-ups ou du Technoport, ont installé leurs stands dans la Maison des arts et des étudiants, à quelques dizaines de mètres. Billy Zane et Ahmed Shabana (Parkpine) font le tour des exposants pour montrer l'exemple. Mais mercredi en fin d'après-midi, peu d'investisseurs, nous dit-on, avaient fait part de leur intérêt. Ce malgré l'enthousiasme manifeste des entrepreneurs. Le concours de *pitching* jeudi après-midi donnera l'occasion de nouer les liens. Car la « *startups night* » organisée au Technoport mercredi par la Lhoft n'a pas permis de les tisser. Le Premier ministre y a certes fait un saut à l'improviste. Plutôt que de se présenter jeudi matin à la conférence, comme indiqué sur le programme, il débarque en début de soirée mercredi quand les participants n'en sont qu'à leur première (ou deuxième) Fox, servie en bouteille alu estampillée GVS. « On m'a dit que vous seriez plus attentifs avec une bière dans la main plutôt qu'un café », plaisante Xavier Bettel (DP) dans

Entre investisseurs, on parle « prix de transfert ». Au journaliste, on dit que la ville est jolie

un discours largement improvisé et principalement adressé à des investisseurs internationaux de passage. « Allez voir Luxembourg, c'est très beau. Et ne me dites pas que vous n'avez pas le temps, ce n'est pas si grand. » Or, l'assemblée est principalement composée d'entrepreneurs basés au Grand-Duché. Les investisseurs américains dînent dans la capitale. Ils participent au Sofitel à la soirée annuelle de Luxembourg for Finance en présence du gratin, dont le ministre Gramegna. « Là où il fallait être », nous dit-on. De retour à Belval ce jeudi, un *venture capitalist* américain s'entretient avec un compatriote installé pour les affaires au Grand-Duché. La conversation tourne tout de suite autour des « prix de transfert » et de Beps (plan de l'OCDE contre l'érosion de la base fiscale des entreprises). L'impression générale quant au Luxembourg semble positive. Au journaliste, Alex Estevez (venture partner chez Accel) témoigne : « My first time here. The city is amazing. » Affaires à suivre. pso



Une salle à moitié pleine/vide, un ministre glorifié, des lobbyistes en discussion, des gens qui attendent et un Premier ministre qui se prête aux selfies. Instantanés du Global Venture Summit

L'OCDE passe la santé au crible

Des dépenses contenues

Georges Canto

Selon le « Panorama de la santé 2019 », publié début novembre par l'OCDE, les dépenses de santé dans les pays membres vont continuer à augmenter, en valeur et en proportion du PIB. Mais la hausse ne devrait pas être considérable, malgré les incidences du vieillissement des populations. Des mesures efficaces ont été prises depuis plusieurs années pour les contenir. Toutefois il reste du pain sur la planche, notamment du côté de la prévention des comportements à risque.

Le niveau des dépenses de santé est très variable selon les pays membres. En valeur absolue elles se sont élevées à environ 4 000 dollars par personne (montant ajusté en fonction des pouvoirs d'achat), en moyenne dans les pays de l'OCDE en 2018. Aux États-Unis on dépasse les 10 000 dollars par habitant, tandis qu'au Mexique voisin on ne dépense qu'environ 1 150 dollars, soit presque neuf fois moins ! Les écarts sont moindres quand on raisonne en termes relatifs : les États-Unis arrivent toujours en tête, avec 16,9 pour cent de leur PIB devant la Suisse avec 12,2 pour cent. Viennent ensuite l'Allemagne, la France, la Suède et le Japon, où les dépenses sont voisines de onze pour cent du PIB. À l'autre bout du spectre, les dépenses sont inférieures à six pour cent dans des pays aussi différents que le Mexique, la Lettonie, la Turquie et... le Luxembourg (voir le *Land* du 20 septembre).

Dans presque tous les pays, les dépenses de santé augmenteront plus vite que le PIB au cours des quinze prochaines années. Leur taux de croissance annuel moyen sera de 2,7 pour cent de sorte qu'elles atteindront 10,2 pour cent du PIB total des pays membres en 2030, contre neuf pour cent cette année et sept pour cent il y a vingt ans. La principale raison est connue : dans les 35 pays de l'OCDE, la part de la population de plus de 65 ans devrait passer de 17 à 28 pour cent entre 2015 et 2050, avec des niveaux largement supérieurs à trente pour cent dans plusieurs pays d'Europe, au Japon et en Corée. Celui de la population âgée de 80 ans et plus passera de quatre à onze pour cent, culminant à quinze pour cent en Italie et au Japon. Une évolution qui se traduira nécessairement par une augmentation des dépenses de soins et de dépendance car « l'espérance de vie en bonne santé à 65 ans » stagne depuis plusieurs années à environ 74,5 ans.

Même si la dérive des dépenses ne semble pas dramatique (1,2 point de PIB de plus dans les onze prochaines années), ces chiffres font naître des inquiétudes pour le financement des systèmes de santé, qui dans la plupart des pays dépendent en grande partie de sources publiques. D'autre part, il apparaît que malgré les sommes dépensées, certains indicateurs n'évoluent pas comme on l'aurait souhaité. Ainsi l'espérance de vie, qui est actuellement de 81 ans en moyenne parmi les pays membres de l'organisation, contre 79,5 ans en 2009, n'augmente plus que lentement dans la plupart des pays (27 au total) en particulier aux États-Unis, en France et aux Pays-Bas. L'année 2015 a été particulièrement mauvaise, avec un recul enregistré dans 19 pays ! C'est surtout la conséquence de modes de vie et d'alimentation malsains, qui ne sont pas corrigés assez rapidement.

Si le tabagisme diminue, 18 pour cent des adultes fument encore quotidiennement (contre 22,1 pour cent en 2009 et 40 pour cent il y a vingt ans), la consommation d'alcool ne baisse que très faiblement : en moyenne elle est de 8,9 litres d'alcool pur par personne et par an, contre 9,1 litres en 2009, une quantité qui correspond à l'absorption du contenu de 100 bouteilles de vin de 75 cl à douze degrés. Quatre pour cent des habitants des pays de l'OCDE sont dépendants à l'alcool. De même la corpulence des gens se maintient à un haut niveau, avec 55,6 pour cent des adultes en surpoids, contre 55,7 pour cent il y a dix ans, dont près du tiers peuvent être qualifiés « d'obèses ». Le problème touche déjà un tiers des enfants âgés de cinq à neuf ans.

La conséquence est la progression de maladies chroniques comme le diabète, qui contrebalance les avancées dans le traitement des maladies cardiaques et des AVC. En 2017, 6,4 pour cent de la population adulte des pays de l'OCDE, soit près de cent millions de personnes, souffraient de diabète, quinze millions de plus qu'en 2010 avec un taux de six pour cent. Si la proportion était inférieure à la moyenne en Belgique, au Luxembourg et en France (entre 4,3 et 4,5 pour cent), elle était nettement plus élevée en Allemagne et surtout aux États-Unis (respectivement 8,3 et 10,8 pour cent).

D'autres points restent préoccupants. La pollution atmosphérique est responsable d'environ quarante décès pour 100 000 habitants dans les pays de l'OCDE.



Le Grand-Duché figure parmi les bons élèves en matière de dépenses de santé

Les dépenses de santé augmenteront plus vite que le PIB au cours des quinze prochaines années

Mais ce taux de mortalité reste modeste par rapport à celui de l'Inde et de la Chine, qui déplorent 140 décès pour 100 000 habitants. Les maladies respiratoires, comme la grippe et la pneumonie, ont fait davantage de victimes ces dernières années, notamment chez les personnes âgées. Et depuis 2011 les décès liés aux opioïdes ont augmenté d'environ vingt pour cent dans les pays de l'OCDE, un chiffre tiré vers le haut par la situation dramatique des États-Unis où environ 400 000 victimes ont été recensées. Des chiffres de mortalité élevés ont aussi été enregistrés au Canada, en Estonie et en Suède.

Selon le Panorama 2019, les dépenses de santé ont déjà pu être contenues, grâce à des mesures qui méritent d'être amplifiées, car leurs résultats sont encore insuffisants, globalement ou dans certains pays. Ainsi le recours aux médicaments génériques est un important facteur d'économies, mais ils ne représentent actuellement que la moitié du volume des produits pharmaceutiques vendus dans les pays de l'OCDE (et un quart de la valeur) avec de fortes différences géographiques. En 2017, les génériques ont représenté plus des trois quarts du volume des

produits pharmaceutiques vendus au Chili, en Allemagne, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni. En revanche, ils pesaient moins d'un quart du total au Luxembourg et en Suisse, où d'importantes marges de progression existent. Le transfert de certaines tâches actuellement accomplies par des médecins vers des infirmiers, d'autres professionnels de santé (pharmaciens), voire des tiers spécialement formés (opticiens), permettrait de réaliser des gains d'efficacité. En effet, les systèmes de santé et de protection sociale représentent aujourd'hui un emploi sur dix au sein des pays membres, un niveau jamais atteint mais qui se révèle très coûteux.

Du côté des hôpitaux, lesquels pèsent lourd dans le total, la progression de la chirurgie ambulatoire, la baisse des taux d'hospitalisation et la réduction de la durée des séjours à l'hôpital seraient également le signe d'une utilisation plus efficiente des moyens. Il faut en profiter pour améliorer la sécurité des patients hospitalisés alors que près de cinq pour cent d'entre eux ont contracté une infection nosocomiale en 2015-17. Des actions dans ce sens sont à la fois bénéfiques pour la santé publique et génératrices d'économies.

Chez tous les membres de l'organisation existent des études mesurant la perception des habitants sur leur propre état de santé. En 2017, 8,7 pour cent des adultes des pays de l'OCDE s'estimaient en mauvaise ou très mauvaise santé. Un chiffre élevé, mais tiré vers le haut par le « pessimisme » des Japonais (14,1 pour cent), des Coréens (17), des Portugais (15,3) et de certains Européens de l'est (Pologne, pays baltes). À l'opposé, les Américains et les Canadiens, avec des proportions respectives de 2,6 et 3,2 pour cent semblent plus optimistes que les statistiques de santé dans leurs pays ne le donnent à penser. Malgré tout, le rapport préconise d'accorder une attention accrue aux déclarations des patients quant aux résultats et au vécu de leur parcours de soins. Pour Stefano Scarpetta, directeur de l'emploi, du travail et des affaires sociales à l'OCDE, « il est essentiel, si nous voulons affecter des ressources là où elles auront le plus d'impact, d'évaluer comment les systèmes de santé transforment la vie des individus pour le meilleur ».

Chroniques de la Cour

Le casse-tête Kornezov

Dominique Seytre

Le juge bulgare au Tribunal européen Alexander Kornezov est au centre d'une bien curieuse affaire qui n'a pas fini de faire parler d'elle. Le rôle de la Cour y est central, mais difficile à cerner. Les enjeux aussi. Cette histoire remonte à 2013. Alexander Kornezov, alors jeune référendaire auprès du juge bulgare à la Cour de justice européenne, rate de peu son entrée en tant que juge au Tribunal de la fonction publique, une juridiction aujourd'hui disparue. Le Conseil de l'UE lui préfère un Danois pour remplacer une juge polonaise en fin de mandat. L'année suivante, il pose à nouveau sa candidature. Comme des dizaines d'autres juristes, il adresse sa lettre de motivation au secrétariat général du Conseil. Pour rappel, le TFP s'occupait du contentieux du personnel des institutions en lutte avec leur employeur. Il était composé de sept juges que le Conseil de l'UE nommait à l'unanimité pour six ans, sur base d'une liste de quelques noms classés par ordre dit de mérite. Les trois premiers candidats qui y figuraient étaient par ordre le Belge Sean Van Raepenbusch, président du TFP et candidat à sa propre succession, le Portugais João Sant'Anna, directeur auprès du Médiateur européen et Alexander Kornezov. Mais il n'y avait que deux postes à pourvoir, car seul Van Raepenbusch et un juge allemand était en fin de mandat.

La Bulgarie s'insurge. N'était-il pas convenu que les postes « tournaient » ? Qu'un juge en fin de mandat ne pourrait pas se représenter de sorte que les candidats retenus ne puissent jamais « appartenir » deux fois de suite à un même pays ? Mais la règle n'était pas écrite et Van Raepenbusch, président du TFP, avait su se montrer convaincant. Sans son expérience le TFP courait à sa perte... Mais la Bulgarie se montrait intraitable. Si Van Raepenbusch ne s'était pas présenté, Kornezov aurait été en deuxième position, donc nommé. La nomination des juges du TFP se faisait à l'unanimité des 28 États membres, son refus entraîne une crise diplomatique. Des États membres essayent de trouver un compromis. Pourquoi ne pas faire moitié-moitié et ne pas donner un mandat de trois ans au Belge et de trois ans au jeune Bulgare ? Sofia ne veut rien entendre. Kornezov a droit à un mandat entier maintenant. Et cela dure pendant des mois Puis, ô surprise, le Conseil s'aperçoit qu'une autre juge, une Espagnole, verra son mandat expirer au printemps 2016. Parfait ! À sa place, il y mettra Kornezov. La Bulgarie est contente. Les trois juges sont nommés en avril 2016. Et la vie reprend son cours.

Le Conseil ne devait pas reprendre la vieille liste sur laquelle figurait le Bulgare

Sauf que le Conseil aurait dû organiser un autre appel à candidature pour le poste de l'Espagnole et ne pas reprendre la vieille liste sur laquelle figurait Kornezov pour la remplacer. Une avocate l'a bien compris. Plus tard un de ses clients a eu son affaire jugée au TFP dans une chambre où siégeait Kornezov. Mécontente de l'issue du cette affaire, elle demande au Tribunal européen l'annulation de cet arrêt. La nomination de Kornezov est, prétexte-t-elle, illégale, il ne pouvait donc pas siéger. Le Tribunal européen lui donne raison. Il invoque le principe fondamental du « juge légal » reconnu par la Cour des droits de l'Homme de Strasbourg dans des arrêts concernant la Russie et la Géorgie. La procédure de nomination des juges doit être respectée. Il est essentiel que les juges soient indépendants et impartiaux, comme l'exige aussi la charte des droits fondamentaux, et que la procédure de nomination donne cette apparence. Dans deux autres affaires de fonctionnaires jugés par la chambre dans lequel siégeait Kornezov, il dira la même chose. L'affaire aurait pu en rester là. Après tout le TFP n'existe plus et Kornezov n'y est plus juge. Mais très vite dans les milieux judiciaires, un bruit court. Les décisions du Tribunal européen pourraient avoir une incidence sur la carrière du juge bulgare.

Certes la Bulgarie après la disparition du TFP, a nommé Kornezov juge au Tribunal européen selon la procédure indépendante et régulière. Mais Kornezov devait-il être au tribunal dès 2016 ? Non, disent certains juristes, car suivant un mécanisme compliqué, mis en place pour doubler le nombre de juges au tribunal européen, si la Bulgarie n'avait pas un de ses ressortissant au TFP, elle aurait dû attendre septembre 2019 pour nommer Kornezov. Donc ce dernier, jusqu'à il y a quelques mois n'aurait pas eu sa place au Tribunal. Et s'il y siégeait, c'était illégalement... Un média relaie cette information. La Cour réagit vivement. Elle reproche à la journaliste ses « insinuations infondées ». Et pourtant en mars 2018, la société américaine qui fabrique les célèbres chaussures Crocs fait sien cet argument et demande à la Cour l'annulation de l'arrêt du Tribunal européen la concernant et dans laquelle Kornezov était juge rapporteur.

Fait curieux, la Cour de justice jusque-là simple spectatrice, va utiliser une procédure spéciale, dite de réexamen, pour voir s'il n'y a pas lieu de faire marche arrière et de déclarer qu'en fin de compte les irrégularités dans la nomination de Kornezov au TFP n'ont pas les conséquences qu'on veut bien lui prêter car, au fond, elles ne seraient pas si graves. Une audience est prévue à cet effet. La Bulgarie est le seul pays à avoir envoyé un représentant à Luxembourg. L'avocate générale Eleanor Sharpston, saisie du dossier, déclare que les arrêts du Tribunal européen ayant trait au juge légal doivent être annulés. La Cour doit encore se prononcer. Cette affaire ne bénéficie d'aucune publicité à la Cour. Le service de presse n'avait rien à communiquer et ignorait même où trouver le texte de Sharpston sur son site. Alors des questions se posent : Pourquoi avoir demandé le réexamen si tardivement ? S'agit-il d'une question de droit ou fallait-il sauver le soldat Kornezov ? Et enfin, pourquoi dès qu'il s'agit de Kornezov, le gouvernement bulgare est toujours là à veiller au grain ? La question a été posée à son service de communication ? Elle est restée sans réponse.

Schutzgelderpressende Clans drangsalieren und töten arabische Israelis. Die Polizei ist keine echte Hilfe

Gewalt ohne Ende

Judith Poppe, Tel Aviv

Seit dem 8. Juni 2019, als Gabi Sahwany im Garten der Familie ermordet wurde, hat keiner seiner Angehörigen in sein Leben zurückgefunden. In schwarzer Kleidung sitzen sie um ihren Wohnzimmertisch in Ramla, einer Stadt unweit Tel Aviv mit arabischer und jüdischer Bevölkerung. Die meisten von ihnen haben Ringe unter den Augen. Über dem Tisch hängt vergrößert und eingerahmt ein Porträt von Gabi, dem vierfachen Familienvater. Seine Witwe und seine Kinder tragen ein Amulett mit einem Bild von ihm. „Wir sind normale Leute, einige von uns sind Lehrer, Anwälte, Buchhalter. Gabi war ein großartiger Tischler. Wir sind keine Kriminellen“, sagt eine von ihnen. Die Familie möchte nicht, dass einzelne Familienmitglieder zitiert werden. Sie sagen, sie fühlen ohnehin alle das Gleiche.

Gabi Sahwany ist einer von 84 Toten, die seit Beginn des Jahres 2019 der Gewalt in der arabischen Gesellschaft Israels zum Opfer gefallen sind. Schon seit Jahren gibt es von Seiten arabischer Israelis Proteste dagegen. Als Ende September 2019 innerhalb weniger Stunden vier Menschen in einem arabischen Dorf im Norden Israels ermordet wurden, begannen Schüler und Lehrer zu streiken. An drei aufeinanderfolgenden Tagen demonstrierten mehrere Tausend arabische Israelis gegen die Untätigkeit der Polizei. Es folgten Straßenblockaden und Konvois mit 1 000 Autos. Anfang November bauten Abgeordnete der Gemeinsamen arabischen Liste ein Protestzelt vor der Knesset auf und riefen einen Hungerstreik aus.

Sami Abi Shehade ist einer von ihnen. Der 44-Jährige sitzt in seinem Büro in Jaffa, im Zentrum des Jaffa Youth Movement, einer Organisation, die arabische Jugendliche aus Jaffa beim Universitätsstudium unterstützt. Shehadeh war Direktor der Organisation, bevor er mit den letzten Wahlen als Abgeordneter der Gemeinsamen arabischen Liste in die Knesset einzog. Spricht man mit Shehadeh, sieht man Jaffa mit anderen Augen, vor allem die mittlerweile gentrifizierte Altstadt mit ihrem bekannten Uhrenturm und mit den im Wasser schmatzenden Kähnen am Hafen. Ajami, ein Ortsteil etwas südlich von Jaffas Altstadt ist schon lange bekannt für die Gewalt.

Es gebe mittlerweile so gut wie kein Unternehmen in Jaffa, das kein Schutzgeld bezahlen würde, sagt Shehadeh und es schmerzt ihn sichtlich, dies über seine Wahlheimat sagen zu müssen: Die alteingesessenen arabischen Bäckereien mit Knäffe in den Auslagen, die Falafel- und Humusläden. „Schießereien sind hier an der Tagesordnung“, sagt Shehadeh und trinkt einen Schluck Tee. Wird vor dem Kiosk jemand ermordet, ist es recht wahrscheinlich, dass sich jemand geweigert hat, Schutzgeld zu bezahlen. „Wir wollen, dass die Polizei endlich handelt.“

Die Geschichte von Sahwanys Mord beginnt eigentlich im März 2017, nach dem Besuch in der Kirche – die Familie gehört zur christlich-arabischen Minderheit. Sahwanys 14-jähriger Sohn lässt sein Sandwichpapier im Imbiss fallen. Der Verkäufer beginnt ihn zu beschimpfen, schubst und schlägt ihn. Sahwany kommt seinem Sohn zu Hilfe und fragt ihn, wieso er seinen Sohn geschlagen hat. Der Verkäufer ruft Freunde an. Die Familie weiß da noch nicht, dass die Freunde Mitglieder einer der größten kriminellen Familien Israels sind. Es entwickelt sich eine Schlägerei, die von der Polizei beendet wird. Unmittelbar



Freunde des Clans zünden das Auto von Gabi Sahwany an, im Juni treffen ihn tödliche Schüsse in seinem eigenen Garten

danach beginnen Freunde des Verkäufers, die Familie zu bedrohen. Das Auto von Sahwanys Bruder geht in Flammen auf. Genauso das Anwaltsbüro seines anderen Bruders. Die Polizei nimmt Sahwanys Bruder und zwei Söhne eines anderen Bruders in Gewahrsam, obwohl sie bei der Schlägerei nicht anwesend waren. Sie befragen sie und lassen sie nach 24 Stunden wieder gehen. Von der anderen Seite holen sie niemanden auf die Wache. Die Drohungen gehen weiter. Eine Rohrbombe landet in ihrem Garten. Männer fahren im Auto durch die Straße der Familie und schießen. Die Familie geht zur Polizei und erstattet Anzeige. Nichts passiert.

Mickey Rosenfeld ist Sprecher der israelischen Polizei. Die Vorwürfe, die die Protestierenden der Polizei entgegenbringen, will er nicht akzeptieren. „Die Leader der arabischen Gesellschaft müssen wesentlich mehr tun“, sagt er am Telefon: „Community Arbeit – das ist viel wichtiger als einfach auf kriminelle Akte zu reagieren.“ Er schiebt hinterher: „So oder so reagiert die Polizei schnell.“ Fragt man ihn danach, was getan werden müsse, um das Problem zu lösen, verweist er auf die zahlreichen illegalen Waffen in den Händen arabischer Israelis: „Die arabische Gesellschaft muss verstehen, dass es illegal ist, Waffen zu besitzen. Die Tradition auf arabischen Hochzeiten zu schießen – es muss klar werden, dass das nicht sein kann.“ Erst kürzlich sei dabei eine junge Frau ums Leben gekommen.

Yudit Ilany schüttelt den Kopf und verzieht das Gesicht. Die Kriminologin sitzt in einem Café im Süden Tel Avivs und bestellt einen Cappuccino. Bis vor Kurzem war sie parlamentarische Assistentin der Abgeordneten Haneen Zoabi von der Gemeinsamen arabischen Liste. Zoabi war zu der Zeit Vorsitzende des Ausschusses zur Bekämpfung von Gewalt innerhalb der arabischen Gesellschaft. „Eines der Grundprobleme war und ist, dass es keine verlässlichen Angaben und Zahlen zur Gewalt innerhalb der arabischen Gesellschaft gibt“, sagt Ilany. Von Gilad Erdan, dem Minister für öffentliche Sicherheit, seien nur widersprüchliche Angaben gekommen. Zoabi und Ilany begannen eigene Recherchen. Ilany forschte zu Jaffa. Ihr kam zu Gute, dass sie da seit zwanzig Jahren da wohnte und als Aktivistin bekannt war. So waren sie bereit mit ihr zu sprechen: Die Familien von Ermordeten, bedrohte Frauen, Leiter von Sozialeinrichtungen, SchuldirektorInnen, Anwälte, Bürgermeister und nicht zuletzt auch Kriminelle selber.

Ilany legt einen Stapel Papier auf den Cafétisch: *Crime in Arab Society in Israel: Shortcomings of Law Enforcement* heißt der Bericht, den Zoabi und Ilany auf Basis ihrer Recherchen geschrieben haben. Sie betont, dies getan zu haben, um dem Staat eine Vorlage für weitere Recherchen zu ge-

ben. Vor zwei Jahren haben sie ihn an den Rechnungshof übermittelt. Im Sommer 2017 stellte der Rechnungshof seinen eigenen Bericht fertig, der viele von Zoabis und Ilanys Forderungen bestätigte. „Niemand kümmert sich um die finanzielle Seite der Kriminalität. Es geht nicht um Schüsse auf Hochzeiten, sondern um Geld, wahnsinnig viel Geld. Um Drogenhandel, illegale Bodenvergabe, Abfallentsorgung, Schutzgelderpressung.“ Sie zeigt auf einen kleinen Laden zum Geldwechseln. „Geldwäsche. Nicht alle, aber viele. Und dabei geht es um zehn bis zwanzig Prozent des Umsatzes, die alle Banken in Israel zusammen machen.“ Fragt man sie, ob sie Angst hatte, sich in diese Recherche zu stürzen, schüttelt sie den Kopf und ihre langen blonden Haare. „Als Jüdin und Weiße bin ich relativ privilegiert in Israel – und geschützt.“

Zwei Monate nach dem Vorfall mit dem Sandwichpapier wartet ein Mann auf Sahwany und seine Frau im Garten, als sie abends nach Hause kommen. „Lauf!, ruft Sahwany seiner Frau zu: „nimm die Kinder mit.“ Der Mann schießt auf Sahwany, aber erwischt ihn nicht. Die Sahwanys setzen Briefe auf, um um Hilfe zu bitten. Jetzt liegen sie ausgebreitet auf dem Wohnzimmertisch: „Wir haben an Erdan, den Minister für öffentliche Sicherheit, an den Rechnungshof, an den Polizeichef geschrieben. Nichts ist passiert.“ Einige von ihnen haben Tränen in den Augen.

Fragt man Abu Shehadeh, den Knessetabgeordneten, ob er Angst hat, hebt er seine Arme: „Natürlich habe ich Angst“, sagt er: „Wir hören oft, dass die arabische Gesellschaft nicht kooperieren will. Was für ein dummer Satz! Wenn wir nicht kooperieren, dann, weil es um organisierte Kriminalität geht. Und darum, dass die Zeugen nicht geschützt werden.“ Er erzählt von einem Mord an einem jüdischen Künstler, der vor einiger Zeit in Jaffa umgebracht wurde. Die Polizei sperrte die Straßen ab, ein paar Stunden später seien sämtliche Leute, die etwas mit dem Mord zu tun hatten, festgesetzt gewesen. „Seit dem Jahr 2000“, fährt er fort, „wurden in Jaffa 120 arabische Männer ermordet. Wie viele Morde davon wurden aufgeklärt?“ Shehadeh hebt zwei Finger: „Zwei Prozent! Die organisierte Kriminalität weiß, dass es nicht gefährlich ist, Araber umzubringen.“ Die Zahlen stammen aus dem Report von Zoabi und Ilany.

Konfrontiert man den Polizeisprecher mit diesen Zahlen, so entgegnet er, dass in diesem Jahr bereits 33 Personen im Rahmen der Ermittlungen zu den 84 in diesem Jahre im arabischen Sektor Ermordeten festgenommen worden. Wie viele davon allerdings wieder auf freien Fuß gesetzt worden sind und ob und in wie vielen Fällen es zu einem Gerichtsverfahren gekommen sei oder komme, dazu habe er keine Angaben.



Die Gewaltspirale unter Arabern ist nicht ohne die Geschichte von Israel und Palästina zu verstehen

Im Mai 2017 meldete sich die Polizei bei der Familie. Sie legt ihr nahe, eine Sulha zu machen – eine traditionelle arabische Zeremonie zum Friedensschluss. Die Familie kann es nicht glauben. „Wieso sollen wir eine Sulha machen?“ erwiderten sie: „Wir haben nichts getan!“ Abu Shehadeh nimmt einen Schluck Tee: „Wenn die Polizei sagt: ‚Macht eine Sulha‘, dann heißt das, die Polizei macht ihre Arbeit nicht.“ Er rückt seine Brille zurecht: „Es bedeutet, dass es keinen modernen Staat gibt. Heute funktioniert dieses System nicht mehr. Und die Gesellschaft ist mittlerweile so kriminalisiert, dass der Kopf des Sulha-Teams zu einer der kriminellsten Familien in Israel gehört.“ Fragt man Polizeisprecher Rosenfeld nach der Taktik der Polizei mit Sulhas zu kooperieren, wird er begriffsstutzig: „Sul-was?“, erwidert er und beteuert auch nach Erläuterungen, nicht zu wissen, wovon die Rede ist. „Also bitte“, lacht Yudit Ilany bitter und schüttelt ihren Kopf: „In Israel nicht zu wissen, was eine Sulha ist...“, sie überlegt einen kurzen Moment und fährt dann fort: „Das ist ungefähr so, wie in Deutschland Bier nicht zu kennen.“

Die Polizei im Fall Sahwany insistiert. Die kriminelle Familie könnte Sahwany umbringen, wenn sie sich nicht auf eine Sulha einlassen, sagen sie. Die Sahwanys lenken ein. Die Sulha findet in der Nachbarschaft der kriminellen Familie statt. 500 Personen, arabische Christen und Muslime, sind anwesend. Der Priester hält eine Rede über Brüderlichkeit und Frieden für Sahwanys Familie. Der Scheich spricht für die gegnerische Familie. Sie schütteln sich die Hände und geloben Frieden. Dann wird gegessen. Auf dem Wohnzimmertisch unter dem Portrait von Sahwany liegen Fotos von der Sulha, zwei Polizisten sind unter den Anwesenden.

In den letzten Jahrzehnten ist die Gewalt rate in der arabischen Gesellschaft rapide gestiegen. Es gibt un-

terschiedliche Erklärungen dafür. Das Waffenproblem sei real, sagen auch Ilany, Shehadeh und Sahwanys Familie. Der Großteil der illegal erworbenen Waffen stammt aus der israelischen Armee, wurde nicht ordnungsgemäß wieder eingesammelt und geriet über Umwege in die Hände arabischer Clans. Laut einem Bericht eines Knessetausschusses waren 2017 400 000 nicht-lizenzierte Waffen im Umlauf, 80 Prozent davon im arabischen Sektor. „Aber ist es etwa unser Job, diese Waffen einzusammeln?“, fragt die Familie von Sahwany und zeigt auf den Wohnzimmertisch, auf dem noch immer die Dokumente ausgebreitet sind. „Wie ist es möglich“, fragt auch Ilany im Süden Tel Avivs: „dass die Polizei auf den Sulhas nicht die Waffen einsammelt, die dort in den Händen von kriminellen Familien sind?“

Für Shehadeh ist die Gewaltspirale unter Arabern nicht ohne die Geschichte von Israel und Palästina zu verstehen. „Seit der Gründung des Staates Israel wurde die arabische Bevölkerung innerhalb der Grenzen Israels als Bürger zweiter Klasse betrachtet“, erklärt er in seinem Büro. „Arbeitstechnisch hat Israel uns den Dienstleistungsbereich gelassen: Wir arbeiteten als Bauarbeiter, Putzhilfen, Automechaniker. Die meisten von uns unterhalb der Armutsgrenze.“ In Jaffa, Ramla und Lod, den urbanen Zentren der Gewalt, ist für viele junge arabische Männer, die nicht aus einer reichen Familie stammen, Kriminalität die einzige Karrieremöglichkeit.

Nach zwei Jahren anhaltender Drohungen sitzt Gabi Sahwany auf der Geburtstagsfeier seines Nefen mit seinen Geschwistern und SchwägerInnen im Garten in Ramla. Sie trinken Kaffee. Die Kinder spielen mit Luftballons. Ein maskierter Mann fährt in seinem Auto vor, betritt den Garten und schießt sechs Mal. Zwei Kugeln treffen die Schwägerin von Sahwany, drei treffen kein Ziel, eine Kugel trifft Sahwanys Gesicht. Die Mutter hält ihren verblutenden Sohn im Arm.

Fragt man Polizeisprecher Rosenfeld danach, wie die Polizei plant, gegen die Gewalt vorzugehen, verweist er auf ein Programm, mit dem in diesem Jahr sieben neue Polizeistationen in arabischen Gegenden eingerichtet wurden. Außerdem wurden 800 arabische Polizisten neu eingestellt. „Um organisierter Kriminalität zu begegnen“, sagt Ilany und schüttelt ihren Kopf, „braucht es drei Dinge. Sie hebt ihren Daumen: „Man muss die Finanzdienste angreifen, die die Kriminalität ermöglichen.“ Sie spreizt ihren Zeigefinger ab: „Rehabilitierung.“ Dann hebt sie den dritten Finger: „Investigatives Vorgehen. Man kann 800 arabische Polizisten einstellen, aber wenn die nicht für Investigativarbeit ausgebildet sind, verteilen sie Strafzettel.“

Die Nachbarn der Sahwanys brachten die Bänder ihrer Überwachungskameras zur Polizei. Alles war darauf zu sehen. Mehr als einen Monat später fand die Polizei den mutmaßlichen Mörder. Er blieb zehn Tage in Untersuchungshaft, danach sagten sie, die Beweise reichten nicht aus. Die Familie fragte bei der Polizei nach. Ihre Antwort lautete: „Die sind 5 000, ihr seid fünf. Was wird passieren, wenn wir ihn festnehmen? Sie werden einen weiteren von euch umbringen.“ Am 5. Juli 2019, wenige Wochen, nach dem Mord an Sahwany, schossen sie wieder in die Straße. Kurz darauf findet eine Gedenkzeremonie in der Kirche statt. Die Familie bittet um Polizeischutz. Die Polizei habe geantwortet, sie seien keine Sicherheitsfirma. Sie sollen sich eine private suchen.

Fragt man Ilany danach, wie optimistisch sie ist, dass sich etwas ändert, wiegt sie ihren Kopf hin und her. Das hänge davon ab, was mit dem Bericht und den Empfehlungen geschehen wird. „Angesichts der wiederholten Wahlen hier wohl nicht viel.“ Sie blickt aus dem Fenster, dann ergänzt sie: „Es scheint, die Polizei ist mehr daran interessiert, politische Aktivitäten der arabischen Gesellschaft zu kontrollieren, als Kriminalität zu bekämpfen.“

In einem Radiointerview sagte Erdan kürzlich: „Die arabische Gesellschaft, und ich sage das mit großem Schmerz, ist eine sehr, sehr gewalttätige Gesellschaft.“ Die Augen der Sahwanys füllen sich wieder mit Tränen: „Sie sagen, es ist die Kultur der Araber“, sagte eine: „Dass wir nicht kooperieren würden. Jedes Mal sind wir zur Polizei gegangen. Nie ist etwas passiert.“ Sie blickt auf: „Wie kann das sein?“, fragt sie. Ihre Frage bleibt unbeantwortet. Über ihnen hängt eingerahmt das Porträt von Gabi Sahwany.



Kriminologin Yudit Ilany

Sozialdemokratie in Deutschland

Überlebenskampf



Viele SPD-Mitglieder machen Gerhard Schröders Agenda 2020 für den Niedergang der SPD mitverantwortlich

Cem Sey, Berlin

Es sind entscheidende Tage für die deutsche Sozialdemokratie. Die 156 Jahre alte Partei, die Deutschland mitgeprägt hat, wählt eine neue Führung. Seit verganginem Dienstag können die knapp 420 Tausend Mitglieder der Sozialdemokratischen Partei Deutschlands (SPD) in einer Stichwahl über ihre neue Parteispitze abstimmen. Wahrscheinlich hätte kaum jemand außerhalb Deutschlands diese Wahl wahrgenommen, ginge es nicht auch darum, die tiefe existenzielle Krise der Partei zu überwinden. Denn die SPD scheint am Ende ihres Lebens angekommen zu sein.

Die Partei, die nur einige Jahre nach dem Kaiserreich gegründet wurde, unter dem eisernen und konservativen Reichskanzler Bismarck trotz aller Unterdrückung gewachsen ist und deren führende Figuren 1918 das Ende des Kaiserreiches und die Gründung der Republik ausgerufen haben, war noch nie in ihrer Geschichte für die Menschen in Deutschland so unbedeutend wie heute. Bei den letzten Europawahlen in Mai bekam die Partei nur noch 15,8 Prozent der Stimmen. Zur Zeit sehen Prognosen die Partei bei circa 14 Prozent.

Wie konnte es dazu kommen? Das ist eine Frage, deren Antwort noch niemand sicher geben kann. Fakt ist, dass nicht nur die SPD ums Überleben kämpft, sondern auch die konservative Christlich Demokratische Union (CDU) von Kanzlerin Angela Merkel. Es ist auch nicht nur eine Krise, die mit Deutschland begrenzt ist. In allen westlichen

Demokratien versuchen die so genannten Volksparteien sich in die Zukunft zu retten – viele sind daran bereits gescheitert.

Auch die deutsche Sozialdemokratie kann diese Frage bisher nicht abschließend beantworten. Liegen die schlechten Wahlergebnisse daran, dass die Partei lediglich ein Kommunikationsproblem hat? Das ist zumindest die gängige Antwort, die die aktuelle Führung der Partei gibt. Die Partei habe Großartiges geschafft und in einer Großen Koalition mit der CDU wesentliche Reformen wie den Mindestlohn durchgesetzt. Man habe jedoch diese Erfolge den Wählenden nicht klar genug erklären können.

Oder ist es die im Stillen vollzogene grundsätzliche Neurichtung der Partei, die noch unter dem ehemaligen Bundeskanzler Gerhard Schröder geschah? Damals, 2006, beschloss ein Parteitag die Sozialdemokratie nicht mehr Sozialdemokratie sondern soziale Demokratie zu nennen. Es war der gleiche Geist, der die bis dahin geltenden Grundsätze des Sozialstaates beseitigte und die SPD auf einen neoliberalen Kurs einschwenken ließ. Hartz IV, der Name der damaligen Reform, ist mittlerweile das Symbol allen Übels im Sozialstaat Deutschland geworden.

Es ist aber auch möglich, dass Parteien, die auf ideologischen Grundsätzen organisiert sind, bei der Bevölkerung der westlichen Welt einfach nicht mehr ankommen. Es ist

Liegen die schlechten Wahlergebnisse daran, dass die Partei lediglich ein Kommunikationsproblem hat?

aber offen, was in einem solchen Fall diese Parteien ersetzen könnte. Außerdem spricht der Aufschwung rechtspopulistischer und -radikaler Parteien, die ganz offensichtlich auf ideologischen Grundlagen stehen, gegen diese These.

Die SPD hat keine Zeit, um auf die Antwort auf diese Frage zu warten. Denn sie geht zusehends unter. Deshalb nahm die Parteiführung den Rücktritt der ehemaligen Parteichefin Andrea Nahles am 2. Juni 2019 zum Anlass einen ganz neuen Wahlprozess einzuführen. Zwischen dem 4. September und dem 12. Oktober organisierte die SPD 23 Regionalkonferenzen, auf denen sich insgesamt sechs Kandidatenpaare vorstellten. Kandidatenpaare, denn die SPD hat neben dem Wahlprozess auch das zukünftige Führungsmodell geändert: Ab jetzt wird die Partei von einer Doppelspitze aus Mann und Frau geführt werden müssen.

Nach zwei Verzichten und dem ersten Wahlgang, bei der die SPD-Mitglieder ihr Votum für die neue Doppelspitze per Post, aber auch online, abgeben konnten, sind nun nur noch zwei Paare übrig. Da sind zunächst der amtierende Finanzminister Olaf Scholz, der für die aktuelle Politik seit Anfang 2000-er Jahre und für den Fortbestand der großen Koalition steht und seine Mitstreiterin Klara Geywitz, ehemalige Abgeordnete des Landes Brandenburg. Ihnen stehen gegenüber Saskia Esken, eine Bundestagsabgeordnete und ihr Team-Partner Norbert Walter-Borjans, früherer Finanzminister des Bundeslandes Nordrhein-Westfalen. Die letzteren befürworten eine deutliche Profilierung der Partei als eine soziale Partei und stehen zumindest kritisch gegenüber der Großen Koalition in Berlin.

Beide Paare setzten sich mit ungefähr zwanzig Prozent der Stimmen im ersten Wahlgang durch. Wie der zweite Wahlgang, der bis zum 29. November läuft, ausgehen wird, ist völlig offen.

Während der zahlreichen Regionalkonferenzen, bei denen sich die Kandidaten vorgestellt hatten, schienen die Kritiker der „GroKo“ genannten großen Koalition vorne zu liegen, allen voran das Team Esken/Walter-Borjans. Dann am Tag der Abstimmungs-Auszählung kam für die Parteizentrale die Ernüchterung: Nur 53 Prozent der Mitglieder hatten von ihrem Stimmrecht überhaupt Gebrauch gemacht, trotz massiver Investitionen der Partei in die innerparteiliche Demokratie und Transparenz. Warum das teure Wahlverfahren, welches in der Öffentlichkeit durchaus auf positive Resonanz gestoßen ist, die SPD-Mitglieder selber kaum aktivieren konnte, auch dazu gibt es keine eindeutigen Antworten.

Nun also soll sich am 29. November entscheiden, ob Olaf Scholz und Klara Geywitz die restlichen 47 Prozent erreichen können – und damit der Kurs des „weiter so“ bestätigt wird. Oder das Paar Esken/Walter-Borjans, das auch von den eher linken Jungsozialisten unterstützt wird, das Rennen macht und die SPD zu einer moderneren Version der klassischen Sozialdemokratie führen. Ein Parteitag am ersten Dezember-Weekend soll schließlich das Ergebnis der Mitgliederbefragung offiziell bestätigen. Dann steht auch die Entscheidung an, ob die SPD in der GroKo weitermacht.

La Roumanie après l'élection présidentielle

En route vers un deuxième mandat

Mirel Bran, Bucarest

C'est la victoire de la Roumanie pro-européenne face à une Roumanie ancrée dans son passé. Le président libéral Klaus Iohannis, âgé de 60 ans, qui brigue un second mandat, a remporté une victoire décisive au premier tour de l'élection présidentielle le 10 novembre. Son score lui assure une victoire au deuxième tour qui aura lieu le 24 novembre. Avec 38 pour cent des voix au premier tour, il s'impose largement par rapport à la candidate sociale-démocrate et ancienne Première ministre Viorica Dancila qui n'a obtenu que 22 pour cent des voix.

« C'est une victoire contre le Parti social-démocrate qui a été un obstacle pour le développement de la Roumanie depuis la chute du régime communiste il y a trente ans, a déclaré M. Iohannis après sa victoire au premier tour. Ce parti a essayé de contourner la justice en votant des lois destinées à protéger les hommes politiques corrompus et les voleurs. »

Le libéral d'origine allemande Klaus Iohannis, élu président de la Roumanie en 2014, a toutes les chances d'obtenir un second mandat. Le leader de la petite communauté allemande de Roumanie promet de continuer à moderniser son pays qui a eu du mal à tourner la page de son passé marqué par la dictature

communiste. En 2000, la chaîne de télévision franco-allemande Arte avait diffusé un reportage concernant ce personnage inédit en le montrant en train de balayer les rues de Sibiu, sa ville natale située au centre de la Roumanie. Simple opération médiatique ou naissance d'un nouveau personnage politique ? À 40 ans, Klaus Iohannis, professeur de physique et leader du Forum démocrate des Allemands de Roumanie, était devenu maire de Sibiu en obtenant 70 pour cent des voix. Une performance qui s'est reproduite à quatre reprises dans une ville qui ne compte plus que un pour cent de population d'origine allemande.

En 2013, M. Iohannis intègre le Parti national libéral (PNL) qui le choisit comme candidat à l'élection présidentielle un an plus tard. Sa mission : gagner la présidence face au candidat du Parti social-démocrate (PSD), un colosse hérité de l'ancien parti communiste qui avait la majorité au Parlement et contrôlait le gouvernement et la plupart des mairies. Mais ce David issu de la communauté allemande a surpris une fois de plus le Goliath social-démocrate. « À Sibiu, j'ai montré que l'on pouvait avoir une administration efficace, avait-il déclaré à l'époque. Je suis persuadé que je pourrai faire la même chose pour la Roumanie tout entière. »

La Transylvanie possède beaucoup villages allemands depuis que des colons venus d'Allemagne étaient arrivés il y a 800 ans. Après la chute du régime communiste en 1989, les Allemands avaient quitté la Transylvanie en masse pour échapper à la transition chaotique de la Roumanie vers l'économie de marché. Aujourd'hui, il n'en reste plus que quelques milliers et les villages désertés montrent encore des traces de cette hémorragie ethnique qui a privé la Roumanie d'un atout économique important.

La victoire de Klaus Iohannis, un professeur issu de cette minorité exsangue, a été considérée comme une vengeance de l'histoire. Le protestant taiseux espère accéder à nouveau à la présidence d'un pays à 87 pour cent orthodoxe où les Roumains, en bons latins, adorent discuter. « Les Roumains ont voté pour une Roumanie normale fondée sur la solidarité, a déclaré M. Iohannis. Les gens en ont assez des corrompus que les sociaux-démocrates ont voulu défendre. »

Le président Iohannis bénéficie d'un important soutien en Transylvanie, sa région d'origine riche de plu-

sieurs minorités : hongroise, allemande, rom et juive. Cette région, qui vote traditionnellement à droite, s'est modernisée plus rapidement que le reste du pays. À l'est et au sud de la Roumanie règnent la pauvreté et la corruption et les électeurs préfèrent une gauche qui lui promet la sécurité de l'époque communiste. Cette rupture géographique se retrouve au niveau politique : une Roumanie pauvre qui vote massivement à gauche et une Roumanie moderne qui vote à droite.

Le Parti social-démocrate (PSD) qui a gouverné la Roumanie ces sept dernières années est en perte de vitesse. Depuis sa victoire aux élections législatives de

2016, le PSD a eu un seul objectif : blanchir le casier judiciaire de son chef Liviu Dragnea condamné en 2016 à trois ans de prison avec sursis pour fraude électorale. La Première ministre social-démocrate Viorica Dancila a lancé une offensive contre les magistrats, mais ses attaques contre l'État de droit ont échoué. Le 28 mai, M. Dragnea a été à nouveau condamné à trois ans et demi de prison ferme pour abus de pouvoir. Le 4 novembre, le gouvernement social-démocrate a été lui aussi balayé par une motion de défiance votée par l'opposition libérale et ses alliés au parlement. Deux événements qui ont ouvert à Klaus Iohannis une autoroute vers un deuxième mandat.



Plus de hauteur

Découvrez le
Lëtzebuurger Land
en vous abonnant
gratuitement
durant un mois.

land@land.lu
www.land.lu
téléphone 485757-1

Un président allemand pour une Roumanie européenne

Le mécénat privé au chevet du musée ?



Les participants au débat (de gauche à droite) : Marnix Neerman, collectionneur d’art ancien, *XV^e-XVII^e siècle*, et ancien galeriste ; Michel Polfer, directeur du Musée national d’histoire et d’art (MNHA) ; Josée hansen ; Alfred Pacquement, conservateur de musées, commissaire d’exposition, ancien directeur du Musée national d’art moderne/Centre Pompidou Paris (2000-2013) ; Patrick Majerus, collectionneur et membre du conseil d’administration du Mudam

Transcription : Josée hansen

Josée hansen : Dans le programme de l’Art Week, la directrice du Mudam Suzanne Cotter affirme que quelque vingt pour cent de la collection du musée sont constitués de donations. Celles-ci ont non seulement contribué au lancement de la toujours très jeune collection (+/- 700 œuvres) il y a une vingtaine d’années, mais restent encore aujourd’hui un moyen important pour enrichir la collection, alors que son budget d’acquisition est très modeste. Patrick Majerus, vous êtes collectionneur d’art contemporain, étiez un donateur fidèle du Mudam et faites désormais partie de leur conseil d’administration. Qu’étaient pour vous les avantages d’une donation à une institution publique ?

Patrick Majerus : Pourquoi on fait des donations au musée ? Avec mon épouse, on a commencé à faire des donations assez jeunes, dès l’âge de 37 ans, parce que nous n’avons pas d’enfants et nous n’avons pas souhaité attendre trop longtemps avant de donner des œuvres, parce qu’une collection s’agrandit de plus en plus et donner une collection complète serait assez difficile, aussi pour le musée. Du coup, nous avons choisi de coopérer avec différents musées au Luxembourg et à l’étranger, comme le Mudam, le MNHA ou le Centre Pompidou. Nous le faisons dans un sentiment de partage – mais il faut aussi souligner qu’il y a également un retour fiscal qui est intéressant pour les collectionneurs

Jh : Le partage est une valeur que vous évoquez également, Marnix Neerman. Vous étiez galeriste et êtes maintenant collectionneur d’art ancien. Lorsque vous vous êtes installé au Luxembourg, vous avez dit qu’il était important pour vous de donner aussi quelque chose au pays qui vous accueille, en travaillant avec les musées d’ici. Pouvez-vous expliquer cette démarche et ce que vous faites dans ce domaine ?

Marnix Neerman : *Moien !* Quand j’ai quitté la Flandre il y a 25 ans, j’ai été embauché à Londres, où j’ai été conseiller d’une grande collection d’art ancien. Et quand je suis venu ici, dans votre beau pays, il y a six ou sept ans, j’ai assez vite rencontré Monsieur Polfer, qui était en train de préparer une exposition sur [Albrecht] Bouts, pour laquelle j’ai alors prêté quatre tableaux. J’ai pas mal de connaissances et surtout des relations dans le monde entier, où je prête des tableaux, et on a vite décidé de partager notre collection. J’ai des enfants, mais ils m’ont encouragé de ne pas mettre les tableaux dans les coffre-forts des *freeports*. Cette collaborations implique que, quand j’ai des prêts à faire dans le monde entier, c’est maintenant Monsieur Polfer qui peut les faire et mettre ainsi le Luxembourg et son musée dans ce projet. Comme actuellement dans une exposition au Palazzo Ducale à Venise, il y a

trois tableaux qui viennent du MNHA – qui est ainsi à côté de grands musées représentés là-bas.

Jh : Monsieur Neerman travaille avant tout avec le MNHA au Luxembourg, Michel Polfer. Quels sont les modes possibles de collaborations entre musées et collectionneurs : donations, mises en dépôt, prêts, legs ?

Michel Polfer : Il faut distinguer différentes catégories de mécénat de musées. Il y a le mécénat ancien, type don : donations de collections entières, dons d’œuvres ou d’objets... J’ai fait le compte pour aujourd’hui : sur les dix dernières années, on a entré dans les collections environ 8 000 objets ou œuvres, dont quinze pour cent sont des dons. Parfois, ils sont d’une valeur très faible, mais d’un intérêt scientifique immense pour le pays. Puis il y a des mécènes qui nous donnent des moyens financiers, qui mettent à disposition des budgets pour des acquisitions importantes. Et puis il y a ce que j’appellerais un mécénat de compétence : il y a des mécènes qui prêtent des œuvres, mais aussi leur réseau, et nous mettent en relation avec d’autres musées et qui, à travers des dépôts à long terme, nous permettent d’entrer en contact avec des musées importants, ce qu’on ne pourrait pas faire par nos propres collections. En tout cas, le mécénat en nature est beaucoup plus présent au Luxembourg qu’on ne le pense.

Jh : On en parle en fait très peu. Il n’y a que Patrick Majerus qui parle de son expérience de donateur, ce qui est très important, parce qu’il peut faire des émules... Alfred Pacquement, en tant qu’ancien directeur du Musée national d’art moderne, vous avez l’habitude de collections autrement plus importantes que celle du Mudam : celle du Centre Pompidou compte plus de 100 000 œuvres. Ce musée a développé des modes de collaboration très flexibles entre mécènes et collectionneurs. Pouvez-vous nous en parler ?

Alfred Pacquement : Certainement. J’ai été frappé par le titre de notre débat : « Le mécénat privé au chevet du musée »... Quand on est au chevet de quelqu’un, c’est qu’il est très malade. Je ne crois pas que les musées soient trop malades, ils ont besoin de soutien peut-être, comme on peut, de temps à autre, avoir besoin d’une aspirine. Et cette aspirine, ce sont les mécènes ou les dons ou les soutiens divers et variés. Dans un petit ou dans un grand musée, la part des œuvres qui proviennent de dons est extrêmement importante. Il suffit de se promener dans un musée et de regarder les cartels, pour voir comment les œuvres sont entrées. En tout cas, pour ce qui concerne la collection que je connais bien, celle du Musée national d’art moderne, la très grande majorité des œuvres sont des dons. Et

de plus en plus, parce que les crédits directs d’État pour les acquisitions sont en chute libre et donc ce sont les collectionneurs, les donateurs ou les systèmes fiscaux de soutien – ce qui est une façon pour l’État de soutenir évidemment –, qui permettent d’enrichir les collections.

Mais les dons n’arrivent pas tout seuls. Ils arrivent soit par la complicité entre un conservateur ou le directeur d’un musée et un collectionneur, soit par des structures de soutien. En ce qui me concerne, j’ai tenté de donner une dynamique nouvelle à la Société d’amis, qui est doublement importante pour un musée. D’une part pour un soutien direct sous la forme de dons des collectionneurs qui constituent cette société, mais c’est aussi un réseau d’ambassadeurs et de soutien social, qui est extrêmement important pour un musée, son image et sa réputation. J’ai suggéré au président de la société à l’époque de créer un petit groupe de soutien spécifique – à côté des très nombreux dons qui arrivaient par différentes sources, souvent d’ailleurs par des artistes ou des familles d’artistes –, dont les membres, en contrepartie d’un petit don, de 5 000 euros, déductible fiscalement, pouvaient participer à un groupe de travail qui allait réfléchir aux œuvres des artistes contemporains susceptibles de venir enrichir la collection du musée. C’était doublement intéressé de ma part : d’un côté pour avoir des moyens supplémentaires, évidemment, mais aussi en partant du principe que les collectionneurs sont plus rapides que les conservateurs de musée, et ils prennent plus de risques. Donc, ma logique était : venez prendre des risques pour nous ! Et ça a très bien marché, au point qu’aujourd’hui, il y a quatre groupes de ce genre dans différents domaines. Donc le mécénat privé est absolument nécessaire, comme soutien direct et indirect du musée.

Jh : Je voudrais embrayer sur cela : il y a toujours une crainte que des intérêts privés phagocytent ou nuisent aux intérêts publics de l’institution. Par exemple qu’un collectionneur fasse un dépôt pour avoir un stockage sécurisé et gratuit de ses œuvres, faire entretenir et assurer sa collection. Est-ce qu’il faut des balises pour une collaboration avec le secteur privé ?

AP : Sur ce point particulier, en ce qui concerne le Centre Pompidou, il n’y a pas de stockage d’œuvres de collectionneurs privés. Ça n’existe pas. Et c’est la même chose par exemple au Moma de New York. Toutes les œuvres de la collection appartiennent à la collection et puis, bien sûr, il y a des expositions temporaires, où il y a des emprunts de collections privées. Il faut dire que la collection permanente est très abondante et qu’on ne peut déjà en montrer que de petites portions. Donc si c’est pour montrer des œuvres qui ne nous appartiennent pas par rap-

« Les musées publics ne servent pas de dépôt à des collections privées importantes sans bénéfice direct pour le public. Ce serait un non-sens, voire un abus. » Michel Polfer, directeur du MNHA

port aux œuvres qui sont dans les réserves, ce serait paradoxal. Le but est d’acquérir les œuvres et de convaincre les collectionneurs de nous les donner.

Jh : Patrick Majerus, vous êtes maintenant membre du conseil d’administration du Mudam et voyez les contraintes d’une collection de l’autre côté du miroir. Vous avez dit que, pour éviter les conflits d’intérêt, vous ne donniez plus d’œuvres au Mudam. La part des donations reste importante dans les nouvelles entrées dans la collection – quatorze acquisitions et neuf donations en 2018. Comment est-ce que le Mudam peut développer cela ?

PM : Si on va au Mudam en ce moment-même, on peut voir au -1 toute une collection donnée par Raymond Learsy, qui est un très grand collectionneur américain, avec des Neo Rauch, des Michel Majerus etcetera. Il faut être réaliste, nous sommes encore trop jeunes pour pouvoir être comparés à Paris. Il faut encore une ou deux générations pour parvenir au même niveau. Il faut être patient et travailler. C’est pourquoi je parle en public de nos donations et des avantages fiscaux, pour expliquer à tout le monde pourquoi ça peut être intéressant.

Jh : Le Mudam travaille sur la fin du XX^e siècle et l’art très contemporain, donc souvent avec des œuvres d’artistes vivants pour lesquels il y a beaucoup de collectionneurs. Où est-ce qu’un musée historique, comme le MNHA, trouve des collectionneurs d’art ancien, Michel Polfer ?

MP : On les trouve en partie à travers d’autres collectionneurs, ce sont les réseaux dont je parlais tout à l’heure. C’est à travers ces contacts personnels que le réseau s’étend et de nouvelles œuvres sont proposées. Contrairement à un très grand musée comme celui de Monsieur Pacquement, les collections du musée national sont, il est vrai, très diverses, et d’une qualité fort inégale. Il est clair que nous sommes très reconnaissants pour des œuvres en dépôt à long terme que nous pouvons montrer dans nos collections permanentes. C’est vrai en art ancien, c’est vrai dans les beaux-arts et c’est vrai en général. Si j’accepte une œuvre en prêt à long-terme, qui est assurée aux frais de l’État et que nous conservons et dont nous nous occupons, c’est quelle est montrée au public en permanence ou la plupart du temps. Les musées publics ne servent pas de dépôt à des collections privées importantes sans bénéfice direct pour le public. Ce serait un non-sens, voire un abus.

MN : ...mais moi, je ne serais pas d’accord qu’on les mette en stock. Si les œuvres ne sont pas exposées, cela ne m’intéresse pas du tout. Ce n’est pas à un dépôt, c’est à un musée que je prête, pour partager avec le public et faire des choses autour, comme des publications. Mais il est fondamental qu’on travaille avec un musée dans lequel on a confiance, parce qu’on laisse ses « enfants » chez quelqu’un. Les dernières six années, on a quand même fait trois expositions au MNHA dans lesquelles j’étais impliqué par mes relations. Je parle de *Rubens : Drama and tenderness*, l’exposition Bouts et on fait l’exposition Pedro di Mena, le sculpteur qu’on appelle « the spanish Bernini », dont le Luxembourg a huit sculptures grâce à moi et mes amis. Monsieur Polfer et son équipe ont fait faire des recherches sur ces sculptures, en collaboration avec une clinique qui a fait des examens au scanner. Cela veut dire que grâce à de telles collaborations, le Luxembourg prend une place dans le monde de l’art. C’est une collaboration de mutuel respect et de confiance.

Jh : Qu’en est-il de la création de valeur par un musée, pour un artiste ou une collection ? Un musée qui montre un artiste vivant ou une collection importante va forcément le valoriser ou faire monter sa cote...

AP : C’est un vrai sujet. Il est de la responsabilité du musée de tenter le mieux possible de garder une indépendance par rapport à la pression du système marchand, d’établir des lignes de conduite et de s’y tenir. Mais l’incidence de l’institution sur le marché est beaucoup moins grande que celle des grandes collections privées, qui, par les moyens dont elles disposent, ont un impact plus grand. On est dans une époque où il y a beaucoup de spéculation et de médiatisation, et des comportements d’acheteurs qui ont des arrière-pensées spéculatives plus directes, comme des fonds d’investissement. Dans un tel système, le musée doit absolument défendre son indépendance scientifique et culturelle.

PM : Je pense qu’il faut relativiser le rôle du musée sur la création de valeur. Il existe une dizaine de musées de par le monde qui ont un vrai impact sur la valeur des collectionneurs, comme le Pompidou, la Tate, le Moma ou le Whitney. Mais ce n’est certainement pas le cas du Mudam, du musée de Saarbrücken ou du Pompidou de Metz.

MN : Il s’agit d’un phénomène qui concerne surtout l’art contemporain. Je vois régulièrement qu’il y a des musées de grande renommée, qui sont payés par des marchands pour mettre leurs artistes contemporains dans les salles des anciens maîtres – je parle de chiffres gigantesques – pour qu’ils puissent dire « mon artiste était à côté d’un Rubens » etcetera. Moi, je n’ai pas besoin d’un musée au Luxembourg pour valoriser mes tableaux. Mais il y a beaucoup d’artistes d’art contemporain qui s’incrument dans les musées de renommée pour faire remonter la cote – je vois cela au Louvre, à Versailles et à Saint Pétersbourg... C’est très triste.

Cette discussion s’est tenue le 8 novembre au Hall Victor Hugo à Limpertsberg.



Des œuvres de Marnix Neerman (comme celle au centre) ont été empruntées via le MNHA à pour l’exposition *Da Tiziano a Rubens* actuellement au Palais des Doges à Venise

Discussion, dans le cadre de l’Art Week, entre collectionneurs et responsables de musées sur les relations complexes qu’entretiennent les institutions publiques et les personnes privées

Zu Gast

Mehr Hoffnung wagen

Ady Richard

Der Klimawandel ist in aller Munde. Zu Recht. Diese perverse Erdzerstörung durch Erderwärmung ist nicht länger hinnehmbar. Nicht nur für die Natur: auch für die Menschen als Teil der Natur. Auch unsere Gesellschaft durchlebt zurzeit einen problematischen, ebenfalls von Menschenhand gemachten Klimawandel.

Im Gegensatz zur Klimatologie haben wir es gesellschaftlich jedoch mit einer menschlichen Abkühlung zu tun. Mit einer zugefrorenen Gesellschaft. Zumindest in Luxemburg muss man hinzufügen: bei gleichzeitiger Wachstums-Überhitzung und Überdehnung der Wohlstandsschere.

Die CSV will das quantitative Wachstumsrad in ein eher qualitatives Zahnrad umwandeln, das nicht nur den Wohlstand, sondern auch das Wohlbefinden voranbringt. Und die Wohlstandsschere wieder ins Lot bringt. Was uns vorschwebt, ist ein Wachstum mit Mehrwert für alle. Dieser Mehrwert muss immer wieder aufs Neue in einem offenen Sozialdialog im Sinne des sozialen Friedens ausbalanciert werden. Der aktuelle Sozialdialog-Stau ist nicht zielführend. Dieser Stau muss aufgelöst werden. Nicht die Tripartite.

Manche – wie Morin – bezeichnen die gesellschaftliche Unterkühlung als Sinnentleerung und Sinnkrise. Bauman hat diese in *Flüchtige Moderne* treffend beschrieben. Diese Krise der Postmoderne ist auch das Fundament der Polykrise Europas. Der Brexit ist nur die Spitze des Eisbergs der Hoffnungslosigkeit. Mit den bekannten Folgen von Politikverdrossenheit, Populismus, Extremismus. Auch in einer Wohlstands-Gesellschaft wie Luxemburg ist die Sinnkrise spürbar. Vielleicht gerade in einer Gesellschaft, die auf maximales BIP-Wachstum setzt. Und damit wesentliche Punkte für das Wohlbefinden ausklammert oder vernachlässigt – sträflich vernachlässigt.

Ja, wir müssen den ökologischen Klimawandel bekämpfen. Gemeinsam mit den Menschen. Doch wir müssen auch für den Klimawandel einer neuen Menschlichkeit eintreten. Unsere Gesellschaft müssen wir zu einer Gemeinschaft des Miteinanders ausbauen. Über parteipolitische und weltanschauliche Grenzen hinweg. Chaban-Delmas und Delors haben dies dereinst mit der „Nouvelle Société“ versucht.

Heute ist die Zeit reif für einen neuen ganzheitlichen, breit aufgestellten Humanismus. Politisch bedeutet dies die Rückkehr des Prinzips oder vielmehr die Neuentdeckung – manche sprechen von einer neuen „Renaissance“ – des Menschen als Person. Auch mit einem neuen Primat der Gemeinwohlpolitik. Allerdings ohne manche kontraproduktiven Überhöhungen der 1930er Jahre. Durchaus aber mit einem Revival der jugendlichen Frische der großen Denker dieser Zeit, die an erster Front gegen Faschismus und Totalitarismus standen.

Kurzum: 30 Jahre nach dem Fall der Berliner Mauer und sechs Wochen vor dem Jahr 2020 sucht die Welt immer noch eine neue Weltordnung. Das „Ende der Geschichte“ ist nicht eingetreten. Vielleicht ist ja die Zeit der alten, rein machtpolitischen oder rein wirtschaftsideologischen Ordnungen vorbei. Vielleicht ist es an der Zeit, unsere Zeit vom Menschen her zu denken. Von unten. Vom Alltag her. Und weniger vom Markt oder vom Kollektiv her. Weniger von oben. Weniger aus dem Elfenbeinturm heraus. Ohne Ideologie. Aber mit neuen Ideen.

Eine solche menschlichere Gemeinschaft mit einer wärmeren Sozial-Heizung wäre noch keine Glücks-Garantie. Die gibt es nicht. Aber: Es wäre ein Sinn-Rahmen der Hoffnung. Humanismus ist nie ohne Hoffnung. Dies hat etwas mit einem grundsätzlichen positiven Menschen- und Weltbild zu tun. Wagen wir gemeinsam den stillen und stetigen Weg der begründeten Hoffnung! Wagen wir mehr Hoffnung! Und mehr Menschlichkeit sowieso.

Gedicht fir de Weltkannerdag

Kannerrechter – emol d'Joer
Ganz brav Kanner an och schroer
Kanneraarmut, Jugendschutz
An e Mikro fir all Butz

Kannermuecht op RTL
Mat Familjen am Duell
Jugendschutz a Chamberspill
Honnert Joer Miwwel Thill

Déckkäpp, Kannerstau, Bonne Route!
Kannerlidder, Kannerblutt
Afrika läit aus der Welt
Jangli.com kritt d'Täschegeld

Wat léif Froen, Promi-Blech
D'Pipi Langstrumpf war méi frech
Kanner! Bertelsmonni béis!
En ass schaarf op jonkt Geméis

Jacques Drescher

Die kleine Zeitzeugin

Ab nach ToBuy!

Michèle Thoma

Wo einst nach Perlen getaucht wurde und es jetzt eine Moschee aus Gold und Marmor gibt. Wo die höchsten Wolkenkratzer in den wolkenlosen Himmel wachsen. Wo nicht Darmausgänge künstlich angelegt werden, sondern Seehäfen und Inseln. Wo man Atlantis findet, einen Ort, den die Menschen andernorts immer noch sehnüchtig suchen. Wo die großen Söhne und Töchter alle Söhne sind. Erstgeborene und Herrscher und Rennfahrer und Fußballspieler und Milliardäre. Statt komischer Künstler_innen oder Wissenschaftler_innen. Wo es noch, träum, Sklav_innen gibt. Und natürlich Shopping, jede Menge Shopping, den allermeisten Tourismus auf der ganzen Welt hat ToBuy, alle wollen zwischen artifiziellen Inseln hoppen, in der Wüste shoppen und dabei frieren. Dann schnell mal Ski in der Mall.

ToBuy, für die luxemburgerischen Geldbürgerinnen ein Klacks, da shoppt man so wie in London oder Paris, da macht man mal rüber. Mit Abu Dhabi nebenan, mit Kunst auch noch, wo es flott ist; die luxemburgische Botschafterin in Abu Dhabi zählt viel Flottes auf. Man kann sogar Rad fahren. Maggy Nagel wiederum ist sehr angetan von Dubai. Dort stellt sich die Welt nächstes Jahr selber aus. Und Luxemburg ganz vorn mit dabei, erstes Land, erster Spatenstich. Flott, sagt Maggy Nagel, und redet von *Timing* und *Team Working* und *Place to be*. 160 Events!

Zwischen Luxemburg und Dubai gibt es wirklich viele Gemeinsamkeiten. Geld wie Heu und Gold wie Sand am Meer. Die Hauptstadt von Dubai heißt Dubai und die Hauptstadt von Luxemburg Luxemburg. Die Einwohner_innen Dubais haben wie die Luxemburger_innen ziemlich viel Auto pro Hintern und sind dementsprechend ebenso immobil. Ihr natürliches Ambiente ist wie das der Luxemburger_innen der Stau. Die Monarchie ist zwar in Luxemburg nicht ganz so resolut. Die Zahl der im Land lebenden Ausländer_innen ist auch etwas geringer, doch wie in ToBuy erbringen sie den markanten Teil der Wirtschaftsleistung. Allerdings ist in ToBuy das Arbeitnehmerprofil unmissverständlicher definiert: Kräftige junge Männer sind gefragt, was schwache alte Frauen klar diskriminiert. Aber wahrscheinlich ist jetzt nicht gerade der Moment, das anzusprechen. Jetzt ist Konnektivität gefragt. Die Millionärsdichte ist übrigens in beiden Ländern ein Gedicht.

Essen. Nachhaltigkeit. Unternehmergeist. Diversität, immer gut. Konnektivität. Mobilität sowieso, wer will nicht weg aus Luxemburg?

Damit unsere Landsleute sich ihr in der Wüste ausgestellt Land anschauen, werden leistungsstarke Reiseangebote auf den Markt geworfen. Gar solche mit 40 Terminen! Mit VIP-Paketen, also einem Gutschein für ein Mittagessen und VIP-Aperitifs und *Fast tracks* direkt in den Luxemburg-Pavillon für alle, die schon schwer auf Entzug sind. Dorthin sollen die Luxemburger, von denen ja viele Dubai schon kennen würden, wie Maggy Nagel weiß, doch als erstes kommen. Dort will sie nämlich die fünf Sinne kitzeln. Zuerst natürlich den beliebtesten, den Geschmackssinn. Die luxemburgischen Besucher_innen können sich dort gleich luxemburgisches Essen einverleiben. Alkohol auch, beru-

higt Maggy Nagel. In der Schengen Lounge kann man sich auf oder in Zwetschgentorte stürzen. Oder auf oder in Rindertartar. De Dood, jüngster luxemburgischer Sternekoch, serviert Luxemburg gar auf einem Teller.

Was gibt es sonst noch für Sinn? Nachhaltigkeit, betet Maggy Nagel fromm herunter, was die Menschen, die zuhause Wasser aus Plastik trinken, hier wahrscheinlich auch, vielleicht erstaut. Und mit dem Einbaum sind sie auch nicht angereist. Unternehmergeist auch, ja, zwischen Weltall und Wüste, Luxemburg ist wahrlich unternehmungslustig. Und Diversität, immer gut, Inder und Pakistanis bauen den sehr eleganten Pavillon. Konnektivität, auch nicht schlecht. Mobilität sowieso, wer will nicht weg aus Luxemburg?

Und Schönheit, sagt Maggy Nagel. Die Besucher_innen des Luxemburg-Pavillons sollen sich anschauen, wie schön Luxemburg ist, und, so empfiehlt sie, sich Souvenirs aus Luxemburg mit nach Luxemburg nehmen. Simone Beissel von der DP wiederum berichtet auf *RTL* von einem mysteriösen Müllerthal-Geruch. Der wurde ebendort eingefangen, in Töpfchen. Wie und in welchen genau weiß sie nicht, im Wüstenpavillon wird er dann freigesetzt.



Und Schönheit, sagt Maggy Nagel. Die Besucher sollen sehen, wie schön Luxemburg ist

Chroniques de l'urgence

SFO : un barrage contre le Pacifique

Jean Lasar

Un mur de seize kilomètres de long, d'un coût de 587 millions de dollars, va être construit à partir de 2025 pour protéger l'aéroport de San Francisco de la montée des eaux. Ses pistes situées en bordure d'une des plus fameuses baies du monde sont à quelque trois mètres au-dessus du niveau de

la mer. L'intention des autorités aéroportuaires est d'entourer entièrement l'ouvrage, qui, avec 55 millions de passagers annuels, est le septième le plus fréquenté des États-Unis, d'une paroi faite de palplanches fichées dans la vase et de segments en béton. SFO, construit en 1927, avait déjà été protégé contre les flots à partir des années 1980 à l'aide de talus et de digues d'un mètre de haut environ. L'objectif de l'investissement, approuvé en septembre dernier par les autorités de la ville, est d'ajouter 1,5 mètre de protection. En ligne de mire, le niveau de l'océan prévu, selon les dernières estimations scientifiques, en 2085, histoire de pouvoir encaisser jusqu'à cette date les vagues pouvant déferler depuis la baie lors de tempêtes, surtout si celles-ci coïncident avec les marées hautes. Le quotidien local *Mercury News* précise que le coût total de l'investissement, qui sera financé par une émission d'obligations, sera de 1,7 milliard de dollars si l'on inclut les intérêts, le tout devant être couvert par des taxes plus élevées imposées aux compagnies aériennes utilisant l'aéroport.

San Francisco n'est pas un cas isolé. De très nombreux aéroports sont situés en bordure de mer, où il est plus facile de dégager, à proximité des villes qu'ils desservent, les surfaces planes requises pour leurs pistes – parfois en les gagnant directement sur la mer. Parmi les villes particulièrement concernées figurent Shanghai, Rome, Barcelone, Bangkok ou New York. Une étude d'Eurocontrol a identifié 34 aéroports particulièrement menacés dans le monde. Certains ont commencé à s'équiper en défenses mobiles et en systèmes de pompes. À ce jour, San Francisco semble être le

cas le plus extrême d'investissements massifs destinés à préserver la fonctionnalité d'un aéroport face aux conséquences du réchauffement.

Mais est-ce vraiment une bonne idée d'engloutir des montants considérables dans des infrastructures qui resteront, quoi qu'on fasse, à la merci d'une hausse plus rapide que prévue du niveau des mers, d'un affaissement des sols (subsidence), comme dans le cas de Djakarta, ou d'un emballement des tempêtes, tout en favorisant la poursuite des émissions de CO₂ liées à l'aviation ? Soutenir qu'en faisant porter aux compagnies aériennes, et donc à leurs passagers, le coût des protections requises pour préserver les pistes, on applique le principe pollueur-payeur, est illusoire : le levier est notoirement insuffisant. Lors des arbitrages à venir entre rester et évacuer, les décideurs devront apprendre, sans doute dans la douleur, à privilégier la modestie et la prudence face aux éléments à l'obstination et la superbe.

Selon une étude d'Eurocontrol, 34 aéroports sont particulièrement menacés dans le monde par la montée des eaux



A propos du cinéma luxembourgeois

Principes de réalité

Paul Thiltges, Nicolas Steil et Claude Waringo

À un moment où les productions audiovisuelles luxembourgeoises de tout genre, long-métrages de fiction et d'animation, documentaires, séries, nouveaux médias rencontrent des succès étonnants (voir le bilan Film Fund pour 2018), salués unanimement à l'international, nous sommes confrontés à une campagne nationale désastreuse orchestrée par des intervenants en très grande partie mal informés avec des arguments et des réflexions qu'on ne peut qualifier que d'abracadabrantesques.

Nous voudrions revenir sur quelques-uns des critiques et reproches, entendus ici et là dans un contexte où tous les partis politiques déclarent unanimement que l'existence même et l'importance d'un tel secteur n'est en aucun cas mise en cause, ce dont nous nous réjouissons.

Sur le contrôle des sociétés de production

Si un contrôle de la part de la Cour des Comptes devait mettre tout le monde à l'aise, cette solution aurait, bien sûr, notre total soutien et nos comptes analytiques, film par film, seront grands ouverts pour les organismes de contrôle légaux, comme ils le sont déjà actuellement. En effet, les budgets et nos plans de financement sont contrôlés une première fois au moment du dépôt du projet par un expert externe mandaté par le Film Fund et par ses contrôleurs internes à travers un processus de *complétude*. Ensuite, dans le cas d'une réponse favorable, l'aide du Film Fund est libérée en trois tranches et rembourse des dépenses déjà faites par la société de production. Elle est donc obligée au préalable de préfinancer ces dépenses auprès de banques ou d'organismes bancaires spécialisés.

Les trois tranches sont libérées après trois contrôles approfondis par les *responsables gestion et suivis des projets* (quatre personnes à temps plein) du Film Fund et, accessoirement, pour l'obtention de la dernière tranche, par le contrôle du film terminé (adéquation scénario, budget et plan de financement avec le résultat final) et le contrôle d'un réviseur d'entreprise agréé, répondant à un catalogue de questions portant notamment sur les dépenses luxembourgeoises effectuées, y compris le contrôle du paiement des charges sociales, TVA, etc. Ce dernier contrôle inclut aussi le contrôle du calcul des émoluments producteurs et frais généraux selon les règles et maxims établis par le Film Fund, parfaitement conformes aux règles européennes en vigueur. Pour terminer, toutes les sociétés de production sont contrôlées dans leur ensemble par un contrôleur externe et indépendant, mandaté par le Film Fund tous les trois à cinq ans.

Sur les émoluments des producteurs et la notion de risque

Chaque coproducteur (deux ou plusieurs sociétés de production) peut inclure dans le coût du film des

émoluments d'un maximum de dix pour cent du financement qu'il a pu trouver dans son pays respectif ou à l'international. Cet article ne suffira pas à expliquer dans le détail la complexité des sources de financement d'un film européen. Il n'est pas rare que le plan de financement compte une vingtaine d'intervenants financiers nécessaires au bouclage final du financement d'un film.

Par contre, ce qui est beaucoup plus simple à expliquer, c'est à quoi servent ces émoluments producteurs. Une partie est réinvestie dans le film pour augmenter la part propre du producteur dans le financement du film après des discussions souvent complexes entre coproducteurs et avec le Film Fund qui demande, avec raison, un engagement financier de ce dernier. Ces émoluments servent par ailleurs à toutes les dépenses faites par la société de production en dehors des projets soutenus, notamment le développement de nouveaux projets, la participation des producteurs aux marchés et festivals étrangers, les salaires et honoraires de nos collaborateurs qui ne sont pas financés à travers les budgets de production de film et la rémunération des producteurs le cas échéant si les finances le permettent.

Il convient d'ajouter que les organismes bancaires qui préfinancent le film, non seulement la part luxembourgeoise et l'apport du Film Fund, mais aussi les autres intervenants des pays coproducteurs, analysent au jour le jour les dépenses faites comparées à un plan de trésorerie établi d'un commun accord en début de tournage. Au moindre dépassement de budget prévisible, les émoluments producteurs seront pris en gage jusqu'à la finition du projet et serviront, le cas échéant, au financement de ces derniers. Au-delà de cette réserve de financement, les producteurs sont souvent amenés à cautionner, auprès des banques luxembourgeoises, en leur nom privé, la bonne fin du film.

Sur la question du remboursement des aides

Qui ne s'est pas penché sur la question complexe du financement des œuvres européennes ne peut être que décontenancé par rapport aux pourcentages minimes que constituent les remboursements au fil des années. D'abord, il faut préciser que les films en question ont été soutenus après 2014, dans le cadre du nouveau système d'avance sur recettes. Les projets antérieurs, financés majoritairement par une aide économique dite de *tax shelter* (certificats audiovisuels) et ne provenant donc pas d'un poste budget étatique défini, n'étaient pas soumis aux règles de remboursement actuelles. Sachant que plusieurs années s'écoulaient entre la décision du Film Fund de soutenir un projet et sa sortie commerciale (une année de recherche de financement complémentaire, deux années de tournage et de post-production, une année de mise sur le marché et d'exploitation cinéma, une année d'exploitation DVD, télé et VOD), une grande

majorité des films soutenus ne sont pas au bout de leur cycle d'exploitation. Si cette évidence seule ne suffit pas à expliquer les taux de remboursement actuels d'en dessous du un pour cent sur un marché de 600 000 habitants, il suffit de se tourner vers nos pays voisins pour essayer de comprendre la situation. Le taux de remboursement en Belgique est de deux pour cent sur un marché potentiel de onze millions d'habitants ; en France et en Allemagne entre dix et quinze pour cent sur un marché potentiel de 70 et 80 millions de spectateurs.

Il est également important de savoir que venant de ces grands territoires, des avances payées par des distributeurs ou des vendeurs internationaux font partie intégrante du financement initial du film. Ces avances constituent un minimum garanti et permettent ainsi de financer jusqu'à cinquante pour cent des films à budget important. Le revers de la médaille de cette pratique, qui sert d'ailleurs aussi à tester l'intérêt du marché privé pour tel ou tel film (un signal important pour les responsables de fonds étatiques, type Film Fund), consiste à octroyer à ces intervenants financiers la récupération au premier rang de leur investissement augmenté d'une commission entre 25 et trente pour cent, ainsi que de la couverture de leurs frais techniques.

Sur les productions (et un audit) pour le tiroir et une courbe

À notre connaissance, aucun producteur du monde n'a, à ce jour, voulu produire un film pour ne pas, ensuite, l'exploiter. Cette expression est une hérésie en soi. Qui pourrait croire qu'un producteur puisse destiner le travail de très longue haleine des auteurs, du réalisateur et d'une équipe de plusieurs centaines de personnes à la poubelle ? Mais oui, il est vrai, qu'en dehors de nos plus beaux succès commerciaux ou de festivals qui constituent une majorité écrasante, il y a des films qui ne trouvent pas leur public. Il serait d'ailleurs temps, ici, de souligner que nous fabriquons, film après film, des exemplaires uniques, des propositions de cinéma, des morceaux de culture, des modèles fragiles. C'est la raison pour laquelle le cinéma européen bénéficie de l'exception culturelle dans les traités commerciaux européens. L'appartenance de notre activité à l'industrie culturelle nous joue parfois des tours dans la compréhension de notre activité et la mise sur le marché d'un film peut rater pour des centaines de raisons. Tous les intéressés à la question culturelle savent d'ailleurs parfaitement que ce n'est pas forcément la qualité de l'œuvre qui fait se déplacer les foules.

Une courbe, sans aucune valeur si elle n'est pas expliquée correctement et faisant partie de l'audit récemment présenté, a beaucoup fait parler d'elle. Cette courbe tente d'expliquer que l'augmentation des films produits est inversement proportionnelle à l'intérêt public au Luxembourg. Là encore, la réalité est beaucoup plus complexe et le manque de chiffres et statis-

Il serait temps de souligner que nous fabriquons, film après film, des exemplaires uniques, des propositions de cinéma, des morceaux de culture, des modèles fragiles

tiques transparents, relevé d'ailleurs par l'audit, n'aide pas à simplifier la discussion. Les films que nous produisons ou coproduisons peuvent être, de façon très schématique, partagés en trois catégories.

– Les films nationaux (souvent en langue luxembourgeoise) – s'il y a bien une catégorie pour laquelle on peut en effet mesurer l'impact en analysant le *box office* luxembourgeois, c'est celle-là. Depuis *Doudege Wénkel*, *Eng nei Zäit*, *Rusty Boys* et *Superjhemp retörns*, nous pouvons clairement constater un goût prononcé du public de cinéma pour cette offre. Ces films ont cumulé 135 000 spectateurs au Grand-Duché, ce qui est absolument remarquable. En comparaison avec la France par exemple un succès comme *Superjhemp* équivaldrait à des films comme les *Ch'tis* ou *La grande vadrouille*. Le dernier grand succès public, la série *Capitani*, cumule sur RTL 100 000 spectateurs et 80 000 replays par épisode.

– Les films à festival – cette catégorie englobe des œuvres de réalisateurs luxembourgeois et internationaux qui mettent l'accent sur une qualité artistique prononcée et leur carrière se construit sur les grands et moins grands festivals du monde. Dans son bilan 2018, le Film Fund a dû renoncer à imprimer la liste complète des festivals visités par nos films pour cause de manque d'espace. Sur les festivals A, c'est-à-dire Cannes, Venise, Berlin, Toronto et quelques autres, nous avons fait ces deux, trois dernières années un sans-faute absolu en plaçant au moins un film luxembourgeois dans chacun de ces festivals.

– Les films commerciaux à l'international – il s'agit, dans cette catégorie, de films coproduits à l'international, destinés à une carrière commerciale élargie. Là encore, les exemples de films ou séries qui ont réussi le grand chelem, c'est-à-dire dépasser largement les frontières des pays coproducteurs et même européennes, sont multiples. Citons simplement *Bad Banks* ou *Les hirondelles de Kaboul* qui ont été vus par des millions de personnes dans le monde entier. Évidemment, une courbe mesurant le *box office* luxem-

bourgeois n'est pas vraiment adaptée, même pas à un début d'une analyse sérieuse du succès de ces films.

L'audit commandé par le Service des Médias et Communications de l'État, livré en novembre 2018, a été discuté et commenté par toutes les associations professionnelles concernées et surtout, plus d'une vingtaine de réunions spécifiques ont permis d'aboutir à un deuxième document, les *Recommandations concrètes sur base de l'audit de fonctionnement du Film Fund* du 12 juillet 2019, récemment présenté lors d'une conférence de presse. Aucun de ces documents n'a donc été mis dans un tiroir, au contraire, ils ont servi à une discussion vivifiante et constructive.

Sur un comité de sélection et des choix peu transparents

Dans des pays voisins comme la Belgique ou la France, les différents comités, commissions et sous-commissions qui régissent l'attribution des aides diverses et variées sont constitués par des professionnels et largement contrôlés par les différents syndicats et autres associations. Personne n'a jamais pensé à adopter ce système au Luxembourg pour des raisons évidentes de conflits d'intérêts dans un aussi petit pays. Il nous a toujours semblé plus judicieux de mettre ces décisions dans les mains d'experts, majoritairement étrangers, tout en intégrant deux personnes du Film Fund qui sont en contact permanent avec toute la profession. Les *Recommandations* précitées reviennent dans le détail sur les filtres à utiliser pour parvenir à des décisions les plus objectives possibles et une amélioration de la communication de la part du Film Fund de ses décisions.

Jusqu'à preuve du contraire, ce système nous semble *le moins mauvais possible* et surtout, il n'est apparu aucune autre proposition concrète pour une solution alternative. Si le Film Fund a alloué depuis cinq ans 150 millions en aides au secteur, il a aussi, ce qu'on a tendance à oublier, refusé des demandes pour un montant semblable. Seuls les professionnels peuvent savoir à quel point un refus du comité de sélection peut durablement affecter le courant de la vie des scénaristes, comédiens ou réalisateurs concernés. Des années de travail peuvent être détruites en une fraction de seconde. Cela fait pourtant partie de notre choix de vie dans un secteur hautement concurrentiel et il nous faudra faire attention à ne pas laisser les frustrations ou agressions mal placées des uns et des autres influencer le futur du cinéma luxembourgeois. Le moment n'est-il pas venu de constater les succès inespérés de notre industrie audiovisuelle, de nos réalisatrices et réalisateurs, actrices et acteurs, techniciens et techniciens, de ces centaines de personnes, de les mettre en avant et de préparer les années à venir avec le recul nécessaire et sans fausse modestie ?

Les auteurs sont respectivement président, secrétaire général et trésorier de l'Ulpa (Union luxembourgeoise de la production audiovisuelle).



Désirée Nosbusch en Christelle LeBlanc dans *Bad Banks* (Iris Productions) ; Jules Waringo, Henri Losch, Luc-Feit et Jules Werner dans *Superjhemp Retörns* de Félix Koch (Samsa)



Eine Philharmonie *en miniature*: In ihrer Klanginstallation *Echotrope* errichtet die luxemburgische Künstlerin Nika Schmitt im benachbarten Pavillon von Bert Theis die charakteristischen 823 Säulen der Philharmonie im Kleinformat und transformiert sie während des gesamten Festivals zu Klangerzeugern. Das Festival für zeitgenössische Musik *Rainy Days* setzt in diesem Jahr auf das Konzept „less is more“. Die Organisatoren wollen damit einen musikalischen Kontrapunkt zum Wachstumsdogma und exzessiven Konsum setzen und zeigen wie ein Maximum aus Reduktion erzielt werden kann. 18 Konzerte, Installationen und Performances laden dazu ein, zu entdecken, wie künstlerisch fruchtbar Beschränkung klingen kann. Als Highlight gilt dabei unter anderem das gemeinsame Werk von Minimal-Music-Pionier Steve Reich und dem weltbekannten Maler Gerhard Richter am 24. November. (rainydays.lu) ps

Land-Art



Associer pour démasquer

« J’essaie de m’arranger avec un réel qui me chagrine », explique Dominique Cerf interrogée sur son approche artistique. Son moteur est de « rendre visible mon point de vue sur la façon dont est (mal) traitée la condition féminine dans la presse, la publicité, une certaine ‘littérature’ de vulgarisation destinée aux femmes. » Invitée à réaliser une intervention d’artiste pour le *Land*, elle propose une photo d’elle déguisée en ménagère parfaite profitant d’une petite pause dans sa besogne quotidienne pour lire la presse *people* à l’eau de rose (page 21). Née en 1958 à Paris, où elle a aussi fait les Arts plastiques, Dominique Cerf a grandi et longtemps vécu au Luxembourg avant de s’installer au Havre pour enseigner et travailler. Elle vient de rentrer au grand-duché. Féministe dotée d’une bonne dose d’humour, Dominique Cerf insiste qu’elle « ne milite pas, ne règle pas de comptes et ne se lamente pas », mais elle observe, garde ses distances, accumule et met en abyme ces clichés du quotidien. Très active (@dominiquecerf) sur le réseau social Instagram, où elle publie photos et collages comme cet « arthropode » ci-dessus, elle a entre autres exposé en 2014 à Dudelange et aura une exposition personnelle au Caw de Walferdange en mars 2020. jh

Architecture



Nouvelle modestie

Un grand constat s’impose, en visitant l’exposition des projets soumis pour le Luxembourg Architecture Award (LAA), visible jusqu’au 7 décembre au Luca à Hollerich (photo : TPC) : les maîtres d’ouvrage aiment la couleur et les fioritures, alors que le jury adore le minimalisme et le béton. La liste des 44 réalisations nominées dans cinq catégories laisse pourtant souvent pantois : Alors que le Luxembourg connaît une grave crise du logement et que tout le monde prône une densification du bâti via des résidences communautaires, le jury composé de Suzanne Cotter (Mudam), Florian Hertweck (Uni.lu) et des architectes et ingénieurs internationaux Rolo Fütterer (L), Pierre Hebbelinck (B), Caroline Leloup (F), Tivadar Puskas (CH) et Andrea Wandel (D) a retenu beaucoup de maisons individuelles, certes réussies (celles de 2001 notamment), mais voraces en terrain. La bonne nouvelle est que les deux nouvelles bibliothèques (la BNL par Bolles & Wilson et le LLC par Valentiny) sont nominées, et que des projets modestes mais rigoureux (le belvédère de Nicklas Architectes ou la Bëschrèche à Betzdorf de Witry & Witry) sont parmi les finalistes. D’autres sélections, comme la gare de Pfaffenthal ou les parasols colorés du tram, sont plus suprenantes. La remise des prix aura lieu le 12 décembre, le public peut participer au vote en-ligne sous architectureaward.lu. jh



Événement



Ausgetanzt

Das Marionnettifestival in Tadler wird 2020 nicht stattfinden. Das teilten die Rotondes, die Organisatoren des Festivals via Presseschreiben mit. Der Grund für das überraschende Aus liegt dabei nicht etwa in mangelndem Erfolg, fehlendem Budget oder etwaigen Streitigkeiten. Der Grund für das Aus ist schlichtweg der zu hohe organisatorische Aufwand. Steph Meyers, Leiter der Rotondes, spricht von einem „enormen Kraftakt“, den man langfristig nicht mehr bereit war, zu stemmen. Die Rotondes haben sich deshalb dazu entschieden, den Fokus auf die Projekte der heimischen Produktionsstätte in Bonneweg zu legen und sich vom Marionnettifestival in Tadler zu verabschieden. Die Leiterin des Naturparks Obersauer Christine Lutgen kann die Entscheidung der Rotondes nachvollziehen, zeigt sich aber über den unilateralen Beschluss ohne Absprache mit den Partnern überrascht. Naturpark Obersauer sowie Gemeinde Esch-Sauer wollen nun in Absprache mit den Rotondes versuchen, neue Wege für das beliebte Festival zu finden. Das Marionnettifestival findet seit 2001 statt (zunächst unter der Leitung von Maskenda), die letzte Ausgabe im Jahr 2016 zählte 8 000 Zuschauer. ps

Art contemporain



Culture sélective

Hier jeudi, a eu lieu, après le bouclage de ce journal, le vernissage du Prix d’art Robert Schuman. À chaque édition, l’exposition biennale organisée par les villes de la Quattropole – Luxembourg, Metz, Sarrebruck et Trèves – a lieu dans une autre de ces villes. Selon un système en cascade, chaque ville nomme un curateur ou une curatrice (il s’agit cette fois de Stille Schroeder du Casino pour Luxembourg), qui lui ou elle nomme trois artistes (Aline Bouvy, Laura Mannelli et Eric Schumacher pour le grand-duché). À l’arrivée, un jury départage les propositions et désigne un gagnant. Pour le grand public, le Prix Schuman a l’avantage d’une exposition avec une douzaine de projets d’artistes, qui dure encore jusqu’au 19 janvier à la Villa Vauban et au Cercle-Cité. Le 6 décembre sera remis le Steichen Award, qui débouche, pour les deux artistes retenus par une procédure à deux jurys, sur une résidence à New York. Les Rotondes viennent d’annoncer les artistes retenus par le commissaire Kevin Muhlen pour leur prochaine *Triennale Jeune Création*, qui aura lieu en été 2020 sur le thème *Brave New World Order* et cherche encore jusqu’à aujourd’hui, 22 novembre, des candidatures pour le prochain Leap (Luxembourg Encouragement for Artists Prize), qui sera remis en mars prochain. alors que le CNA vient de publier les noms des lauréats de sa bourse... Participation à la biennale de Venise, bourses *Start-Up* de l’Œuvre, prix d’architecture, bourses du Focuna, concours *TalentLab*, *Buchpreis*, Concours littéraire... toute la culture est désormais une entreprise compétitive – comme la gastronomie, le sport ou l’économie. Avec toutes les conséquences que cela entraîne sur la production artistique et le comportement des créateurs, en permanente concurrence entre eux. jh

Musique



Irgendwie Grunge

Aus dem Dunstkreis der New Yorker DIY-Szene hat sich eine neue Perle formiert: Wives. Die Band (Foto: Rotondes) um Jay Beach (Gitarre, Gesang), Andrew Bailey (Gitarre), Alex Crawford (Bass) und Adam Sachs (Drums) hat mit „Waving Past Nirvana“ zu Beginn des Jahres ihr Debütalbum veröffentlicht. Der Titel deutet bereits an, dass es musikalisch zurück zum Grunge der 90er geht. Zu sehen am Dienstag, den 26. November, in den Rotondes. (rotondes.lu) ps



Humpejangen

De Melu huet gläich zwee Lëtzebuurger Owender um Programm: Déi Stacklëtzebuurger Band Cool Feet, ëmmerhi laut eegenen Aussoen iwwer 100.000 verkaaft Alben, spillt haut den Owend op hierer „Lieblingsbün“. An e Samschen, den 23. November, deelen sech Schëppe Siwen zesumme mat Hunneg Strépp d’Bün am Melu. Prost! ps

Politique



Kontrolle ist besser

Für den Medienminister Xavier Bettel (DP) gab es schon einmal bessere Zeiten: Die Zukunft von *RTL* in Luxemburg ist unklar, die Redaktion von *Radio 100,7* kämpft um ihre Unabhängigkeit und gegen Bettels *Gouvernance* – und der Filmfund kommt aus den negativen Schlagzeilen nicht heraus. Im Gegenteil: In einer *RTL*-Reportage am vergangenen Mittwoch, die in Teilen bereits im Juli abgedreht war und deren Ausstrahlung gleich mehrmals verschoben wurde, werden gleich eine Reihe von bis dato unbekannten Missständen aufgeführt. Mehrere Quellen, darunter Produzenten, Filmschaffende und auch ein früheres Mitglied des Filmfonds berichten von einem betrügerischen System bei manchen Produktionsfirmen: Doppelte Buchhaltungen, Scheinrechnungen und Luxusgüter, die unter falschen Angabe für private Zwecke der Filmproduzenten bestellt worden sind. Kurz: Manche Produzenten melken den öffentlichen Fonds wie eine Kuh. Dass all diese Rechtswidrigkeiten ohne Wissen des Filmfund-Direktors Guy Daleiden (seit 1990 im Amt) geschehen konnten, darf bezweifelt werden. Dessen Taktik, kritisches Hinterfragen im Keim zu ersticken und als Generalangriff auf die gesamte Filmbranche abzutun, führt zunehmend in die Sackgasse: Damit schadet er letztlich nicht nur dem Image des gesamten Sektors, sondern deckt auch ein betrügerisches System auf Kosten der vielen ehrlichen Filmschaffenden. Denn: Nicht wer Transparenz einfordert, säht Misstrauen in der Öffentlichkeit, sondern derjenige, der versucht sie zu unterbinden. ps

Tanz

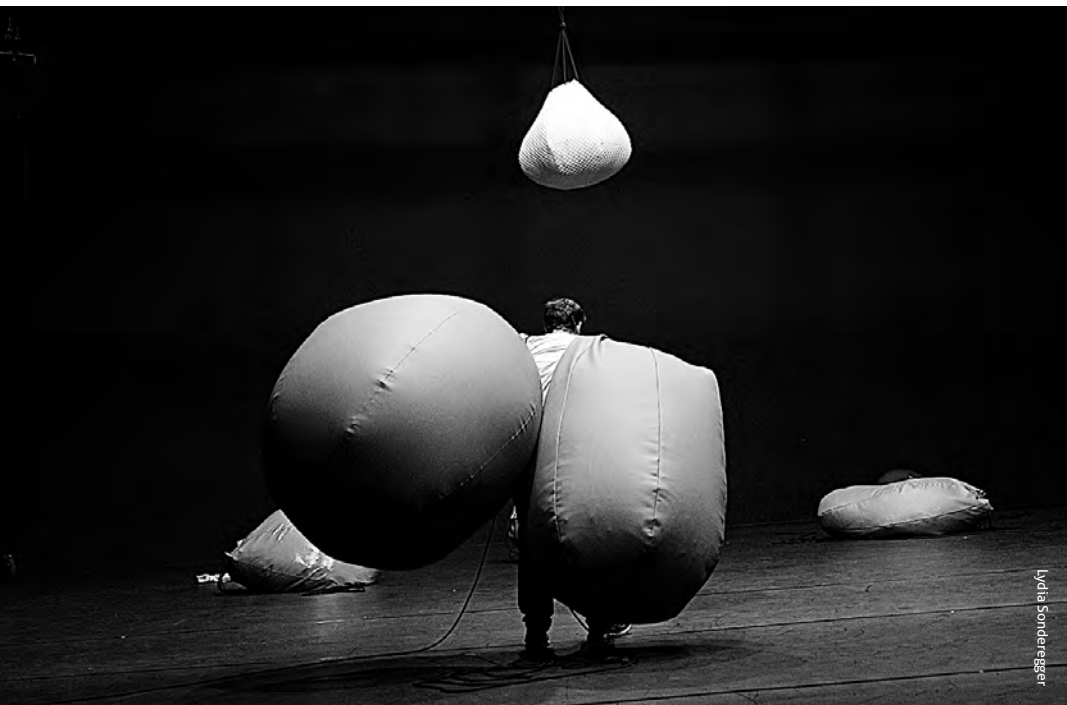
Wir sind Andrea

Sie möge Ironie im Tanz, hat Simone Mousset einmal in einem Interview gesagt. Und ironisch-absurd ist das neue Stück der Luxemburger Choreografin, die 2017 den Lëtzeburger Danzpräis gewann, allemal. In *The Passion of Andrea 2* stehen drei Männer (Luke Divall aus Großbritannien, Lewys Holt, ebenfalls Brite, und Mathis Kleinschnittger aus Deutschland) auf der Bühne, verrenken sich in alle Richtungen und laufen imaginäre Linien unter einem Himmel voller farbenfroher Riesen-Ballons. Sie summen und brummen, reden und singen in drei Sprachen. Um dann wieder von vorne zu beginnen.

Alle drei heißen Andrea, und so hieß auch das Stück, das sozusagen die Vorlage und den Aufhänger für diese Fortsetzung der Leidensgeschichte von Andrea liefert. Anhand der in holprigem Französisch, auf Englisch und in verballhorntem Luxemburgisch mal gesprochenen, mal gesungenen Einlassungen wird klar: Alle drei hatten darin eine Rolle und wollen an den Erfolg anknüpfen, indem sie Elemente daraus reinszenieren. Wobei unklar ist, ob es sich dabei um ein Musical oder ein Tanzstück handelt.

Wahrscheinlich war es eine frühere Arbeit Moussets, die sie unter anderem mit dem aus Albanien stammenden, heute zwischen Luxemburg und Berlin lebenden Tänzer Andrea Rama im Rahmen des Nachwuchs fördernden TalentLab begonnen, aber nie fertiggestellt hat. *The Passion of Andrea 2* ist wie ein verschmitztes selbstironisches Augenzwinkern, die unterbrochene Zusammenarbeit nicht aus dem Lebenslauf auszuradieren, sondern daraus Elemente aufzugreifen und weiterzuentwickeln. Das Publikum bekommt ebenfalls eine Rolle zugeteilt, denn die drei Andrea-Versionen geraten in Konkurrenz, der Streit eskaliert, einer „tötet“ den anderen im Spiel, die Szene beginnt wie in einer Endlos-Schleife wieder von vorne – immer dann, wenn es dem in drei Gruppen unterteilten Publikum nicht gelingt, den ihr jeweils zugeteilten Andrea per Zuruf vor dem Todesschuss zu warnen und so zu „retten“.

Im Trailer zum Stück erklärt Mousset, die Wahl dreier männlicher Tänzer sei Zufall gewesen. Sie seien von ihr wegen ihrer überzeugenden Darbietungen ausgewählt worden. Für Mousset sind wir alle Andrea mit unserer jeweiligen persönlichen Passionsgeschichte, wobei ihr Blick, bei allen burlesken Verrenkungen, allen Ausrutschern und geraden bis schiefen Tönen, immer ein ironischer, ein leichter ist – und nie religiös. Nicht nur bei den Proben wurde herzlich gelacht, auch das Publikum im Studio des Grand Théâtre amüsierte sich sichtlich.



Ironisch-bizarrr ist *The Passion of Andrea 2* allemal

Simone Moussets neues Stück *The Passion of Andrea 2* ist wie ein verschmitztes selbstironisches Augenzwinkern

Dabei macht die absurde Performance als Männerstück mehr Sinn: die kumpelhaften Annäherungen, die Selbstverliebtheit und die Geltungssucht, die so weit gehen, dass der eben noch als Freund Umarmte plötzlich als Konkurrent verraten und dann symbolisch erschossen wird. Gewalt als (Auf-)Lösung eines Streits, um eine (bessere) Position im Gefüge zu erzwingen – Mousset greift Elemente (zugespitzter) Interaktionen auf, die patriarchale Strukturen prägen und die erst aus der (sicheren) Distanz in ihrer Absurdität erkennbar werden und zu belächeln sind.

Wie in der Filmkomödie *Groundhog Day* wiederholt sich die immer gleiche Szene, bis die Geste eines Tänzers, das kann eine Verweigerung oder Neuinterpretation sein, die Routine sprengt und

die Situation eskaliert – um dann doch im selben Muster steckenzubleiben. Es gibt keinen Ausweg, kein Entrinnen aus der tragikomischen Passionsgeschichte. Mehr Plot ist aber nicht.

Das ist zugleich das Problem des Stücks. Anders als beim Tanzstück *Bal*, Simone Moussets Geniestreich von vor zwei Jahren, der ihr zu Recht viel Lob und Anerkennung brachte und wofür sie die Herstellung und Verbreitung von *Fake News* ironisch aufs Korn nahm (und die Luxemburger Kulturkritik gleich mit), bleibt sie mit *The Passion of Andrea 2* an der Oberfläche.

Oder versucht sie mit dem absurd-surrealen Plot sich dem Erfolgsdruck, der auf ihr als einer der vielversprechendsten Choreografinnen hierzulande lastet, zu verweigern? Und sich von hochfliegenden Erwartungen ironisch zu distanzieren? Tänzerisches Können ist in *The Passion of Andrea 2* allenfalls am Rande zu sehen, als lustiges Zitat aus einem Stück, das das Publikum nicht überprüfen kann. Weil es das nie gab. Ines Kurschat

The Passion of Andrea 2 von Simone Mousset, mit Luke Divall, Lewys Holt, Mathis Kleinschnittger; Kostüm und Bild: Lydia Sonderegger, Licht: Alberto Ruiz, Seth Rook Williams, Dramaturgie: Thomas Schapp, Produktion: Vasanthi Argouin, et al. Derzeit keine weiteren Vorstellungen

Théâtre/débat

Voir la violence autrement

josée hansen

« Je conseille à tous les journalistes de voir la violence sur scène ou dans la littérature avant d'en écrire une ligne », dit Florence Aubenas mercredi au Grand Théâtre, lors d'un débat avec le metteur en scène Julien Gosselin, qui présente ce week-end son cycle Don DeLillo en ouverture de la programmation sur la violence des Théâtres de la Ville. Aubenas est grand reporter, a travaillé pour *Libération* en zones de guerre – du Rwanda en passant par les Balkans jusqu'en Irak, où elle fut prise en otage durant quatre mois – et est actuellement au *Monde*, pour lequel elle a accompagné le mouvement des gilets jaunes. Son livre-témoignage sur la vie des plus démunis, *Le Quai de Ouistreham*, vient d'être adapté pour le cinéma par Emmanuel Carrère. Elle connaît, pour l'avoir vécue, la violence sociale de la pauvreté et celle, physique, d'une guerre. « Le réel est beaucoup moins angoissant que sa représentation, raconte-t-elle. En situation de guerre, la vie est plus forte, plus tranchée ». Elle assure n'avoir pas de séquelles de sa prise d'otage, parce que c'était ailleurs, loin de son quotidien, alors qu'elle a vu des vies brisées par un licenciement, voire même un divorce en France.

« Moi-même, je suis tétanisé par la moindre violence », estime, pour sa part, le metteur en scène Julien Gosselin, qui pourtant en parle sans cesse dans ses spectacles hors normes (le cycle DeLillo dure presque dix heures lorsqu'il est présenté d'affilée). « La littérature est le seul mode de transformation de la violence, sans mettre les gens face à l'horreur. » Ce grand lecteur adapte ce qui l'émeut, « j'amène mes propres larmes sur un texte et parfois les acteurs ne pleurent pas avec moi. Un spectacle est un nœud à l'intérieur de plusieurs personnes. »



Julien Gosselin et Florence Aubenas

En presque deux heures d'échanges, ce débat entre Florence Aubenas et Julien Gosselin fut une démonstration magistrale de la beauté de l'intelligence, la première écrivant le réel et le deuxième tentant de le représenter et les deux ayant une grande curiosité pour le travail de l'autre. Et le monde qui les entoure. Entre l'écriture concrète du journalisme et l'abstraction du théâtre, cet art éphémère de la parole, les questionnements sont souvent les mêmes. « Un journaliste, dit Aubenas, ne doit jamais s'adonner à la jouissance de l'horreur », voilà une des règles qu'elle s'est données dans son code de conduite personnel. Et de regretter qu'aujourd'hui, les médias « recrutent des jeunes sans jamais avoir le temps de les former. Un jeune journaliste doit savoir tout faire tout de suite. On embauche des 'techniciens' qui sont obligés d'être opérationnels dès le premier jour. » Ces journalistes vont faire des interviews « de techniciens », bien faits, mais « qui ne vont jamais faire bouger les lignes ». Cela résonne particulièrement au Luxembourg en ce moment, où l'indépendance des médias est de plus en plus souvent mise en cause. Une autre forme de violence.

Le cycle Don DeLillo par Julien Gosselin et sa troupe Si vous pouviez lécher mon cœur se déroule en trois soirées de trois heures chacune, jeudi 21 novembre (*Joueurs*), vendredi 22 (*Mao II*) et samedi 23 (*Les noms*), toujours à 20 heures au Grand Théâtre.

Théâtre

Le déchirement du corps

Karine Sitarz

L'écrivain Edouard Louis est dans l'air du temps, dans l'esprit des revendications qui se font jour en Francem mais pas seulement. Récemment à l'affiche du Théâtre national, avec *Qui a tué mon père*, magnifiquement porté par Stanislas Nordey, on retrouvera ce jeune auteur français début 2020 à travers ce même texte, mais aussi avec *Histoire de la violence* au Théâtre d'Esch et au Grand Théâtre. S'il est régulièrement mis en scène, c'est qu'il y a dans ses écrits une forme d'urgence, urgence à dire, à comprendre, à dénoncer, qui renvoie à la fois à la chose privée et à la chose publique. *Qui a tué mon père*, troisième opus publié en mai 2018 (juste quelques mois avant la naissance des gilets jaunes) tisse, comme ses autres romans, des liens avec l'autobiographie tout en étant plus ouvertement politique. Et si ce texte prend la forme du monologue, c'est qu'il a été écrit pour la scène à l'invitation de Stanislas Nordey qui en signera la création en mars 2019 à La Colline à Paris.

Qui a tué mon père est « l'histoire d'un retour », celui d'un fils vers son père, après des années de séparation. Il ne s'agit pas tant ici de retrouvailles que d'une parole solitaire : « Le fait que seul le fils parle et seulement lui est une chose violente pour eux deux : le père est privé de la possibilité de raconter sa propre vie et le fils voudrait une réponse qu'il n'obtiendra jamais » dit une voix *off* au milieu du spectacle. Ce père, aujourd'hui quinquagénaire, le fils ne le reconnaît pas, tant son corps est abîmé, broyé par le système et le pouvoir, par l'usine et le ramassage des ordures apprendra-t-on. Ce père violent, quitté tout comme la famille embourbée dans la misère et la haine, minée par la domination du masculin et la peur de l'autre, raciste et homophobe, a désormais changé. Le fils essaye de comprendre son histoire, toute la violence qu'il a subie et qui est entrée en lui, en faisant

Qui a tué mon père d'Edouard Louis est « l'histoire d'un retour », celui d'un fils vers son père, après des années de séparation

resurgir le passé, en évoquant souvenirs communs et images plus anciennes. L'histoire familiale devient histoire sociale et politique, le récit intime se fait réquisitoire (un peu excessif dans sa formulation) contre les différents gouvernements (de Chirac à Macron, les politiciens français sont ici nommés) qui entretiennent l'injustice, la discrimination, l'oppression et l'humiliation, condamnant les plus vulnérables à une mort précoce.

Le metteur en scène et acteur Stanislas Nordey, directeur du Théâtre National de Strasbourg, porte ce monologue poignant, dans un bel équilibre entre incarnation et juste distance, modulant sa parole et ses silences, les flux et les rythmes comme ces justes chuchotements au micro pour dire les rares souvenirs de tendresse et de rire, investissant l'espace scénique et emportant avec finesse le public dans ses récits multiples. Un bémol dans cette extraordinaire performance de Stanislas Nordey, sa façon marquée d'invectiver les politiciens.

Le plateau est dépouillé, occupé seulement au début de la pièce par une table et deux chaises, où le père et le fils sont face à face. Le fond de la scène est, lui, habité par une gigantesque photo en noir et blanc, vue en plongée sur un village avec ses arbres monumentaux et ses maisons minuscules. Le comédien évolue dans cet espace épuré qui laisse toute la place à la parole, aux histoires et à leurs personnages, et parvient à construire une vraie relation scénique avec ce père présent-absent, judicieusement représenté par un mannequin qui se démultiplie. Quatre figures très réalistes à la fois si semblables et si différentes (corps replié sur lui-même, corps assis à la table, corps debout et corps allongé dans les bras du fils) qui se révéleront progressivement au fil d'un récit non chronologique, raconté au gré des détours de la mémoire. *Qui a tué mon père* alterne déchirement et douleur avec quelques épisodes heureux et inattendus tout en revenant toujours sur cette scène, centrale et fondatrice pour le fils, du « soir du faux concert », reliant la violence privée à la violence publique, l'intime au social, la petite histoire à la grande.

Les beaux jeux de lumière de Stéphanie Daniel offrent leurs tonalités (rouge, blanc, gris) au plateau et donnent formes à des atmosphères changeantes. La composition



Stanislas Nordey, directeur du Théâtre National de Strasbourg, porte ce monologue poignant, dans un bel équilibre entre incarnation et juste distance

musicale d'Olivier Mellano et la création sonore de Grégoire Leymarie amènent, avec le timbre des clarinettes, une belle tension et un intéressant tissu sonore qui mettent en perspective les strates de ce récit pluriel.

Qui a tué mon père d'Edouard Louis, mis en scène et interprété par Stanislas Nordey est produit par le Théâtre National de Strasbourg et co-produit par La Colline - théâtre national où il a été créé le 12 mars 2019. Il sera le 2 décembre au Panta-Théâtre de Caen, le 23 janvier 2020 au CDN Orléans/Centre-Val de Loire et du 25 au 28 février au Théâtre de Vidy-Lausanne.

Luxemburgensia

„Fir mech war dat normal“

Des bourrasques dans un salon

Laurent Fuchs est à la batterie est aux percussions, Eric Becker est à la guitare électrique et à la basse et enfin Jerome Reuter – qui lève son verre au public en entrant dans l'arène – est à la voix et à la guitare acoustique. Très vite, le ton est donné, la musique est puissante, la voix porte mais se noie parfois dans les instruments et effets sonores. Les sons préenregistrés, de très bon gout malgré tout, parasitent un peu la nature *live* de la performance. Même si les poils s'hérissent à l'écoute de certains morceaux comme *The West Knows Best*, plus que le côté chanson à texte et politique qui ressort, ce sont surtout les relents de musique industrielle qui secouent l'audience. Lorsque la formation se transforme en trio de percussionnistes, les tribunes tremblent, les lumières s'adaptent aux coups assénés. Ces moments intenses sont comme des bourrasques dans un salon. La prestation se termine dans un ultime fracas. Un rappel de quatre morceaux est donné.



Theater

Mehr als eine Fußnote

Ines Kurschat

Am Anfang von *Footnotes*, der neusten englischsprachigen Produktion des Escher Theaterkollektivs Independent Little Lies in Zusammenarbeit mit dem Escher Theater, stand eine radikale Idee: Frauen schreiben über den Feminismus, seine Stärken, seine Schwächen. Das Stück wird dann (fast nur) mit Frauen in Szene gesetzt.

Der Plot, von Autorin Claire Thill geschrieben und Regisseurin Jenny Beacraft inszeniert, ist schnell erzählt: Eine frauenbewegte Frau, gespielt von Elsa Rauchs, kann sich nicht aufraffen, ihre Mitbewohnerin zum bevorstehenden Frauen-Marsch zu begleiten. Sie hat es sich eingerichtet in ihrem Leben, auf dem braunen Herrensessel. Wozu demonstrieren, wenn Online-Protest es auch tut? Für ihre Freundin, eine nach Europa emigrierte Dominikanerin (Stephany Ortega), ist die Teilnahme keine Frage; den Luxus, abzuwägen, ob sie für bessere Lebensbedingungen kämpft, hat sie nicht.

Als die Frau endlich loszieht, ist die Demo am Haus vorbeigezogen; sie wird von zwei Männern überfallen. Aufwachend, begegnet sie einem singenden Engel (stimmgewaltig: Stephany Ortega; nicht die einzige Doppelbesetzung), der zur Schlüsselfigur ihrer Reise durch die Geschichte-n feministischen Widerstands und zu sich selbst wird. Deutlich wird: Den *ei-*

nen Feminismus gibt es nicht. *Footnotes* thematisiert die Vielfältigkeit feministischer Befreiungskämpfe und der Perspektiven darauf. Das Wahlrecht in Europa haben bürgerliche Frauen maßgeblich erstritten, allen voran britische Suffragetten – aber, das untermalen rasant eingeblendete Video- und Tonauszüge von Frauen-Protesten weltweit, für Freiheit und ein Leben ohne patriarchale Bevormundung kämpfen Frauen unterschiedlichster Herkunft überall.

Der intersektionale dekonstruktivistische Ansatz, der Versuch, unterschiedliche Diskriminierungen und Positionen im kapitalistischen patriarchalen Herrschaftgefüge mitzudenken, trägt das Stück aber nicht. Dafür will es zu viel und bietet zugleich zu wenig Substanz und Stringenz, um mehr zu sein als eine (subjektive) Kollage feministischer Fragmente, vornehmlich zusammengestellt aus dem Blickwinkel weißer Mittelschichtsfrauen.

Es sind originelle Einfälle darunter, etwa wenn die Protagonistin im Himmel eine Frauenleiche trifft, witzig-spritzig gespielt von Frédérique Colling, die sich beklagt, sie sei die eigentliche Hauptfigur im misogynen Plot. Mit clever platzierten Pointen entlarvt Colling das patriarchale Narrativ: Über die Frau(en) wird immer geredet, aber so gut wie nie ist sie Handelnde in ihrem eigenen Leben (oder Ster-

Footnotes von Claire Thill und Jenny Beacraft thematisiert die Vielfältigkeit feministischer Befreiungskämpfe und der Perspektiven darauf

ben). Oder die zwei Ninjas, von dem einer obsessiv im Quadrat marschierend seine Kampf-Kata einübt, bis ihm der andere entnervt zuruft: „You don't have to walk in circles, you could break the pattern!“ – und mit dem Satz das revolutionäre Potenzial eines/einer jeden anspricht.

Ein trans-Mann erzählt von seinen Zweifeln, ob er mitmarschieren soll und legt so Zeugnis ab von der Schwierigkeit, einen Platz zu finden in einer binär gepolten Welt. Mit BMX-Bike und in weißem Outfit radelt er durch die Szenen, verjagt sexistische Gewalttäter und wirkt dabei zunächst wie ein Gast aus einer anderen Welt – bis klar wird, dass die Figur in ihrer Heimatlosigkeit und Uneindeutigkeit über

(Geschlechter-)Grenzen hinwegtranszendiert. Sie geht dem wissenden Engel zur Hand, dem Peggy Wurth ein tolles Schneeköniginnen-Kostüm auf den Leib geschneidert hat.

Gleichwohl stehen diese Elemente zu unvermittelt nebeneinander, ist der aufklärerische Impetus zu plakativ-pädagogisch. Da helfen auch mit Zitaten von Bell Hooks bis Kierkegaard überschriebene (und ins Französische übersetzte) Akte nicht zur Orientierung. Die Protagonistin, die sich und ihre Position im Feminismus sucht, hätte das Bindeglied sein müssen. Aber der rote Faden hält nicht; Elsa Rauchs Schauspielleistung ist eine der schwächeren im Ensemble: Verschreckt und passiv huscht sie durchs Bühnenbild. Statt in den Begegnungen mit anderen Fragestellungen und Perspektiven zu wachsen und ihrer Suche eine Richtung zu geben, bleibt sie – und die Zuschauerin – am Ende atemlos zurück.

Footnotes, Autorin: Claire Thill; Regie: Jenny Beacraft, Direktorin: Catherine Elsen, Kostüm: Peggy Wurth, Video: Lisa Kohl, Sound: Emre Sevendik, Produktion: Jill Christophe; mit Frédérique Colling, Damian Diaz, Stéphanie Ortega, Claire Thill. Weitere Vorstellungen am 10.12. um 20 Uhr im Théâtre national du Luxembourg und am 8.3.2020 um 17 Uhr in der Abtei Neumünster. Infos: www.ill.lu



Elsa Rauchs, Dominique Colling und Damian Diaz



Betha/ILL

Kino Gegen Trump?

Bei Regisseur Roland Emmerich herrscht wieder einmal der Ausnahmezustand: *Midway* schildert das Duell eines amerikanischen und japanischen Flottenverbands im Pazifik am 4. Juni 1942, dem der Angriff auf Pearl Harbor vom 7. Dezember 1941 vorausging. Aufgrund der Tatsache, dass die inszenierte Gewalt und die vielen Todeskämpfe selbst essentieller Bestandteil des Genres sind, hat sich die Auffassung durchgesetzt, der Kriegsfilm sei unfähig den Krieg zu verurteilen, weil sein Gegenstand der Krieg selbst ist. Mit dem Begriff Antikriegsfilm ist folglich eine besondere Perspektive auf den Kriegsfilm und eine spezifische moralische Haltung gemeint.¹

Der Grundton von Roland Emmerichs *Midway* ist logischerweise von tiefem Pathos bestimmt

Der Grundton von Roland Emmerichs *Midway* ist dann auch logischerweise von tiefem Pathos bestimmt. Und ganz in der Tradition des Kriegsfilms gibt es auch hier nicht den einzelgängerischen Helden, sondern nur die Gruppe zählt. Da ist Edwin Layton (Patrick Wilson), der Admiral Chester W. Nimitz (Woody Harrelson) und nicht zuletzt der immerzu Kaugummi-kauende strahlende Held Richard Best (Ed Skrein), der sich nah an der Parodie auf das Yank-Image bewegt, ohne dass der Film tatsächlich selbstironische Zwischentöne einbaut. Sehr klar stehen die Guten gegen die Bösen, die dann auch folgerichtig für das höchste Gut des Menschen kämpfen, die Freiheit. In der gleichnamigen Version von 1976 unter der Regie von Jack Smight gab es noch so etwas wie selbstkritische Momente und darin verliet auch ferner Toshiro Mifune *dem* bösen Japaner ein etwas würdevolles Gesicht. Bei Emmerich jedoch ist der Feind nicht weiter definiert. Es überwiegt ein kriegerischer Patriotismus, der selbst einen Film aus Kriegszeiten wie *Thirty Seconds Over Tokyo* (1944) betrifft, der nicht zuletzt durch die regulierenden Maßnahmen des Office of War Information nuancierte und selbstkritische Noten setzte. Momente der Introspektion und Selbstreflexion gehen dabei weitestgehend verloren, derart unterwirft der Film sich der Hymne auf Opferbereitschaft für die Sache – die Nation. Junge Männer sterben den dramatischen Heldentod, das Massenmorden auf amerikanischer Seite wird als heroisch-notwendige Verrichtung dargestellt, die die Weltmacht triumphieren und stärker aus dem Konflikt hervortreten lässt.

So sehr der Film seine moralischen Positionen vereinfacht und transparent macht, so wenig lässt sich Ähnliches für die Form sagen. *Midway* entspricht der aktuellen Entwicklung der Filmsprache: Mit vielen Reißschwens und rasanter Schnittfrequenz wird in Anlehnung an die Marvel-Superheldenfilme eine transparente Filmästhetik zugunsten sinnlicher Reizüberflutung zunichte gemacht –Martin Scorseses Vergleich in Richtung der Vergnügungsparks ist hierfür bezeichnend. Emmerich will seinen Film verstanden wissen als einen Gegen-Reflex auf den aktuellen US-amerikanischen Rechtsruck, indem er eine vereinte Nation zeigt, die für die gemeinsame Sache eintritt. Sicherlich hat der deutsche Regisseur ein gewisses Gespür für den Puls der Zeit, wenn auch kein überaus visionäres: So spielt er etwa in *Day After Tomorrow* auf den Klimawandel an. Inwiefern sich Emmerichs pathetischer Stil in *Midway* dann aber, mit Blick auf sein schematisch-reduziertes Feindbild von der Rhetorik eines Donald Trump entfernt, ist indes fraglich. Sein Film propagiert denn auch viel eher einen Gewalt feiernden Charakter, der wenig reflexiv-distanzierend wirkt, sondern droht in einem martialischen Action-Spektakel jeden noch so oberflächlich kritischen Impuls unter dem lauten Bombenhagel untergehen zu lassen. Hinsichtlich dieser Tendenz zeitgenössischer *Blockbuster* ist doch zu fragen, ob aktuelle Kriegsfilme nicht gleichwohl – wenn auch unfreiwillig – den Neuen Rechten in die Hände laufen? 2017 war es noch Nigel Farage, der den Kinostart von *Dunkirk* zum Anlass nahm, um für einen harten Brexit zu werben. Nichtsdestoweniger ist Christopher Nolans Ansatz in *Dunkirk*, ein Kriegserlebnis im Moment zu betrachten, der erzählerisch ambitioniertere Kriegsfilm. Marc Trappendreher

¹ In diesem Zusammenhang nimmt *All Quiet on the Western Front* (1930), nach dem Roman von Erich Maria Remarque, immer noch eine Sonderstellung ein und ist innerhalb des Genres eher die Ausnahme.

Politique culturelle

Main basse à marée haute

Lucien Kayser

En termes sportifs, et personne ne niera la part de compétition dans la biennale de Venise où les nations rivalisent pour l'or, en l'occurrence sous forme de lion, on dira qu'ils ont fait match nul (la biennale fermera dimanche, définitivement, elle a déjà dû le faire temporairement lors des différentes marées hautes la semaine passée). En concurrence, la biennale elle-même, son exposition internationale, les participations des pays, et ce qui s'appelle événements collatéraux. Ces derniers ont pris au fil des éditions de plus en plus de place, de poids, et s'il y a match nul au bout de cette saison, le mérite côté biennale en revient à *Sun & Sea (Marina)*, la contribution lituanienne, et il suffit de citer le jugement du jury qui lui a attribué le Lion d'or pour « l'utilisation inventive du lieu pour présenter un opéra brechtien ainsi que l'engagement du Pavillon avec la ville de Venise et ses habitants ».

Venise symptomatique, des lieux d'exposition entre volonté d'émancipation et manifestation de puissance

Ceux-ci appelés à changer en plage un bâtiment militaire de l'Arsenal, chantant, jouant, pied-de-nez aux hordes des touristes, même par *acqua alta*.

De l'autre côté, opposé, les événements collatéraux donc, et dans la mémoire il y a bon nombre parmi eux qui restent. Ils ont volé carrément la vedette, et parcourir la Sérénissime à la recherche de tels palais, de telles églises, s'est avéré plus indispensable que jamais, plus gratifiant. Pas d'énumération exhaustive ici, rien que des exemples qui en disent quand même long, mêlant artistes et organisateurs. À commencer par ceux qui appartiennent déjà à Venise, Prada et Pinault, avec Kounellis et Tuymans ; des galeristes leur ont emboîté le pas, Gagosian avec Helen Frankenthaler, Kewenig avec Sean Scully, Ropac avec Adrian Ghenie. Sans oublier Baselitz, Gorki, Lee Byars, Edmund de Waal. Tous *off biennale*, comme on dit.

Pour figurer sur la liste officielle des événements collatéraux, il faut déboursier entre 20 000 et 30 000 euros. On y renonce, on a son propre endroit, à Venise, il est prestigieux, enchanteur, la publicité se fait d'elle-même. Et l'on garde l'argent pour soi, alors que jusqu'à maintenant il était possible de soutenir un artiste de la biennale, la contribution irait dorénavant dans une cagnotte.

Dira-t-on, allant jusque-là, que fondations, galeries et institutions d'origine privée, sont en bonne voie de

faire main basse sur la culture ? Si déjà une biennale, la plus ancienne, la plus réputée du monde, créée en 1895, est rejetée dans l'ombre (il reste quand même Venise tant qu'elle est debout, en attendant Mose et ses vannes mobiles). Question d'argent, bien sûr, de marché, mais on aurait tort de penser assister à un phénomène nouveau. Il est des fois utile de jeter un regard en arrière, de remonter dans le temps. Et voir ce qui est pérenne, et ce qui change, dans un sens ou l'autre, bon ou mauvais.

Les musées, tels que nous les connaissons, les lieux d'exposition, naissent autour de 1800, prenant la suite des cabinets de curiosités de la noblesse. Ils accompagnent la montée de la bourgeoisie, sont l'expression de son émancipation, de son accession aux affaires et à la culture. En même temps, ils manifestent des positions sociales, de tels citoyens riches. Au point que des musées ont très vite pris leur nom, ils en ont été les fondateurs : Von der Heydt, banquier, à Wuppertal, Städel, à Francfort, par exemple. Mais on leur ferait tort, à ces hommes, en oubliant leur engagement, tel qu'il est fixé entre autres dans le testament de Johann Friedrich Städel, dès 1815 : « dass dieses von mir gestiftete Städtelsche Kunstinstitut der hiesigen Stadt zu einer wahren Zierde gereiche und zugleich deren Bürgerschaft nützlich werden möge. »

La dernière partie de la phrase prend tout son sens, mise en relation avec les « Kunstvereine » créés au

STIL

Trau keiner Werbung!



Meeegaaaa!!! Männer kümmern sich auch um ihre Kinder!!!

Ines Kurschat

Kennen Sie das? Sie sehen jemanden etwas essen und bekommen auch Hunger. Auf den biologischen Reiz setzt die Werbung. Sie sehen ein Produkt und denken: Mensch, das muss ich unbedingt ausprobieren. Und dann kaufen Sie das Ding oder fahren ins schön beworbene Paradies und es stellt sich heraus: Die Chose ist nicht halb so toll, wie auf den Hochglanzbildern dargestellt.

Men who care – Männer, die sich kümmern, heißt der Titel eines Videos, mit dem das zuständige Ministerium pünktlich zum Weltmännertag für die Gleichstellung von Frauen und Männern in der Erziehung wirbt. Darin zu sehen: Glückliche Väter, die der staunenden Welt erklären, was für eine Freude und Satisfaktion sie aus der Zeit ziehen, die sie mit ihren Kindern verbringen. Da ist er also: der neue Mann in Luxemburg. Der sich bei der Kindererziehung einbringt, dies von seinen Eltern vorgelebt bekommen hat und der findet, das Teilen aller Aufgaben, auch der Fürsorge, gehöre zu einer gleichberechtigten Partnerschaft dazu. Bravo!

Die Intention des in ruhigen Bildern gehaltenen Spots ist klar: Liebe Männer, die ihr euch um eure Kinder kümmern, als wären es eure eigenen, Danke schön! Denn offensichtlich ist das längst nicht selbstverständlich. Daran hat auch der staatlich subventionierte Elternurlaub noch nicht so viel geändert. Familienministerin Corinne Cahen (DP) freut sich aber wie eine Schneekönigin, dass die Zahl der Väter, die Elternurlaub nehmen, inzwischen fast so hoch ist wie die der Mütter.

Vielleicht, wenn eines Tages der Elternurlaub auch in der Politik ankommt, wird es Schlagzeilen geben à la Sigmar Gabriel. Sie wissen schon: dieser tolle deutsche SPD-Mann, der für seine Tochter eine Auszeit genommen hat. Einen Preis als „Spitzenvater des Jahres“, wie Astronautin-Ehemann Daniel Eich, bekam Gabriel zwar nicht, aber dafür viel Lob und Aufmerksamkeit. Er darf sich auch als „Avantgardist“ fühlen. So hatte die Erfinderin des Spitzenvater-Preises den Mann von Astronautin Insa Thiele-Eich genannt und ihm obendrein 5 000 Euro geschenkt, weil er sich ein Jahr um die Kinder kümmert, während seine Frau im All herumspaziert.

Avantgarde? Das sahen viele Frauen offenbar nicht so und kommentierten die Preisvergabe ironisch via Twitter. Warum ihr Mann nicht den Preis verdient habe, wo er doch täglich für den Kleinen das Pausenbrot schmiere und ihn im Family Van zur Schule fahre, fragte eine. Eine andere sprach sich für den Nobelpreis aus für ihren Mann, der sich mit Babytragetuch nach draußen wage. Alles Neid, befand die kritisierte Mäzenin über den *Shitstorm* schmolend. Dass Frauen seit Jahrhunderten die Arbeit machen, ohne dafür jemals eine müde Mark, pardon, einen müden Euro oder gar den Ehrentitel Spitzenmama

zu bekommen, fällt ihr nicht weiter auf. Dass ein wachsender Teil Kinder und Haushalt sogar ganz alleine stemmt (und dafür Armut riskiert), weil ihnen der Vater der Kinder abhanden gekommen ist, auch nicht. Lieber hackt sie auf ihren neidischen Geschlechtsgegnossen herum.

Dabei wollen Frauen, zumal erwerbstätig, selbstverständlich, dass sich die Männer gleichberechtigt um die gemeinsamen Kinder kümmern. Und nicht nur um sie: auch um die kranke Schwiegermutter, den verwurten Hund und den verwirrten Nachbarn. Sie hierfür zu gewinnen, da braucht es wohl Überzeugungsarbeit. Bislang jedenfalls sind nicht nur die klassischen Fürsorgeberufe (Krankenpflege, Kindergarten, Raumpflege) überwiegend weiblich besetzt. Auch den Großteil der unbezahlt geleisteten Fürsorgearbeit wird noch immer von Frauen übernommen.

Das haben Werbefilme so an sich: Die Welt darin sieht stets viel besser aus, als in Wirklichkeit. Keine Rede geht von Lohneinbußen, weil frau (und mann) für die unbezahlte Hausarbeit und um in den ersten entscheidenden Lebensjahren dabei zu sein, zuhause geblieben ist und auf ein Gehalt und den beruflichen Aufstieg verzichtet hat. Niemand spricht davon, wie sich die Karriereknicks auf die geleisteten Sozialversicherungsbeiträge auswirken und dazu führen, dass die Fürsorgenden in der Regel im Alter mit weniger Rente auskommen müssen. Eine Studie des Luxembourg Institute of Socio-economic Research (Liser) will übrigens genauer untersuchen, wie sich Kind und Küche auf die Lohnentwicklung von Frau und Mann auswirken. Wir dürfen gespannt sein.

Dass der neue Mann vielleicht nicht so toll ist, wie vom Gleichstellungsministerium beworben, zeigen Studien, die im Ausland regelmäßig, in Luxemburg aber fast nie gemacht werden: Eine Forscherin des Deutschen Institut für Wirtschaftsforschung fand heraus (*DIW Wochenbericht 10/2019*), dass selbst an erwerbsfreien Tagen Frauen den Großteil der Hausarbeit und Kinderbetreuung erledigen. Das Phänomen heißt *Gender Care Gap*. Vor allem in Haushalten mit jüngeren Kindern ist die Leistungslücke zwischen Frau und Mann bei der unbezahlten Fürsorgearbeit besonders ausgeprägt.

Komischerweise ist es so, dass Frauen seit Anfang der 1990-er zwar vermehrt einer Erwerbsarbeit nachgehen, der Anteil der Männer an der Hausarbeit im selben Zeitraum aber vergleichsweise nur moderat gestiegen ist. Tatsächlich wenden Frauen heute wohl etwas weniger Zeit für Hausarbeit und Kinderbetreuung auf, Männer aber nur unwesentlich mehr. Wem haben die Frauen ihre Entlastung also zu verdanken? Den Kindergärtnerinnen. Was erklärt, warum Frauen sonntags länger in Küche und Kinderzimmer stehen: Denn da haben die Kitas zu. Und die Moral von der Geschicht? Trau' einem Werbefilm nicht.



L'endroit

Qui passe à Messancy et aime les bons produits italiens ne devrait en aucun cas rater de s'y arrêter. Et de déjeuner en plein centre-ville. Car si **La pause gourmande** est avant tout un point de vente de spécialités issues de la grande botte, il tient à disposition quelques tables qui sont prises d'assaut dès midi. Et cela pour de bonnes raisons. Implanté au milieu d'un village qui n'héberge presque plus de restaurants, ce petit coin de paradis s'est vite fait connaître car son proprio, qui faisait auparavant dans la chaussure, sait ce qui est noble et bon. Et sa dame s'y connaît en popote. Cela nous donne un tandem efficace pour vous préparer et faire goûter la carbonara originale (photo: GD), avec du *guanciale* (pas des lardons) et du jaune d'oeuf (et non de la crème). D'autres pasta sont servies avec de la crème de truffes et des cèpes ou, comme ce jour là, en suggestion avec des brocolis. À cela se rajoutent des planchettes de charcuterie, du hamburger ou de la lasagne maison. Nous ne discuterons pas le rapport qualité-prix car tout est servi avec générosité et le prix de la carbonara est, stends-vous bien, de neuf euros. Dans les stands de l'épicerie, à côté de la saucisse, de la mortadelle et d'excellents fromages, vous trouverez aussi quelques délices belges comme des cupérons ou du gin de Binche. Et les petits pinards italiens ou siciliens que l'on peut emporter ne sont majorés que d'un droit de bouchon de trois euros si vous les dégustez sur place. Buon appetito ! GD



Le guide

Si les guides *Michelin* et *Gault&Millau* se partagent la tête au niveau du classement de lieux gastronomiques, il y en a d'autres qui valent tout autant qu'on s'y attarde. Comme le belge **Delta**, qui inclut aussi une sélection luxembourgeoise, trois prix annuels à l'appui. On peut évidemment douter de ce parti pris conceptuel de scinder le classement belge en trois régions (Bruxelles, Flandre, Wallonie), et se demander ce qui peut bien distinguer un cuisinier flamand d'un cuisinier wallon hormis le profond désaccord politique qui sépare les deux pôles. Ceci dit, lorsqu'on consulte le *Delta*, on est rassuré de voir qu'on y honore des maisons dont nous avons regretté la stagnation des estimations dans le dernier *Gault&Millau*. Belle compensation pour Les Jardins d'Anais (une étoile Michelin) qui se voit récompensé du Delta d'or et succède ainsi à René Mathieu de la Distillerie à Bourglinster. L'Apdikt à Steinfort termine deuxième et se voit remettre le *Delta* d'argent, tandis que Tempo à la Philharmonie est couronné de bronze. Trois excellents choix à nos yeux. En ce qui concerne la version papier du guide, disponible sur deltaweb.be pour 26,75 euros, il répertorie aussi toute une série d'hôtels. Et le site indique les restaurants les plus consultés sur le net. Au Luxembourg, ce sont le restaurant Péitry, le Lion d'Or et Chez Max. GD



L'événement

Comme on met un sparadrap sur une plaie béante pour cacher le mal, la ville s'empresse de déguiser les boutiques abandonnées du centre en commerces éphémères. Les *pop-up stores* ayant le vent en poupe chez nous, c'est l'association **De mains de maîtres** qui profite de cet avantage du 16 novembre au 24 décembre au 43, Grand-Rue. Échangeant les grands espaces d'exposition contre le concept « galerie », il s'agit une fois encore de promouvoir et de valoriser nos métiers d'art. Une douzaine d'artistes et artistes ont ainsi été retenus pour présenter leurs créations contemporaines. Céramique, peinture sur cire, bijoux, textile et sculpture seront au rendez-vous en cette période de pré-Noël, laquelle se prête particulièrement bien à cette tranche annuelle où la course aux cadeaux devient pratiquement un sport de compétition. Le communiqué de l'association se donne suggestif : « Des œuvres originales à offrir ou à s'offrir, cadeaux raffinés et intemporels qui allient l'esprit et le geste, et constituent notre patrimoine culturel d'aujourd'hui... et de demain. » Ce qui ne manque pas d'ambition et veut sans doute dire que nous aurions tort de ne pas y aller. Message reçu et transmis. GD

d'Land méi mobil

Désormais, les abonnés peuvent lire le Lëtzeburger Land sur leurs iPad et iPhone, ainsi que sur leurs portables et tablettes pourvus du système d'exploitation Android. Il suffit de télécharger l'application dans l'App Store de Apple ou dans le Play Store de Google.

www.land.lu

